



HAL
open science

Vers un sens commun pour le patrimoine de proximité. Communautés et actions territorialisantes

Romeo Carabelli, Mathieu Gigot, Georges-Henry Laffont

► To cite this version:

Romeo Carabelli, Mathieu Gigot, Georges-Henry Laffont. Vers un sens commun pour le patrimoine de proximité. Communautés et actions territorialisantes. Mission Val de Loire, pp.187, 2022, 978-2-9581106-1-1. halshs-03846013

HAL Id: halshs-03846013

<https://shs.hal.science/halshs-03846013v1>

Submitted on 9 Nov 2022

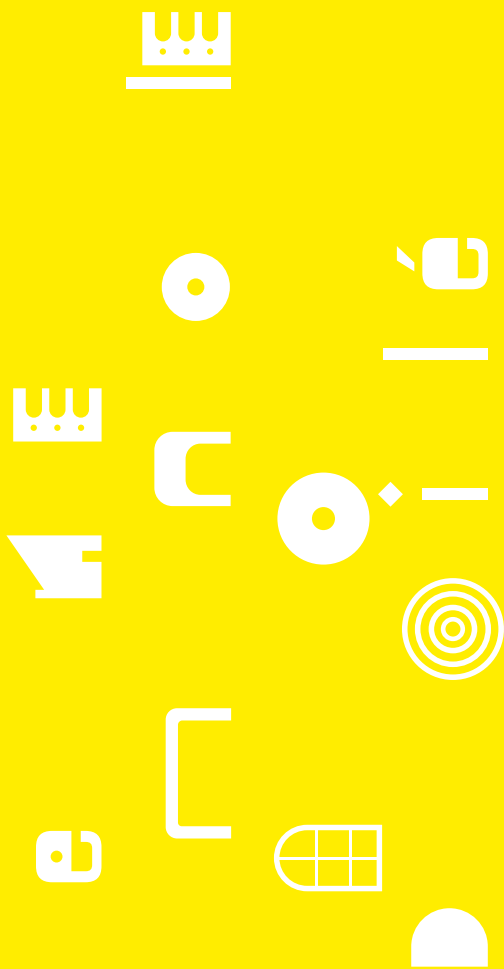
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Romeo Carabelli
Mathieu Gigot
Georges-Henry Laffont

Vers un sens commun pour le patrimoine de proximité

Communautés et actions territorialisantes



Vers un sens commun pour le patrimoine de proximité

Communautés et actions territorialisantes

Contact CITERES

Romeo Carabelli

33, allée Ferdinand de Lesseps

37200 Tours

carabelli@univ-tours.fr

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier la région Centre-Val de Loire qui a financé le projet de recherche PBC (*Patrimoine culturel de proximité, Bien Commun*) ainsi que l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite du projet :

La **Maison des sciences de l'homme Val de Loire** et particulièrement **Jean Philippe Corbellini**, vidéaste, qui a réalisé l'ensemble des prises de vues par drone.

Toute l'équipe du **Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)** du Loir-et-Cher, qui a œuvré à la réalisation de la démarche « apérodrone » :

Grégoire Bruzulier, directeur

Nina Fenateu, paysagiste

Angélique Goblet, architecte

Jennilaure Jacaud, urbaniste

Mélodie Jacques, paysagiste

La **Mission Val de Loire**, qui a participé à la réussite de cette action de recherche, et tout particulièrement à **Bruno Marmioli**, son directeur.

L'ensemble des municipalités qui nous ont accueillis chaleureusement, ainsi que les habitants qui ont bien voulu se prêter au jeu :

Commune de Bauzy

Commune de Bracieux

Commune d'Oucques-la-Nouvelle

Commune de Saint-Dyé-sur-Loire

Commune de Suèvres

Commune de Talcy

Les auteurs souhaitent exprimer plus largement leur gratitude à tous ceux qui ont concouru de près ou de loin à la réflexion, par des échanges, des témoignages, des réflexions permettant d'aboutir aux résultats présentés dans ce livret dans l'espoir de faciliter l'approche aux patrimoines de proximité.

Romeo Carabelli et Mathieu Gigot sont auteurs de *Patrimoine de proximité et biens communs dans les centres-bourgs*, alors que Georges-Henry Laffont et Romeo Carabelli sont auteurs de *Les Héritages patrimoniaux de proximité : un bien commun à plus d'un titre*.

Sommaire

- 8 **Introduction**
- 11 **Patrimoine de proximité et biens communs dans les centres-bourgs**
- 28 **Oucques-la-Nouvelle : l'invisible patrimoine ou ce qui n'est plus**
- 54 **Bracieux : entre Chambord et Cheverny, une centralité qui peine à se maintenir**
- 80 **Suèvres : de terre et d'eau, une commune éclatée**
- 102 **Saint-Dyé-sur-Loire : village ligérien historique coupé en deux**
- 126 **Bauzy : village carrefour solognot**
- 142 **Talcy : voir au-delà du château...**
- 165 **Analyse globale et synthèse**
- 171 **Conclusion de l'expérience des apérodrone**
- 173 **Les héritages patrimoniaux de proximité : un bien commun à plus d'un titre**
- 182 **Bibliographie indicative**
- 185 **À propos des auteurs**

Patrimoine culturel de proximité, Bien Commun pour la construction territoriale

Le projet PBC (Patrimoine culturel de proximité, Bien Commun pour la construction territoriale) s'interroge sur le processus de prise en compte des héritages patrimoniaux dans la transformation des espaces de vie. On remarque l'attention des institutions vis-à-vis de ce qu'on appelle souvent le « petit patrimoine », celui qui n'est pas monumental et qui fait partie de l'expérience de vie des habitants, d'une certaine « culture locale », de ce qui est partagé et qui fait identité. On remarque aussi un processus de reconnaissance et d'appropriation de ces patrimoines de proximité par les habitants eux-mêmes, la société civile.

La dimension patrimoniale de la région Centre-Val de Loire est désormais acceptée par les institutions et par ses habitants. Il reste cependant à implémenter le niveau de connaissance et d'appropriation des patrimoines de proximité – aussi bien par les institutions que par les habitants – pour montrer la valeur sociale effective du patrimoine culturel et le transformer en bien commun. Pour ce faire, on a besoin d'améliorer la connaissance du rapport tripartite « habitant-territoire-patrimoine ».

Le projet PBC vise à améliorer la construction territoriale en région Centre-Val de Loire en valorisant son patrimoine matériel et immatériel de proximité, qui est parfois nommé « petit patrimoine ». Il est le patrimoine mineur, quotidien et intime ; il se distingue ainsi du patrimoine monumental et exceptionnel.

Nous investiguons sur la façon dont les legs culturels sont mobilisés en tant que catalyseurs de récits partagés et comment ils participent au processus de patrimonialisation en cours. La patrimonialisation peut être descendante (avec des actions éclairées en provenance du sommet de la hiérarchie administrative publique) ou bien ascendante (construite à partir de la base, souvent une micro-communauté local).

Dans cet ouvrage, nous présentons ce que nous appelons des « apérodrone », des rencontres publiques qui visent notamment des centres-bourgs de la région Centre-Val de Loire et en particulier du département du Loir-et-Cher. Nous cherchons ici à mieux comprendre les processus d'activation et/ou de revendication de l'héritage local par les habitants.

C'est ainsi que l'on cherche la co-production de connaissance sur la fabrique du patrimoine de proximité, qu'il soit matériel ou immatériel, sur la perception de l'espace consacré à la vie commune. En révélant les constructions de ces espaces – qui sont aussi des biens communs – par des activités territorialisantes, nous souhaitons identifier les modalités d'inclusion des habitants en tant que méta-acteurs du développement

régional, mais aussi permettre une meilleure intégration de la richesse patrimoniale des territoires dans les procédures et les instruments de planification territoriale en vigueur (au travers des PLU par exemple).

Est-ce que l'héritage de proximité « fait patrimoine » pour les populations aux côtés du « grand patrimoine » déjà reconnu ? Nous avons l'impression que ce que l'on appelle patrimoine de proximité évoque la quotidienneté et, étant plus facile à appréhender, permet de créer plus de liens entre les habitants et le territoire que les grands monuments, plus ouverts au flot des touristes nationaux et internationaux. Or, qu'en connaissent les acteurs et habitants du territoire ? Sont-ils intéressés et prêts à se l'approprier ? Quels sont les acteurs déjà mobilisés et ceux prêts à l'être ? Qui sont les plus réticents et sur quels critères ?

Sur la base de ces questionnements, une équipe de chercheurs a conçu et réalisé une méthodologie capable de mettre en exergue le rapport des habitants à leur lieu de vie. Il s'agit de comprendre ce qui constitue des formes de biens communs dans les villages et d'appréhender comment les habitants se représentent la notion de patrimoine de proximité.

Le processus participatif de la recherche permet de s'intéresser aux représentations que les habitants ont de leur village et des éléments qui le composent. Ici, le chercheur adopte volontiers une position neutre : il n'est pas le sachant, mais tente justement de positionner les habitants comme constructeurs de savoirs.

La réflexion globale sur les résultats des apérodrone, mais aussi sur les autres activités du projet, nous a amenés à proposer une analyse globale de l'approche au patrimoine de proximité. C'est bien dans le dernier chapitre de cet ouvrage que nous proposons les résultats de cette analyse, avec une lecture globale du fait patrimonial à partir de son échelle de proximité.

**Les centres-bourgs
ont besoin d'une
reconnaissance pour
pouvoir mieux aborder
les transformations
territoriales en cours.**

Patrimoine de proximité et biens communs dans les centres-bourgs

Nous nous sommes intéressés aux «villages», l'échelle idéale choisie pour bien rendre compte des richesses que l'on trouve dans les petits noyaux des territoires ruraux. Une forte composante du patrimoine de proximité se trouve en effet concentrée dans les centres-bourgs. C'est bien là que l'on trouve un grand nombre d'artefacts qui constituent des ensembles de biens communs à l'usage des habitants. Les volontés et les besoins de transformation des territoires poussent à prendre en considération les cœurs des bourgs comme des ensembles tangibles qui permettent d'organiser, sinon des identités locales spécifiques, du moins des caractères emblématiques des microterritoires du vécu quotidien.

La publication du rapport au Premier ministre «Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés» (Y. Dauge, 2016, présenté en février 2017) et la dynamique qui en a découlé ont vulgarisé l'utilisation du terme de centre-bourg pour nommer ces lieux et en faire une catégorie d'action spécifique.

C'est donc avec l'utilisation du terme de centre-bourg que l'on donne désormais un caractère aussi bien aux lieux (qui ont parfois perdu, au moins partiellement, leur polarité) qu'aux problématiques qu'ils supportent. Nous nous alignons sur cette nouvelle dénomination qui nous paraît tout à fait significative et explicite des situations que l'on retrouve dans ces sites.

Dans ce cadre, nous avons étudié des centres-bourgs pour faciliter la remontée en surface des interrelations entre le «grand» patrimoine et celui «de proximité».

Présentation des problématiques

Cette partie du projet PBC est en liaison avec deux des problématiques qui coexistent dans les centres-bourgs et qui ont besoin d'une reconnaissance – aussi bien en tant que sujet d'attention que de sujet réel – pour pouvoir mieux aborder les transformations territoriales en cours :

- La première de ces problématiques est liée à la possibilité de développement desdits centres et à la crise qui les touche. Les dynamiques économiques des dernières décennies du XX^e siècle et du début du siècle actuel ont privilégié la concentration des activités de consommation dans des zones nouvelles et spécifiquement aménagées, situées

en périphérie des villes et des villages. Ces zones se sont transformées en pôles d'attraction qui – souvent autour d'une enseigne de la grande distribution – aimantent les petits commerces, les services et même de nombreux artisans.

Les modalités de transport automobile, qui influencent le choix de localisation des résidences, mais qui permettent aussi de se rendre au lieu de travail loin de chez soi, ont eu et continuent d'avoir un rôle important dans cette reconfiguration spatiale. Les sites conçus et réalisés avant la diffusion massive de l'automobile – qui ont des soucis dans leur utilisation, entre difficultés de circulation et problèmes de parking – comme les centres-bourgs en pâtissent, avec une forte chute de leur capacité d'attraction, aussi bien commerciale et productive que, finalement, sociale (il ne faut pas non plus oublier, dans les rapports à la vie sociale communautaire, la chute progressive du rôle de l'Église, entité constitutive de la tangibilité des centres des bourgs en Europe).

- La seconde problématique est liée à la relation qui se construit entre le vécu des habitants et les espaces publics, communs et communautaires de ces centres. Dans notre cas, les habitants sont à la fois les résidents de longue durée, ceux qui habitent les lieux depuis des générations, et les nouveaux résidents qui viennent de s'y installer il y a quelques années seulement.

Dans le fonctionnement, il y a certainement un rôle joué par les personnes de passage ou bien les touristes, mais, dans le cadre de notre projet sur les communs locaux et les patrimoines culturels de proximité, on a estimé peu pertinent leur positionnement.

La première problématique est largement documentée à toutes les échelles, du plus local au national ; il s'agit d'un souci systémique qu'il faudra aborder tant il a transformé radicalement nos espaces de vie communs. Comme ce texte a été écrit pendant le confinement de mars-avril 2020, sous la pression de la pandémie de Covid-19, il ressort immédiatement que la transformation qui était en cours aura certainement des infléchissements à cause de cette nouvelle expérience que l'humanité – et a fortiori la région Centre-Val de Loire – a vécue.

C'est justement cette problématique qui a donné vie au projet et aux activités en cours. En effet, à côté des situations de difficulté, les centres-bourgs sont aussi les lieux que ciblent de possibles investissements (publics et/ou privés) pour des projets qui demandent à être analysés et estimés.

La deuxième problématique est celle que nous allons développer

directement ici, celle que nous allons essayer de présenter et de mieux appréhender. Nous tenterons de comprendre comment le centre-bourg – qui est très souvent aussi le centre historique – est perçu et exploité en tant que lieu expérientiel, comment les habitants s’y projettent et comment eux-mêmes voient ces lieux.

Nos intérêts visent donc à qualifier et mieux saisir les rapports expérimentés que les habitants mettent en œuvre dans ces lieux qui sont des noyaux significatifs de l’héritage culturel des municipalités, aussi bien en ce qui concerne la composante tangible de l’héritage culturel que l’intangible.

En commençant ce travail, nous avons lancé une série d’hypothèses interprétatives du rapport des habitants à l’espace central de leur municipalité. Tout d’abord, nous nous sommes questionnés sur la place du patrimoine historique formel – celui reconnu par l’État (via un classement ou bien une inscription) –, afin de comprendre si la communauté patrimoniale nationale, à tous ses niveaux (services déconcentrés de l’État ou décentralisés), trouve encore un écho au niveau de la communauté patrimoniale locale.

Du point de vue de la matérialité du patrimoine tangible, ces biens patrimoniaux façonnent les centres-bourgs et l’on a intérêt à comprendre le rapport qu’entretiennent les habitants avec ces anciennes pierres monumentales. Le terme de « monument » est pris ici dans toutes ses acceptions, mais on tient à montrer celle plus étymologique d’entité chargée de supporter la mémoire : « Empr. au lat. *monumentum*, de *monere* au sens de "faire penser, faire se souvenir" » (Le Trésor de la langue française informatisé, atilf.atilf.fr). Ce terme prend aujourd’hui un nouveau sens, car les monuments historiques permettent aussi de rappeler aux habitants le fonctionnement de la structure sociale et économique du site, il y a quelques dizaines d’années, c’est-à-dire bien après la grande vague de reconnaissance du patrimoine monumental « en pierre » qui a démarrée au XIX^e siècle.

Dans l’observation du rapport de la population avec les centres-bourgs, nous faisons ressortir ce qui possède, finalement, les caractéristiques de l’héritage culturel qui n’est pas reconnu et valorisé. Il s’agit, très probablement, du patrimoine de proximité qui trouve son sens collectif auprès de la communauté (patrimoniale ?) des habitants, mais qui ne se retrouve pas transcrit dans la communauté patrimoniale nationale.

Avec cette recherche nous voulons montrer et expliciter les expériences de construction des représentations des centres-bourgs telles que produites par leurs habitants. Cette narration auto-représentative montre la possibilité des biens communs à participer à la production territoriale.

Les biens patrimoniaux sont interprétés ici comme une sorte d'entité qui interagit avec les communautés des habitants, devenant d'une certaine manière un bien commun. Le « patrimoine » est un bien commun à caractère spécial qui inclut dans son statut aussi bien des caractères absolument privés (comme les propriétés et les usages matériels de quelques-uns de ces biens), que des caractères communautaires (comme la représentation du territoire « ancestral »).

Le choix des communes dans deux territoires séparés par la Loire

Pour rendre nos hypothèses opérationnelles, nous avons choisi de prendre en compte un nombre limité, mais significatif de municipalités. Cette partie du projet étant coordonnée par le CAUE 41, nous avons décidé de prendre en compte des municipalités du Loir-et-Cher. Ce département est quasiment coupé en deux par la Loire, qui coule de l'est vers l'ouest. Le fleuve caractérise une sorte de bandeau central qui sépare deux régions naturelles, marquées et significatives : la Beauce au nord et la Sologne au sud.

Alors que la première – la Beauce – est une zone très anthropisée et caractérisée par une forte vocation céréalière, la seconde – la Sologne – est caractérisée par de vastes zones boisées et la présence de nombreux étangs, qui l'ont rendue longtemps difficilement habitable.

À cette différence fondamentale que nous constatons dans les modes de production économique s'ajoute une distinction dans la prise en compte des questions patrimoniales. Au sud de la Loire, on compte de nombreux châteaux, le plus célèbre de tous étant celui de Chambord. Cette présence a facilité, au cours des dernières décennies, le développement d'un discours omniprésent de valorisation patrimoniale, renforcé par les usages récréatifs de la forêt (promenades, chasses). Le cas est différent dans la partie nord du département, qui ne bénéficie pas de la même quantité de patrimoine monumental et où, par conséquent, le récit patrimonial est plus modeste.

Nous avons donc décidé de prendre comme terrain d'étude des municipalités – leur centre-bourg – qui se trouvent des deux côtés de la Loire. Une des idées de base était d'évaluer l'impact des différents récits patrimoniaux dans les territoires considérés.

Les capacités opérationnelles de l'équipe de travail et la possibilité de réaliser avec conscience les travaux de terrain nous ont menés au choix de six communes, également réparties au nord et au sud de la Loire.

Pour procéder à la sélection des municipalités qui ont constitué

nos terrains de recherche, nous avons choisi trois types de communes semblables au nord et au sud de la Loire : une commune polarisante à l'échelle intercommunale, un village rural et une commune de l'axe ligérien au sein du périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. De cette façon, nous avons constitué des binômes qui fonctionnent en « couple géographique », mais aussi en couple fonctionnel.

Ces trois types de municipalités ont été identifiés selon ces critères prioritaires : le rôle de la municipalité dans le fonctionnement de la société, la relation avec une préexistence architecturale et patrimoniale reconnue, et la relation forte avec la ruralité, également productive.

Nous avons donc sélectionné trois municipalités de la Communauté de communes Beauce Val de Loire au nord du fleuve (Oucques, Suèvres et Talcy) et trois de la Communauté de communes du Grand Chambord au sud du fleuve (Bauzy, Bracieux et Saint-Dyé-sur-Loire). Bracieux et Oucques sont des communes ayant une attractivité importante au sein de leurs communautés de communes. Elles répondent aux caractéristiques de bourgs centraux dans les armatures urbaines locales, des points de référence. Suèvres et Saint-Dyé-sur-Loire se trouvent face à face, le long de la Loire, et représentent la bande fluviale, alors que Talcy et Bauzy sont deux petites communes dont l'environnement est constitué par des terres agricoles ou forestières.

À côté de ces regroupements par binômes, il est possible et intéressant, surtout pour notre pôle d'intérêt « patrimonial/communautaire », de constituer un binôme croisé qui inclut Saint-Dyé-sur-Loire et Talcy, municipalités dotées d'un patrimoine architectural ou urbain reconnu : le château, Monument historique classé à Talcy et, à Saint-Dyé-sur-Loire, la totalité du centre-bourg qui est protégée depuis 1992 par une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et a été homologuée récemment Petite Cité de Caractère®.

Les différentes tailles de municipalités permettent aussi d'évaluer l'impact de la dimension de l'action publique locale dans le rapport avec ses préexistences. Pour faciliter la lecture, nous considérerons comme référence les couples fonctionnels.

Les trois binômes : Oucques/Bracieux, Suèvres/Saint-Dyé-sur-Loire et Beauzy/Talcy

Ville-carrefour marchande de la Petite Beauce, **Oucques-la-Nouvelle** est une commune nouvelle, fortement agricole, produit du regroupement de quatre anciennes communes en 2017 (Oucques, Baigneaux,

Carte de localisation des municipalités



Beauvilliers et Sainte-Gemmes). La commune compte 1715 habitants (dont environ 1500 dans l'ancienne commune d'Oucques seule). La municipalité a subi de plein fouet le phénomène d'exode rural, suite à la modernisation des exploitations agricoles et la tertiarisation des emplois dans les années 1970. Elle arrive actuellement à maintenir sa population, en particulier grâce aux nouveaux lotissements dans lesquels s'installent de nombreuses familles qui travaillent dans l'agglomération de Blois ou des pôles avoisinants, comme Vendôme ou Châteaudun. L'ancien château et l'ancienne église paroissiale ont été démolis et une nouvelle église a été construite au XX^e siècle.

Aux portes de la Sologne, **Bracieux** est une commune d'environ 1300 habitants, enserrée entre deux cours d'eau (le Beuvron et la Bonne Heure) et située au carrefour de voies de communication importantes (la voie romaine de Toulouse à Blois et le chemin des Bœufs de Poitiers à Paris). La ville possède un caractère très urbain, caractérisé par une double polarisation autour de l'ancienne halle (curieusement non classée en tant que Monument historique) et de la mairie, avec sa grande place (un ancien foirail). Le bâti dense est assez caractéristique des bourgs du sud de la Loire qui étaient, à l'origine, environnés par des bois. Dans les cinq dernières décennies, la ville s'est élargie vers le sud, avec une série de lotissements d'habitation.

Nous notons que ces deux pôles ne sont pas pourvus de centres commerciaux périphériques ni de supermarchés.

Le binôme des deux municipalités plus petites est constitué par des villages de moins de 300 habitants chacune : 282 pour Bauzy et 248 pour Talcy.

Bauzy constitue un village hameau ; le bourg central s'est développé autour de l'église paroissiale Saint-Baumer (classée Monument historique), non loin de la rivière la Bonne Heure, au milieu de terres agricoles enserrées par la forêt et les étangs. Village solognot, Bauzy possède un caractère villageois affirmé, autour d'un site qui concentre tous les services publics (mairie, école, salle des fêtes), non loin de l'unique commerce du village. Plusieurs hameaux dépendant du village sont répartis autour du centre-bourg, particulièrement le long de la rivière de la Bonne Heure.

La commune de **Talcy** s'est essentiellement développée autour de son château (édifié pendant la Renaissance, mais repris en grande partie au XVII^e siècle et classé Monument historique) qui est l'élément structurant le bourg. Propriété des Monuments nationaux, il fut réhabilité dans les années 1990. Ce château accueille environ 13 000 visiteurs par an, ce qui le place au centre de toutes les activités locales, mais,

étant de propriété nationale, son degré d'appropriation par les habitants reste faible. Talcly est intimement liée à l'activité agricole qui compose la totalité de son environnement physique. À cause de la dimension très réduite de la municipalité, deux activités prennent une place très significative dans le centre-bourg, bien qu'étant situées aux limites du village : la Ferme de la Motte (centre agricole de transformation et de commercialisation, qui emploie environ 200 salariés) et l'entreprise Goulet et Thoré (commerce spécialisé dans la vente et la réparation de matériel agricole neuf et d'occasion). Ces deux activités économiques occupent à elles seules des centaines d'hectares et marquent le paysage et les vues sur le bourg depuis l'est et l'ouest.

Le dernier binôme se situe le long de la Loire. Les deux communes sont l'une en face de l'autre : Saint-Dyé-sur-Loire se situe sur la rive gauche du fleuve et son bourg s'étend jusqu'à lui, tandis que **Suèvres**, qui inclut dans son territoire l'ancienne île de Saint-Dyé, se trouve sur la rive droite ; légèrement éloigné du cours d'eau, pour rester en dehors de l'ancien lit majeur du fleuve.

Située aux portes de la Petite Beauce et non loin des bords de Loire, Suèvres est une commune de 1679 habitants, fortement marquée par la présence de l'eau : le centre-bourg est traversé par plusieurs petits cours d'eau qui alimentent des moulins encore en fonction aujourd'hui et des tanneries (il existait des moulins à tan et à foulon notamment).

Le site de Suèvres était déjà occupé, à l'Antiquité, et traversé par plusieurs voies de communication importantes. Cité fortifiée au VII^e siècle, la commune s'est développée « hors les murs » avec la multiplication de hameaux. Suèvres comportait trois paroisses (Saint-Christophe, Saint-Lubin et Saint-Martin), regroupées au XVIII^e siècle. Cela explique la présence de deux églises visibles dans la commune (Saint-Christophe et Saint-Lubin), la troisième ayant été détruite à la Révolution.

Suèvres a subi une chute démographique liée à la mécanisation du travail agricole, mais, dans les dernières décennies, sa population a augmenté grâce au développement de plusieurs lotissements où se sont installées des familles qui gravitent autour des pôles de Blois et Mer, reliés par une route départementale d'envergure qui mène jusqu'à Orléans.

De l'autre côté de la Loire, **Saint-Dyé-sur-Loire** est une commune d'un peu plus de 1140 habitants. Port historique de Chambord, Saint-Dyé-sur-Loire connaît un regain d'attractivité depuis les années 1970. La commune attire de nouveaux habitants, dont le profil socioprofessionnel est assez marqué : jeunes actifs périurbains ou retraités. 70 % de la population est active et plus de 80 % d'entre eux travaillent en

dehors de la commune. Les constructions descendent jusqu'au bord de la Loire, protégées par les hauts murs des jardins en rive. Le bourg intra-muros est largement articulé autour de son église (XII^e-XVI^e siècle). La présence de nombreuses maisons anciennes témoigne du riche passé de la commune.

Méthodologie et approche

Afin d'aborder ces questions efficacement, nous proposons un double parcours, qui sera ensuite réinterprété dans l'analyse conclusive.

Le premier parcours est celui d'une analyse traditionnelle du site, un diagnostic de la situation réalisé par des membres « experts », alors que, pour la seconde, nous avons imaginé une rencontre avec la population, dans une procédure innovante qui a ouvert à un échange franc et apparemment sincère, dans un environnement de « formelle informalité » qui permet un transfert efficace d'informations des habitants aux membres de l'équipe.

Présentation de la situation

Ce que nous appelons l'analyse traditionnelle est le développement d'une méthodologie classique d'apprentissage de la réalité des territoires, que nous avons mise en pratique, après et pendant une série d'inspections consacrées à la capture des sensations que les territoires peuvent offrir.

Les inspections ont été suivies d'une séquence de macro – et de micro – localisation. Dans un premier temps, nous avons réalisé un travail de macro-localisation pour comprendre et expliquer comment ces municipalités s'intègrent à leur territoire et comment elles ont participé à sa production au fil du temps. L'analyse du paysage et de la logique fonctionnelle des communications et des grandes productions fait partie de cette phase de macro-localisation, qui traite approximativement les communes comme des entités qui interagissent avec leur environnement. Bien évidemment, la lecture du territoire in situ a été faite en même temps qu'une lecture cartographique et iconographique par satellite, ce qui permet de comprendre les systèmes géographiques et territoriaux à une plus grande échelle. Pour ce travail, nous avons largement utilisé les cartes présentes sur le site du Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/>).

De la cartographie contemporaine, nous sommes passés à des cartes historiques de référence, d'une part pour essayer de comprendre

l'historicité des macro-localisations et d'autre part pour procéder à des microlocalisations des bâtiments, ainsi que pour saisir leurs fonctions au sein des municipalités.

C'est pourquoi nous avons ajouté aux cartes actuelles – et surtout aux images satellite – la cartographie la plus ancienne. Grâce à celle du XX^e siècle, nous pouvons appréhender le développement des nouveaux lotissements qui participent au développement récent des différentes communes et, en même temps, nous pouvons voir comment les récentes transformations affectent la configuration et le fonctionnement des centres historiques.

Une référence fondamentale – pour nous qui travaillons en relation avec le patrimoine et la valeur de l'historicité – se trouve dans le cadastre napoléonien (début du XIX^e siècle) qui permet de constater la présence des bâtiments et la configuration des villages avec une grande précision et dans une période préindustrielle ; en effet, l'industrialisation de la France était déjà en cours, mais ses transformations radicales n'avaient pas encore eu lieu sur le terrain.

Le travail sur la cartographie n'est pas seulement intéressant pour la compréhension de la situation de chaque village, il peut aussi fonctionner – et a fonctionné – comme une passerelle entre l'analyse dite experte et celle proposée aux habitants.

À côté des sources cartographiques, nous avons aussi utilisé les données statistiques de l'INSEE et des images satellite qui sont maintenant mises à disposition sur des sites Internet, à la fois spécialisés et publics, comme le site Géoportail, mais aussi sur des sites plus génériques et commerciaux comme Google Maps et Google Earth (www.google.com/maps/ et www.google.com/earth/). Ces couvertures, qui offrent désormais une vision diachronique sur quelques décennies, permettent une continuité logique et perceptive entre l'abstraction sémantique de la cartographie et l'expérience directe du terrain.

Comme la cartographie, les visualisations par satellite ont un intérêt pour la comparaison entre les lectures des experts et celles des habitants. C'est pourquoi nous nous sommes servis de cette base iconographique à l'occasion des rencontres avec les habitants. Grâce aux moyens techniques et aux ressources humaines de la Maison des sciences de l'homme Val de Loire, nous avons pu réaliser de courtes vidéos des communes, réalisées avec un drone qui a survolé les zones concernées.

Cette vue d'en haut – dans sa version brute et très riche en détails, mais aussi et peut-être surtout, dans sa version montée, qui donne de la clarté et de la continuité dans la visualisation – aide à la mise en relation les différents espaces et bâtiments des communes survolées.

Enfin, une troisième activité a consisté à rechercher des images photographiques historiques – généralement des cartes postales – qui permettent au lecteur externe d’imaginer les transformations historiques et à l’habitant d’activer un parcours de mémoire extrêmement utile pour comprendre la relation des habitants aux centres historiques.

Ces approches ont été accompagnées par des activités plus classiques d’étude bibliographique et de dialogue direct avec les habitants et les représentants des communautés locales, sans oublier la forte connaissance des lieux que les partenaires du projet ont développée au fil du temps, notamment le CAUE41 qui travaille sur ces territoires depuis de nombreuses années.

La mise en place des aérodrone

À côté de la lecture faite par les « experts », certes capables d’interpréter la réalité matérielle des centres villageois, mais pas forcément celle des membres de la communauté locale, nous avons cherché à collecter la parole habitante car nous avons ressenti le besoin d’écouter ceux qui vivent au quotidien dans ces espaces, pour qu’ils nous racontent comment ils se représentent les lieux.

Aussi bien pour des raisons de temps que pour des raisons disciplinaires, nous avons décidé de renoncer à l’immersion anthropologique avec les habitants. Certes, cette plongée nous aurait permis de connaître très précisément les usages et les perceptions spatiales et patrimoniales qui existent dans les six communes, mais, outre le fait que nous ne sommes pas anthropologues, nous n’avions pas vraiment besoin de cette richesse d’informations et notre recherche ne peut pas se permettre de lancer une plongée anthropologique, même si ce n’est que pour quelques mois, sur les six terrains.

Souvent, ces informations sont recueillies par le biais d’entretiens plus ou moins formels avec les habitants. Il nous a semblé plus sage de faire une proposition novatrice, que nous avons appelée « aérodrone » et qui nous permet de mettre en place un panel d’observations qui soit congru et cohérent avec les objectifs de notre travail. Comme nous travaillons sur la question du rapport qu’entretiennent les habitants avec les espaces communautaires et que nous nous intéressons particulièrement au rapport de la communauté à l’héritage (patrimonial ?), nous avons essayé de constituer une sorte de « réponse communautaire », qui ne s’apparente pas à un entretien collectif, mais qui, dans le même temps, s’éloigne de l’entretien individuel. Évidemment, pour constituer

notre discours, nous avons accompagné le travail d'étude et de terrain par des entretiens et des rencontres personnelles.

Afin de mobiliser la parole habitante, nous avons réfléchi à un stratagème pour montrer les lieux d'étude d'un point de vue inhabituel, celui d'une vue dynamique à vol d'oiseau. La MSH Val de Loire nous a aidés en nous fournissant un drone et surtout le pilote cameraman. C'est ainsi que, au cours de l'été 2018, nous avons procédé à des tournages dans les six communes, après avoir obtenu les autorisations nécessaires auprès de la préfecture (survol et tournage).

Le fait de voir une petite équipe à l'œuvre a immédiatement suscité de la curiosité parmi les personnes présentes, dont certaines sont venues nous demander ce que nous faisons, confirmant que l'idée d'utiliser le drone pour acquérir des images était non seulement intéressante, d'un point de vue strictement technique, mais aussi comme prétexte pour ouvrir une discussion sur le patrimoine et les espaces du village.

Les prises de vue aériennes nous ont fourni des éléments utiles pour la lecture du territoire, car elles nous aident désormais à comprendre les relations spatiales qui se forment autour des points survolés et que la vue sur place, au sol, ne permet pas de saisir, mais également que la vue verticale des images satellite ne rend pas avec la même force sémantique. Les images permettent en outre d'illustrer le territoire – en particulier les centres et leur densité de population, mais aussi les matériaux et les limites physiques des centres eux-mêmes – avec une vidéo, un langage riche que nous commençons à connaître.


Une fois le tournage et le montage des vidéos aériennes effectués par municipalité, et après l'étude préliminaire des municipalités, le CAUE a contacté les municipalités afin d'organiser des réunions publiques dans un lieu mis à disposition par la collectivité. Il était, pour nous, essentiel de convaincre les élus des différentes communes de soutenir notre projet, afin qu'ils puissent relayer la démarche localement, notamment auprès des habitants (boîtage, publicité, etc.).

Nous avons donc préparé et réalisé six réunions, une pour chaque commune, qui ont eu lieu à ces dates :

- **Saint-Dyé-sur-Loire**, 2 octobre 2018
- **Suèvres**, 10 octobre 2018
- **Oucques**, 3 octobre 2018
- **Bauzy**, 11 octobre 2018
- **Bracieux**, 16 octobre 2018
- **Talcy**, 18 avril 2019

Deux exemples de la série d'affiches annonçant les apéritifs

Vers un sens commun pour le patrimoine de proximité



« APÉRO-DRONE, VOTRE VILLAGE VU DU CIEL »

LE 11 OCTOBRE 2018
DE 18H30 À 20H30
À LA SALLE COMMUNALE DE BAUZY



VENEZ ÉCHANGER ET DÉBATTRE AUTOUR D'UNE PRÉSENTATION
DES VUES DE DRONE DE VOTRE COMMUNE,
AVEC UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE QUI TRAVAILLE SUR VOTRE TERRITOIRE

UN VERRE DE LAMITIÉ ET DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES SERONT OFFERTES À CETTE OCCASION





« APÉRO-DRONE, VOTRE VILLAGE VU DU CIEL »

LE 02 OCTOBRE 2018
DE 18H30 À 20H30
À LA GRANGE COMMUNALE
DE SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE



VENEZ ÉCHANGER ET DÉBATTRE AUTOUR D'UNE PRÉSENTATION
DES VUES DE DRONE DE VOTRE COMMUNE,
AVEC UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE QUI TRAVAILLE SUR VOTRE TERRITOIRE

UN VERRE DE LAMITIÉ ET DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES SERONT OFFERTES À CETTE OCCASION



L'idée était de se rencontrer et d'avoir un discours guidé dans un environnement détendu et informel.

Qu'est un apérodrone ? Dynamique d'une session

Mais qu'est-ce qu'un apérodrone ? C'est un nom inventé en croisant les termes "apéritif" et "drone". Le premier terme, pour donner l'idée d'un moment convivial en fin de journée – donc avec une certaine disponibilité de temps –, et le second, pour indiquer la présence d'images prises avec un drone survolant sa propre commune. L'objectif de ce terme hybride était bien de susciter la curiosité des habitants pour les engager à venir nous rencontrer. Une photographie issue du montage vidéo leur était d'ailleurs remise lors de ces réunions.

Cette méthode s'est révélée un excellent prétexte pour inviter les habitants à réagir sur leur espace de vie, sur ce qu'ils voient, mais aussi sur ce qu'ils ne voient pas.

Le concept est simple : à partir d'un film panoramique à 360° d'un village, l'équipe de recherche souhaite ouvrir le débat en facilitant la prise de parole des habitants qui ont accepté l'invitation par les services des mairies.

La vue dynamique depuis les airs est très parlante, beaucoup plus qu'un plan, une orthophoto ou de simples images. Cette méthode permet de faire réagir rapidement l'assemblée. Pour les six municipalités tests, nous avons fait le choix de réaliser un film assez court (environ 3 minutes) qui débute toujours devant l'église du village, lieu de décollage privilégié. En effet, souvent unique et bien connue des habitants, l'église est aisément identifiable et leur permet de se repérer facilement.

Les vues aériennes montrent ensuite le village dans son environnement lointain (le grand paysage), puis dans son contexte plus resserré. Le drone permet de comprendre de façon dynamique l'organisation spatiale de la commune en quelques minutes seulement.

Après la présentation en session plénière des objectifs de la réunion et la projection de la vidéo (laissée en boucle sur l'écran par la suite), une discussion générale s'engageait systématiquement sur la lecture des espaces existants, la façon dont ils sont perçus, ce qu'ils sont... Après un moment d'hésitation où la prise de parole des habitants semblait difficile, nous avons toujours réussi à développer des situations d'échanges animés avec les personnes présentes.

Une fois ce temps d'échange collectif terminé, nous avons choisi de répartir les participants entre deux ateliers, et nous avons ouvert l'espace informel de l'apéritif pour ceux qui ne souhaitaient pas participer à

ces temps d'échanges, mais qui préféraient discuter de façon informelle et plus personnelle avec des membres de l'équipe de recherche.

L'équipe du projet est toujours venue en force, de sorte que nous avons pu gérer simultanément au moins trois moments d'échange : les différents ateliers – au moins deux et jusqu'à quatre – et l'échange informel.

Par souci d'équité et de respect des personnalités de chacun, nous avons toujours mis à disposition une zone d'expression libre – boîte avec papier et stylos –, afin que les plus timides puissent laisser des messages anonymes, mais elle a peu été utilisée, malgré la publicité faite.

Atelier cartographique : comment les habitants vivent-ils leur village au quotidien ?

L'une des façons les plus traditionnelles de représenter les lieux est le dessin cartographique. Cependant, les habitants ne sont pas habitués à dessiner des cartes. Pour dépasser cette limite, nous leur avons proposé de se faire accompagner dans le dessin par des membres de l'équipe, de façon à ce que la dimension technique que requiert la cartographie ne soit pas un frein à leur expression. L'idée de l'utilisation de la carte était de permettre aux habitants de spatialiser leurs lieux de vie, leurs déplacements, etc.

L'atelier a proposé d'attirer l'attention des participants sur l'interaction de leurs expériences spatiales dans l'utilisation du village et l'espace du village lui-même. Ce moment a un sens, car il permet d'imaginer comment les espaces des centres des villages sont utilisés et, par conséquent, d'imaginer comment l'espace commun du village est conçu.

Dans la vie normale, il est assez rare de traiter des espaces représentés par des cartes et c'est la raison par laquelle, dans le cas de cet atelier, des professionnels expérimentés du CAUE se sont proposés comme interface entre les habitants disponibles et l'élément représentatif que nous appelons ici « carte mentale ». Par ce terme, nous indiquons une représentation graphique, en deux dimensions et cohérente, de la spatialité réelle et matérielle du centre-bourg.

De nos jours, surtout pour les non-spécialistes, la relation est plus immédiate et plus simple avec les photographies aériennes (ou satellite) qu'avec les cartes, car la représentation cartographique nécessite une abstraction et une élaboration, tandis que l'image photographique zénithale nous offre un langage directement tiré de l'expérience visuelle naturelle. C'est pour cela que nous avons utilisé des photographies aériennes comme support des cartes mentales.

Nous avons évidemment d'autres représentations qui dérivent – dans leur quasi-totalité – de la spatialisation des récits produits par certains des habitants (dans ce cas, du dessin numérique sur une image photographique zénithale), quelques notes spatialisées que nous avons rassemblées et que nous avons essayé de regrouper – avec les thèmes proposés dans les discussions – dans une carte globale qui propose de mettre en évidence les usages communs de l'espace municipal.

Identifier les limites du centre et les chemins empruntés par les villageois est une activité que les experts externes ont du mal à comprendre. Nous nous sommes donc ouverts aux habitants. La méthode consiste à mettre ceux-ci en situation de produire une carte qui fasse état de leurs rapports à l'espace : mobilités, usages, perceptions... Autant d'items qu'ils étaient invités à transcrire sur un plan. Aidés par l'équipe de recherche, il leur était possible de dessiner (ou de faire dessiner) trois types d'informations : les informations liées à leur rapport à la centralité (perçue, vécue...), celles liées à leurs parcours dans le village et celles qui concernent les lieux qu'ils considèrent importants. Ces cartes mentales permettent de mieux saisir la façon dont les habitants pratiquent leur espace et doivent nous aider à définir quels sont les *commons* dans chaque village.

Une élaboration successive – pour standardiser les notes et rassembler les informations personnelles dans chaque lecture, par municipalité – a fait résulter des cartes produites collectivement et qui expriment les visions des habitants.

Atelier cartes postales : appréhender l'évolution du village par la photographie

L'autre atelier était consacré à la collecte de la mémoire des habitants, en imaginant activer un chemin de réflexion sur la transformation de certains sites qui semblent significatifs pour l'appropriation patrimoniale des espaces.

L'atelier cartes postales a constitué un temps fort pour évoquer avec les habitants l'évolution de leur village. Le principe est relativement simple : nous avons collecté des cartes postales anciennes, probablement de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle, et nous avons reproduit les mêmes vues aujourd'hui. Cela permet simplement et efficacement de montrer ce qui a changé ou ce qui a perduré. Bien sûr, il ne s'agit que de quelques vues du village, souvent des monuments ou du centre-bourg, mais c'est un prétexte efficace pour engager le dialogue

sur l'évolution de l'espace de vie des habitants et comprendre ce qui est important pour eux, voire aller plus loin en évoquant les éléments de patrimoine.

Pour ce faire, nous avons choisi de comparer des images de cartes postales anciennes avec des photos des mêmes lieux prises aujourd'hui. La différence, même si elle est parfois minime, est immédiatement perçue comme un prétexte pour parler des transformations globales du village et de son centre-bourg.

Sur la base de cartes postales anciennes de chaque commune, collectées dans les archives départementales du Loir-et-Cher, nous avons cherché à reproduire les mêmes prises de vue aujourd'hui, afin de construire une comparaison à plus d'un siècle d'écart. L'objectif de cet atelier était de discuter des évolutions du paysage urbain, en qualifiant la présence ou l'absence de certains éléments bâtis, la transformation des villages ou la métamorphose de la végétation. Le support des cartes postales était, là encore, un prétexte pour faciliter le dialogue entre l'habitant et l'équipe de chercheurs sur sa conception de l'évolution du village.

Cet atelier a également été très efficace pour libérer la parole des habitants, qui se sont ensuite mis à raconter leur récit patrimonial du village, avec leur propre vision des évolutions.

À côté des deux ateliers, pour tenir la promesse d'un apéritif, l'équipe a tenu un comptoir avec quelques bouteilles, des mignardises à grignoter et un accueil chaleureux pour continuer les discussions... La distribution de boissons a permis de parler librement et sans contraintes des expériences et des histoires de chacun sur le patrimoine et les biens communs des municipalités.

Oucques-la-Nouvelle : l'invisible patrimoine ou ce qui n'est plus

Ville-carrefour marchande de la Petite Beauce, au nord de Blois, Oucques est un site occupé dès le Néolithique pour la qualité des terres agricoles. Au cours de l'histoire, l'agriculture est restée la principale activité qui a entraîné le développement du territoire. La position de la commune en fait un pôle d'échanges, protégé au Moyen Âge par des fortifications. Le rôle marchand de la ville est conforté au XIX^e siècle : lieu stratégique au carrefour de plusieurs routes importantes (qui mènent vers Blois, Vendôme, Châteaudun et Beaugency), il s'échange à Oucques les produits d'une activité agricole foisonnante. La halle-mairie témoigne de cette situation de place d'échanges commerciaux. Le nombre de cafés et de commerces dans la rue principale, jusqu'au milieu du XX^e siècle, s'explique en grande partie par cette situation le long de routes marchandes. Ainsi, le Café de la Renaissance fut un haut lieu du bourg, très structurant dans la vie sociale locale (café, bar, bal, cinéma, restaurant).

Village d'un peu plus de 1 500 habitants, Oucques a connu les vicissitudes de l'histoire : elle a démographiquement subi l'exode rural, mais arrive à maintenir la même quantité de population grâce à la présence de nombreuses exploitations agricoles. Oucques connaît aujourd'hui une nouvelle phase de développement grâce à la construction de lotissements, permise par la proximité des bassins d'emplois de Blois, Vendôme et Châteaudun. Néanmoins, on peut dire que la phase glorieuse de la croissance du village a pris fin avec la mécanisation du monde agricole et la tertiarisation des emplois. L'économie du village, qui gravitait essentiellement autour de l'agriculture et de quelques entreprises spécialisées dans ce domaine, a été fortement touchée, par effet domino, à partir des années 1970. Dans les décennies qui ont suivi, la commune a peiné à retrouver un réel dynamisme et a perdu un certain nombre d'activités – de services ou liées au tourisme (piscine, camping, etc.).

Le noyau central du bourg était, comme souvent, un château¹. Un premier, construit entre le IX^e et le X^e siècles, a été démoli pendant la guerre de Cent Ans. Il a été reconstruit au même emplacement, mais il n'a pas survécu à la Révolution. De ce château ne subsiste plus qu'une chapelle en piteux état.

L'église du village était, elle aussi, très dégradée et fut démolie au début du XX^e siècle, quand fut réalisée l'actuelle église du village qui se trouve à la place du parc de l'ancien château.

La construction, en 1963, de la première piscine extérieure chauffée du département a permis de développer un pôle sportif et de dynamiser la commune, mais le bassin a été détruit en 2016, après avoir été fermé en 2008 à cause de sa vétusté. Toutefois, d'autres équipements ont été maintenus et font l'objet de projets de rénovation depuis ces dernières années.

Il n'existe aucun édifice classé ou inscrit aux Monuments historiques dans la commune, même si on note la présence d'un moulin à pivot du XVIII^e siècle, restauré dans les années 1990 et acquis par la commune en 1992. Il est un vestige du temps où la Beauce avait beaucoup de moulins.

¹ <https://www.oucques.fr/histoire.html>



À Oucques, le principal élément de patrimoine pour les habitants semble immatériel : il s'agit du carnaval et des cavalcades qui se déroulent tous les ans dans le bourg.



Vue drone de la commune dans son environnement (© MSH Val de Loire)

Oucques-la-Nouvelle

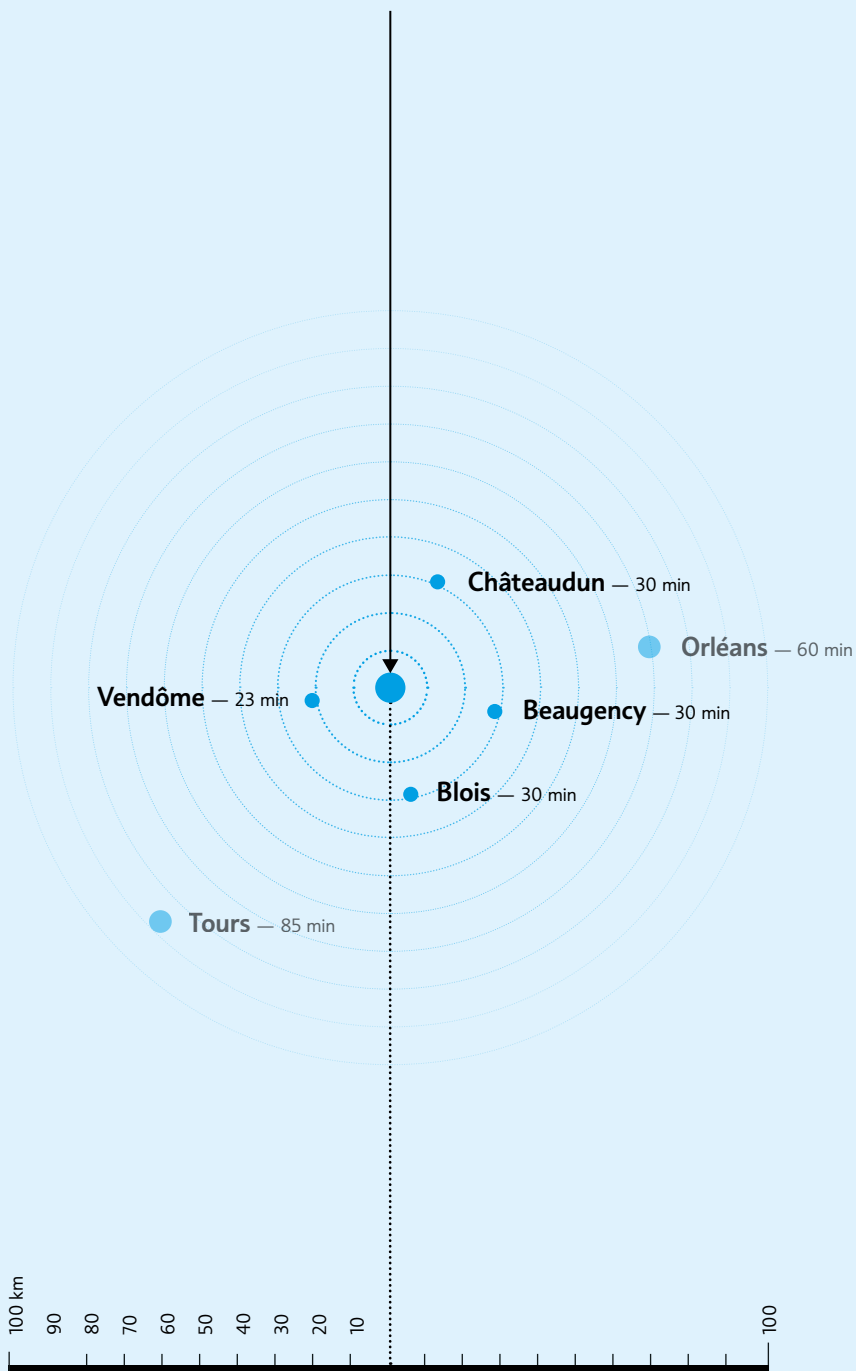


Schéma d'organisation spatiale

Dans cette carte, dont les limites ont été fixées arbitrairement en fonction des photographies aériennes disponibles, on remarque une grande homogénéité avec trois espaces ouverts qui caractérisent le centre-ville : la place du Petit Marché près de la mairie, la place du Château et l'espace derrière l'église.

Oucques-la-Nouvelle : l'invisible patrimoine ou ce qui n'est plus

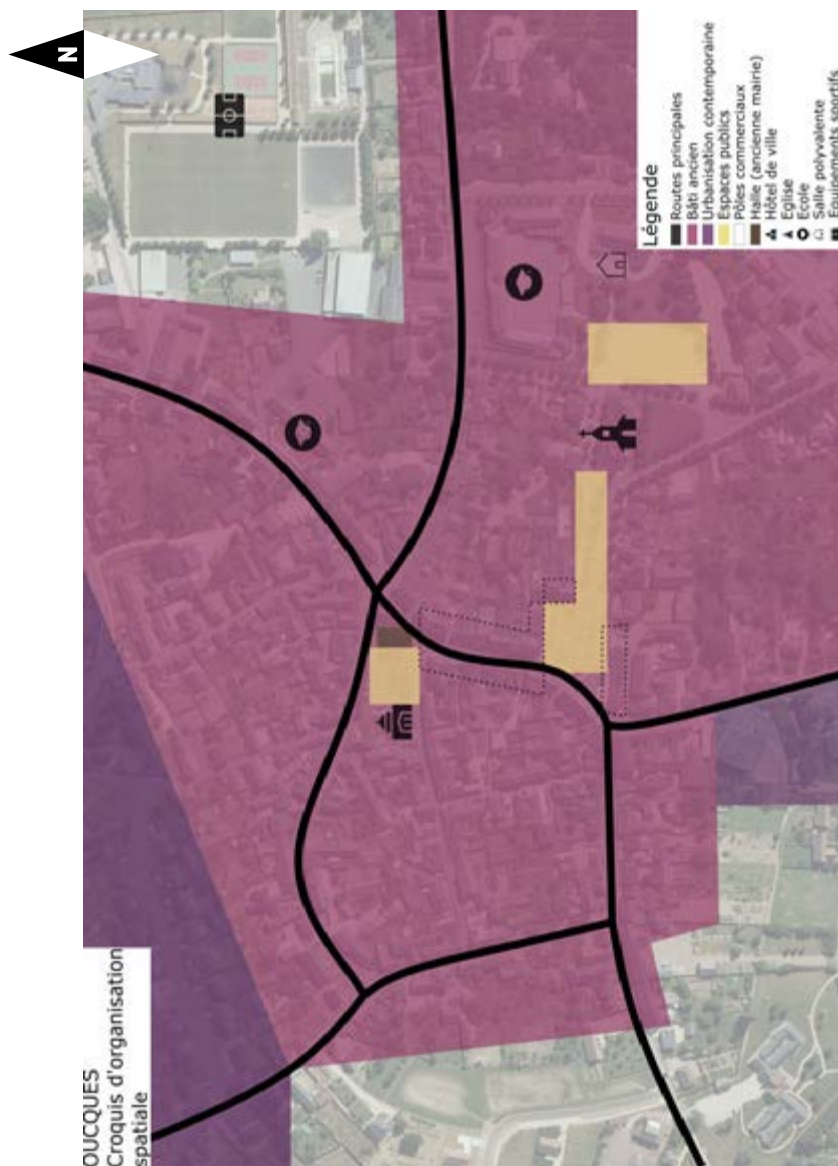


Image 1

Carte de Cassini © Géoportail
Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BnF

Image 2

Carte d'état-major © Géoportail

Image 3

Cadastre actuel © Géoportail Données
cartographiques : © IGN

Image 4

Carte IGN actuelle resserrée (Géoportail, 1 : 10 000)
© Géoportail



Oucques à travers les âges

1 — Carte de Cassini (Géoportail)

Il s'agit de la carte générale de la France, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury². Oucques paraît dans la Feuille 29 - Blois. Il s'agit d'un exemplaire en couleur – feuillets gravés et aquarellés – dit « de Marie-Antoinette ». La levée date de 1754-1755 et la publication, probablement de 1760.

Sur cette carte, on voit un village de forme circulaire, placé sur la route de Vendôme à Marchenoir. On remarque que la route de Châteaudun à Blois ne passe pas par Oucques, mais plus à l'est. Oucques n'est donc pas née d'une situation de carrefour, car on peut supposer que le tracé de la route de Châteaudun à Blois a été modifié ultérieurement. Par ailleurs, la carte montre de grands jardins à proximité du bourg, sans doute ceux de l'ancien château aujourd'hui démoli.

2 — Carte d'état-major – 1820-1866 (Géoportail)

La carte d'état-major fut commandée en 1808 par Napoléon 1^{er}. La première conception a été réalisée par le colonel Bonne³. Après un premier abandon de ce travail, quand les relevés reprurent, après 1815, la projection de Bonne fut confirmée et la France entière fut levée, avec la finalité de mettre à jour la carte de Cassini, désormais obsolète. Levée partiellement à l'échelle 1/40 000 et partiellement à l'échelle 1/80 000, cette carte, avec les 273 coupures rectangulaires qui la composent, ne fut achevée dans sa totalité qu'en 1875. La version que nous utilisons est celle qui est géoréférencée par l'IGN et mise à disposition sur le site Géoportail. Pour permettre la superposition aux cartes actuelles, la projection de Bonne a été transférée en projection Lambert-93.

La carte montre un bourg resserré, bordé par des cours d'eau, aujourd'hui partiellement enterrés (le Réveillon, à l'ouest du bourg, par exemple). On voit aussi que la route de Châteaudun à Blois a été détournée et passe désormais par Oucques.

² <https://www.geoportail.gouv.fr/>

<https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/cassini-centre-val-de-loire?mode=desktop>

https://www.cdip.com/cassini/cassini_carte_liste.html

³ Bigourdan G., La carte de France, In : Annales de Géographie, t. 8, n° 42, 1899, p. 427-437

www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1899_num_8_42_6155 (Wikipédia et Géoportail)

3 — Cadastre actuel (Géoportail, 1 : 10 000)

Le plan cadastral montre un village dense organisé autour de deux grandes places. Autour, on remarque un parcellaire typique des lotissements récents et, au-delà, de vastes parcelles agricoles.

L'apérodrone à Oucques-la-Nouvelle

La réunion publique à Oucques s'est tenue le 3 octobre 2018 à la salle des fêtes, avec la participation d'une trentaine d'habitants, dont le maire de la commune.

Le vol en drone au-dessus d'Oucques montre un bourg assez important au milieu des champs : la topographie du site est assez plate et l'activité agricole, très développée. Les habitants remarquent rapidement que le bourg est assez dense et ramassé, mais avec des respirations végétales dans les jardins : « C'est bien homogène. Bien groupé, mais bien séparé par la route ».

À la vue de la vidéo, les habitants relèvent surtout ce qui manque, c'est-à-dire ce que la prise de vue ne montre pas ou ce qui n'existe plus. Ils remarquent aussi ce que la vue efface : la mairie, la circulation, l'animation... « Ça ne paraît pas très vivant » ; « On ne voit pas l'animation du village, la circulation ».

Les éléments disparus du patrimoine émergent dans les discours des habitants : la piscine (la première du département), le silo à grain, l'église, le château... Autant d'éléments qui ont été détruits, mais qui marquent encore l'identité de la commune. À propos du silo à grain démoli, un habitant expliquait : « On a déjà détruit un silo, alors on ne va pas détruire le deuxième. C'est un peu du patrimoine ! » Cet élément typique de l'activité agricole céréalière constituait un élément identitaire pour la commune : « Ce n'est pas forcément une belle image, mais c'était une image ! »

À Oucques, le principal élément de patrimoine pour les habitants semble immatériel : il s'agit du carnaval et des cavalcades qui se déroulent tous les ans dans le bourg. Événement fédérateur, il existe depuis la fin du XIX^e siècle ; il reste présent dans les mémoires des habitants et fait partie de l'identité du village⁴. Ce serait ce moment festif particulier qui aurait donné sa devise au village : « Plaire et s'amuser ». Oucques portait d'ailleurs un nom évocateur, avant la fusion de plusieurs communes, « Oucques-la-Joyeuse ». C'est l'un des derniers événements qui rassemble et qui permet aux habitants de se retrouver.

Petite présentation d'un site qui a changé : l'ensemble silos-piscine

Suite à cet engouement pour la mémoire du silo et de la piscine qui ont été démolis, nous avons cherché le site qui se trouve le long de la rue de Beaugency. À la place de l'ancien silo à grain, on trouve la maison médicale d'Oucques-la-Nouvelle et la place anciennement occupée par la piscine est un terrain actuellement libre, près de terrains de sport (tennis et football).

Dans la municipalité d'Oucques, on vit s'ouvrir le premier complexe nautique du département, dans les années 1960. Construite en 1959, la piscine a été fermée au public en 2008, suite à des problèmes de structure liés aux rénovations de la piscine en 1998. Les travaux n'ont pas atteint le résultat espéré. Au contraire, ils ont conduit à la démolition de l'infrastructure en 2016. Ce choix, lié aux difficultés et aux coûts de la récupération des ouvrages désormais en ruines, avait fait l'objet de questionnements et de colère dans la commune, notamment par la constitution d'un collectif « Sauvons la piscine d'Oucques » qui était contraire au choix de la municipalité.

Le silo agricole était une sorte de « gratte-ciel de la Petite Beauce agricole » ; il a été une des réponses faites aux besoins de l'agriculture céréalière qui était en train de se développer au siècle dernier avec l'agrandissement et la mécanisation des cultures. Celui qui était appelé le « silo béton » fut malheureusement rapidement obsolète, à cause de sa forme et de sa dimension : il a atteint son record de stockage de blé en 1984, quand il avait atteint la saturation de sa capacité théorique de contenance.

Il a continué à fonctionner, mais, peu à peu, la coopérative de gestion a perdu ses sociétaires ; et ses activités ont été arrêtées en 2001, pour fermer en 2002.

⁴ Voir les films compilés par CILIC :

<https://memoire.cilic.fr/decouvrir/article/retrospectives/les-cavalcades-de-oucques-la-joyeuse>



Atelier cartes mentales

La municipalité d'Oucques possède un centre-bourg fortement marqué par la mémoire des espaces et des lieux qui ont été modifiés, parfois même qui ont été perdus à jamais à cause de besoins de transformation de la ville et de son système économique.

La mise en forme cartographique de la parole habitante revient sur les discours que l'on a pu entendre à l'occasion de la session plénière de la rencontre et l'on remarque immédiatement l'importance de la partie centrale de la départementale D 924 Blois-Châteaudun qui, dans le centre urbain, prend le nom plus que significatif de Grande Rue, antonomase pour la mémoire et l'image de la vie dans la municipalité.

Selon les dires des habitants et au vu des esquisses cartographiques, le chemin principal – marqué en fuchsia sur la carte – lie Oucques à Vendôme plutôt qu'à Blois, marque probable de son appartenance à la Beauce plutôt qu'au Val de Loire. À cette structure qui règle la circulation à moyenne distance se joint une configuration spatiale qui privilégie, dans le cadre des déplacements locaux, la partie orientale du centre.

A contrario, on remarque une forte polarité « habitations/lieux privés » dans la partie occidentale du centre-bourg. En effet, la presque totalité des sites à usage public se trouvent à l'est de la Grande Rue et ils catalysent le discours qui porte en priorité sur les espaces et usages publics de l'espace de vie des participants.

Les lieux remarquables comme principaux peuvent se relier à plusieurs sous-ensembles. Dans la carte, nous avons fait le choix de ne pas indiquer les lieux qui ne sont cités qu'une fois ; il nous paraît néanmoins utile de rappeler qu'ils tracent les limites des mêmes espaces qui sont présentés en tant qu'espaces de centralité.

L'ancienne mairie, aujourd'hui espace public, est importante et son aura inclut la partie plus "centrale" de la Grande Rue. En effet, on remarque que c'est bien la façade latérale du bâtiment qui fut la mairie qui a acquis un rôle principal. Et c'est toujours cette façade qui, centrale sur la rue, prend l'espace symbolique et esthétique de l'objet monumental qui, justement, est absent à Oucques.

Les autres lieux importants sont l'église, le complexe sportif et le silo à grains. L'église est relativement récente (première moitié du XX^e siècle) et elle est restée à la limite des transformations urbaines. Elle se trouve entre deux espaces libres qui ont été signalés comme lieux de centralité. C'est très intéressant de remarquer comme, en l'absence d'une véritable place (espace dédié à la rencontre, mais aussi doué de signes symboliques de la vie communautaire), les lieux vides qui sont très souvent utilisés

comme des parkings assurent une valeur de centralité. Ils sont perçus comme espaces de vie, aussi bien pour leur fonction habituelle – finalement, on a tous besoin de garer notre voiture –, mais ils ont aussi la valeur symbolique portée par la plus grande activité culturelle de la ville, son carnaval, qui demande de grands espaces. Lors de cet événement festif, le défilé se passe dans la Grande Rue, tandis qu'une fête foraine occupe les autres grands espaces libres.

Dans la présentation, on remarque aussi la présence de la place du Petit Marché – près de la mairie actuelle –, qui n'était pas présente dans les discours. Cette place possède probablement une valeur de centralité qui dérive de la présence des municipalités (l'actuelle et l'ancienne) et elle est donc un haut lieu de la municipalité.

Parmi les lieux importants de la ville, on remarque les installations sportives, terrains de jeux qui, bien évidemment, sont très fréquentés par les habitants d'Oucques. Le site est très important pour son passé récent. Le centre aquatique était installé dans cet ensemble urbain et les habitants gardent la mémoire de la piscine et, très probablement, de la querelle concernant sa démolition qui s'est achevée assez récemment, finalement.

Immédiatement à côté des installations sportives se trouvait l'ancien silo qui, démoli au tout début du XXI^e siècle, a marqué de son empreinte la *skylíne* d'Oucques pendant sept décennies. Sa mémoire en tant que lieu important de la ville fonctionne avec l'autre silo, qui est encore debout et utilisé, proche de la gare. Ce dernier aussi est indiqué comme lieu important pour la mémoire patrimoniale de la ville.

Finalement, dans les récits des habitants, on voit bien le passage à la vie actuelle d'un ancien bourg qui se trouve dans une phase dynamique et intermédiaire de son évolution, comme l'unification sous le nouveau nom d'Oucques-la-Nouvelle le montre à un niveau administratif. Oucques est une municipalité qui a été privée, par l'histoire, des sites qui organisent traditionnellement la spatialité publique : une place de l'église, ou bien de la mairie, ou parfois un espace historique pour le marché hebdomadaire. Cette ville commence à construire, aujourd'hui, sa centralité autour de sa nouvelle dimension communautaire.

Cette microsociété construit donc son espace patrimonial, central et important, autour des activités communes hébergées par l'ancienne mairie et la partie centrale de la Grande Rue. C'est bien autour de ces espaces de vie qu'est organisé tous les ans le carnaval, la grande kermesse culturelle et patrimoniale qui caractérise Oucques.

Atelier cartes postales

Oucques-la-Nouvelle : l'invisible patrimoine ou ce qui n'est plus



Page précédente

Cette image montre la place du Château, bordée de commerces, et la halle, au bout de la perspective de la Grande Rue.

Aujourd'hui, la place est devenue un parking.

Page de gauche

Cette image de la rue de Sonnier montre des gens dans la rue et, au fond, on distingue l'ancienne église d'Oucques, aujourd'hui démolie.

Plusieurs maisons (à gauche de la carte postale) ont aussi été détruites : la rue s'en trouve élargie et une place a pu être créée.

Page de droite

Sur cette image de la place du château, on remarque en arrière-plan que l'église Saint-Jacques-le-Majeur est en construction.

La place, aujourd'hui transformée en parking, a beaucoup évolué et on notera la destruction de quelques bâtiments.







Page de gauche

Cette image montre l'hôtel de ville depuis la Grande Rue. On voit sur la photographie contemporaine que les bâtiments en arrière de la mairie ont été démolis.

Page de droite

La comparaison de cette carte postale de la rue de la Poste (actuelle rue de la Salle) à la photographie actuelle montre qu'il y a eu peu d'évolution dans la structure du bâti.



Page de gauche

Cette image montre la Grande Rue et l'hôtel de ville en arrière-plan. La composition de la rue n'a pas beaucoup évolué, même si certaines cellules commerciales ont disparu.

Page de droite

Cette image de l'avenue de Châteaudun montre une auberge à gauche et un café à droite. Aujourd'hui, les deux ont disparu, même si les bâtiments demeurent.



11. — Cercueil de la messe — Avenue de Châteaudun



Oucques-la-Nouvelle : l'invisible patrimoine ou ce qui n'est plus



Page de gauche

Cette image de la Grande Rue (prise depuis l'hôtel de ville) montre l'artère commerçante de la ville, ce qui est toujours le cas aujourd'hui, même si beaucoup de commerces ont fermé.

Image de droite

Cette image montre la vieille église d'Oucques, aujourd'hui démolie. L'emprise au sol que sa démolition a libérée n'a pas été réinvestie, puisqu'il y a aujourd'hui une place qui fait office de parking. Même si l'église a disparu, on note qu'il y a toujours des arbres le long de la rue.





Retour sur les échanges avec les habitants

Cet atelier fut l'occasion d'évoquer l'évolution d'Oucques : ce qui a changé comme ce qui n'a pas changé. Les réactions s'orientent vers deux points principaux :

- Les éléments de patrimoine en élévation : la halle (ancien hôtel de ville) est un élément très important, qui fait l'unanimité auprès des habitants. Elle marque le bout de la perspective de la rue principale et symbolise le lieu du pouvoir municipal et des événements. Les axes de communication principaux (dont la rue commerçante) ont été bien conservés. La conscience patrimoniale des habitants s'accroche à des éléments identitaires locaux, notamment liés à l'activité agricole : « On est dans une région où il n'y a pas grand-chose », il semble donc important de sauvegarder ce qui peut l'être.

- Les éléments qui n'existent plus : la destruction de la piscine en 2016 a provoqué un vif émoi chez les habitants : « La piscine manque au village. » « Pour nous, elle était belle ! » « La piscine, c'était du patrimoine... » Cela ne s'est pas fait sans contestation. Les habitants évoquent encore l'un des silos à grains (élément identitaire en pleine Beauce) aujourd'hui détruit, l'ancienne gare et l'église, elle aussi détruite dans les années 1920, mais qu'une carte postale ancienne montre explicitement : « Elle était belle, l'église ».

Une certaine nostalgie du passé se dégage du discours des habitants, avec des références aux équipements communaux aujourd'hui fermés. Le terrain de camping et la piscine attiraient des visiteurs : « Avant, il y avait beaucoup de convivialité avec les touristes ».

Ces équipements ont été tellement marquants dans le village que des porte-clés ont été fabriqués avec la mention « Oucques, sa piscine, son carnaval, son camping ». La démolition d'un certain nombre de bâtiments identitaires pour la commune provoque chez certains habitants une forme d'indignation. En évoquant le projet de restructuration du gymnase, l'un d'eux s'offusquait : « Si c'est démolir pour démolir, alors ce n'est pas la peine ! » Si cet avis ne reflète pas forcément l'opinion commune, il est intéressant, car il montre à quel point les destructions peuvent être traumatisantes.

D'un autre côté, une partie des habitants notent aussi que si « le centre bourg n'a pas beaucoup changé » dans ses composantes physiques (le bâti, la trame des routes...), son ambiance et son animation ont beaucoup évolué. Les cafés et les commerces se comptaient par dizaines, alors qu'il n'en subsiste que très peu aujourd'hui. Les habitants mentionnent volontiers deux cafés qui ont marqué les mémoires : *L'Écu* et *La Renaissance*. Ils

constituaient, avec d'autres commerces de proximité, des lieux de sociabilité importants : les habitants se connaissaient, se croisaient, échangeaient.

Les modes de vie contemporains, le déplacement des pôles d'emploi et les mutations commerciales ont profondément affecté la vie du village : « On va au travail, on va dans les villes et on revient directement chez soi ». De plus, les modes de distraction ont aussi évolué : « Avant, le dimanche après-midi, il y avait beaucoup de monde dans les rues du centre. Maintenant, tout le monde est chez soi, devant sa télé ».

Synthèse

Carte analytique de synthèse (page 52)

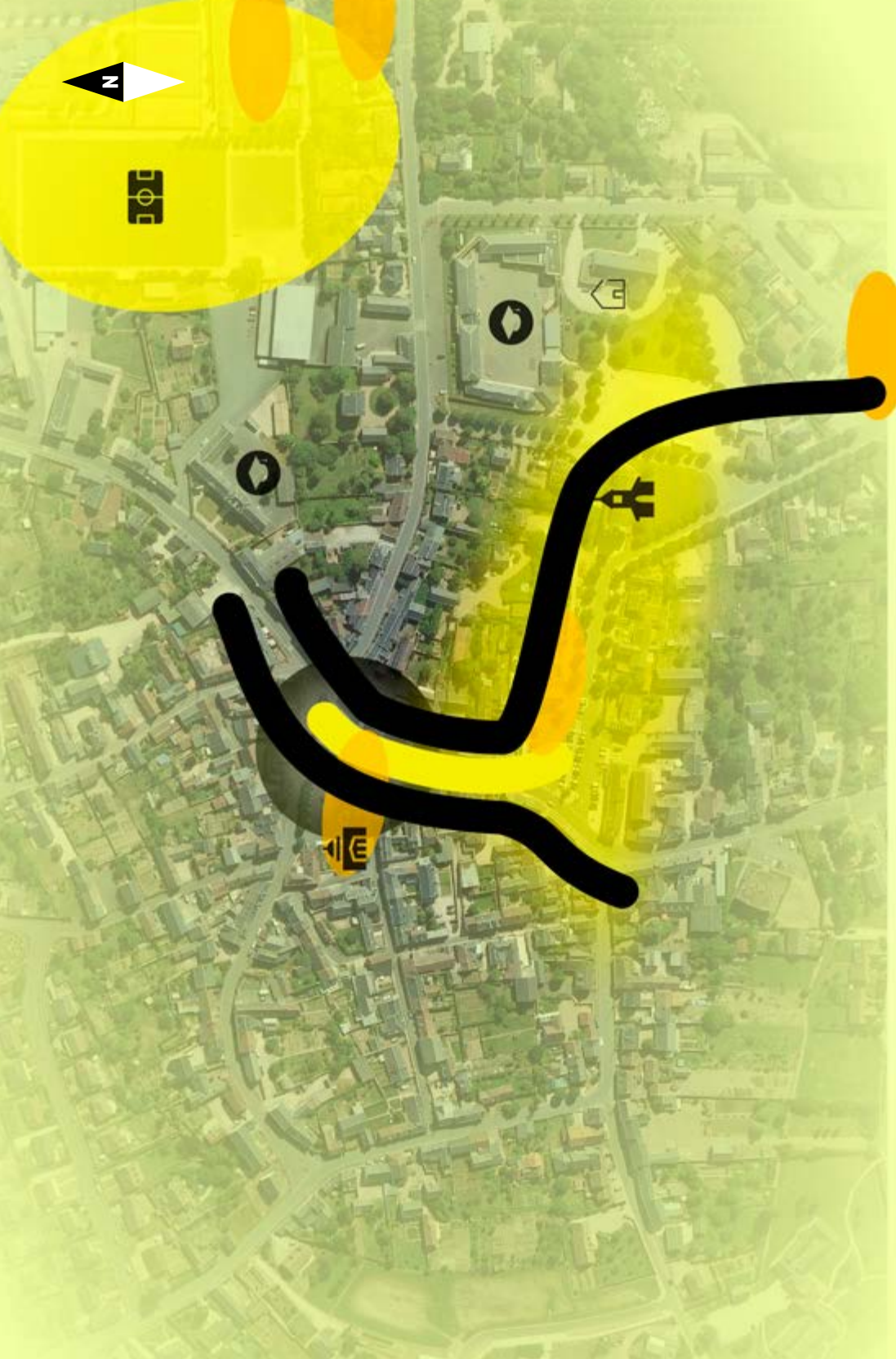
La structure d'Oucques, relue après l'expérience de l'écoute des habitants, propose une lecture croisée que nous avons essayé de synthétiser dans ce cartogramme. La centralité de la vie de la communauté se joue dans un espace fortement caractérisé par la nature rurale de la municipalité. Le chemin principal – la Grande Rue – constituait l'axe portant de la ville et, à présent, il est l'axe central des commerces qui concentre une grande partie des activités publiques des habitants.

L'ancienne mairie, qui était justement à cheval entre le parcours, la route et sa propre place – auparavant partagée avec l'église Saint-Jean – garde son rôle de bâtiment symbolique, même si c'est sa façade latérale qui prend désormais le centre de la scène. La place de la mairie a perdu de sa puissance symbolique originelle et elle reste légèrement périphérique, bien que tout à fait centrale.

De même, face à la « nouvelle » église, on ne trouve pas une place, mais un mail qui mène à la place du Château. Celui-ci est l'espace qui assume le rôle de site central et lui aussi « fonctionne » en liaison avec la Grande Rue, ce qui porte à remarquer ce petit système central composé par deux polarités reliées entre elles par un chemin qui, de facto, assume le rôle de polarité primaire.

Dans la ville, la production de l'espace communautaire prend une très forte valeur matérielle et symbolique, car c'est l'activité commune du carnaval et des espaces qui lui sont dédiés qui paraissent constituer le substrat le plus reconnu par la communauté.

C'est justement la mémoire du vivant qui prend un espace très conséquent dans l'expérience commune des habitants. C'est le patrimoine immatériel qui renvoie à l'histoire agricole de la ville, mais aussi l'image des chars d'aujourd'hui et qui constitue le noyau culturel des lieux et qui fait sentir son esprit.



Le centre-bourg d'Oucques semble constituer un territoire lié à la transformation de la production agricole ; la tradition séculaire du travail de la terre a été totalement remplacée par l'introduction des cultures industrielles qui font un usage de la terre et des personnes totalement différent du traditionnel.

Cette transition paraît nourrir l'esprit d'auto-représentation de soi-même et des espaces de la communauté ; la fin de l'usage des ensembles mixtes d'habitation et d'usage agricole qui avaient caractérisé le passé n'a pas été substituée par d'autres configurations spatiales représentatives de la société actuelle. La caractérisation des espaces communes en est, bien évidemment, affectée.

Sur cette question se greffe une caractéristique spécifique qui pourrait se décrire comme un récit qu'on lit en négatif, par absence. Les bâtiments historiques qui, d'habitude, ont assumé le rôle de condensateur de centralité politique, symbolique, mais aussi spatiale ont disparu. L'ancien château de la ville a été démoli il y a de nombreuses années et l'église, dans les années 1920, laissant une structure non habituelle et, peut-être, une perception de l'ensemble urbain comme orphelin de ses foyers historiques.

Ces plaies temporelles ont trouvé une sorte de reconstitution quand la ville – pour des raisons tout à fait logiques, comme le furent celles qui ont porté à la démolition du château et de l'église – s'est trouvée privée de deux signes de son histoire récente : le silo à grains Art Déco et le centre aquatique. Les démolitions ont provoqué dans la population un questionnement lié au rapport de la ville à son propre environnement : quel positionnement prendre vis-à-vis des espaces de production agricole, mais aussi comment aborder les instances liées au loisir ?

Finalement, on retrouve, dans la mémoire de l'espace tangible, des bâtiments et dans celle intangible, des habitants, une sorte de construction de soi-même par la valorisation – consciente ou non – des « absences », des « vides qui furent ». C'est dans cet esprit que l'on remarque l'importance du regard vers le futur agricole, qui se lit dans la fréquence à laquelle est représenté le caractère biologique du stockage actuel dans l'ancien silo et les moins fréquentes, mais bien existantes références à la Ferme du Moulin et à sa production biologique en circuit court.



Ce QR code
permet d'accéder
à la vidéo de survol
du village

Bracieux: entre Chambord et Cheverny, une centralité qui peine à se maintenir

Aux portes de la Sologne, Bracieux est une commune enserrée entre deux cours d'eau: le Beuvron et la Bonne Heure. Le village tire son nom d'un environnement peu favorable, caractérisé par la présence de nombreux marécages (*bracu* en latin, qui signifie borbier, boueux)⁵. Si le site d'implantation de la ville est problématique, sa situation est idéale: au carrefour de voies de communication importantes (la voie romaine de Toulouse à Blois et le chemin des Boeufs de Poitiers à Paris). Cette situation a permis le développement de la ville, qui a largement profité aux échanges commerciaux. Les traces de cette histoire se lisent encore de nos jours: la place de la Mairie (ancien foirail⁶) et la halle témoignent du rôle de place d'échange majeure sur le territoire de Bracieux et des villages environnants⁷. Aujourd'hui, Bracieux se situe toujours sur un axe stratégique, mais du point de vue touristique, puisque la ville est sise entre les châteaux de Chambord et Cheverny.

La ville reste très urbaine dans sa morphologie: le bâti y est dense, d'autant plus que la superficie de la commune est assez faible (moins de 3 km²). La population a peu évolué: elle est passée de 1 007 habitants au milieu du XIX^e siècle⁸ à 1 281 en 2014, avec des périodes où la commune a perdu des habitants (829 en 1968). Si le contexte paysager est favorable (proximité de la forêt de Boulogne et du domaine national de Chambord), la végétation est rare en centre-bourg, du fait de la densité des constructions. L'urbanisation de la commune s'est d'abord faite le

⁵ <http://www.grandchambord.fr/commune/bracieux/histoire>

⁶ Un ouvrage du XIX^e siècle mentionne au moins cinq foires par an sur la commune: Saint-Fargeau (de) G., 1844-1846, Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France, Volume 1/3, Paris, Didot, p. 392

⁷ Fauchoux R., 1999, Il était une fois Bracieux, CPE Éditeur

⁸ Saint-Fargeau (de) G., 1844-1846, Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France, Volume 1/3, Paris, Didot

⁹ <https://les-amis-de-la-vieille-halle.jimdofree.com/l-association/>

long des axes de communication et autour de la halle et de la grande place devant l'hôtel de ville.

Cette halle aux grains datant du XVII^e siècle (comme en atteste un ancien plan terrier de 1623) est un édifice singulier, l'une des dernières halles à étage préservées en France⁹. Elle a été restaurée et modifiée au XIX^e siècle et accueille toujours les marchés, une fois par semaine. L'étage est occupé par une association qui y organise des expositions et qui défend ce patrimoine qui, à l'époque des apérodrone n'était, curieusement, ni classé ni inscrit aux Monuments historiques (mais elle l'est maintenant, au moment de l'impression de ce livre).

Après les années 1970, la commune s'étend vers le sud avec la création de lotissements. La présence du collège, de plusieurs restaurants et commerces, ainsi que du siège de la Communauté de communes conforte la position de Bracieux comme chef-lieu de canton, même si la commune ne compte que 1 280 habitants.



**Bracieux est fille
du commerce et
les activités liées à ces
échanges ont laissé
une empreinte durable
dans l'espace urbain.**



Vue drone de la commune dans son environnement (© MSH Val de Loire)

Bracieux

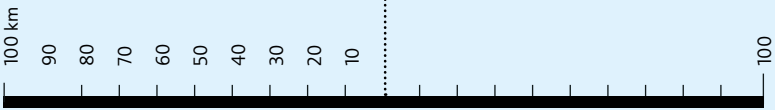
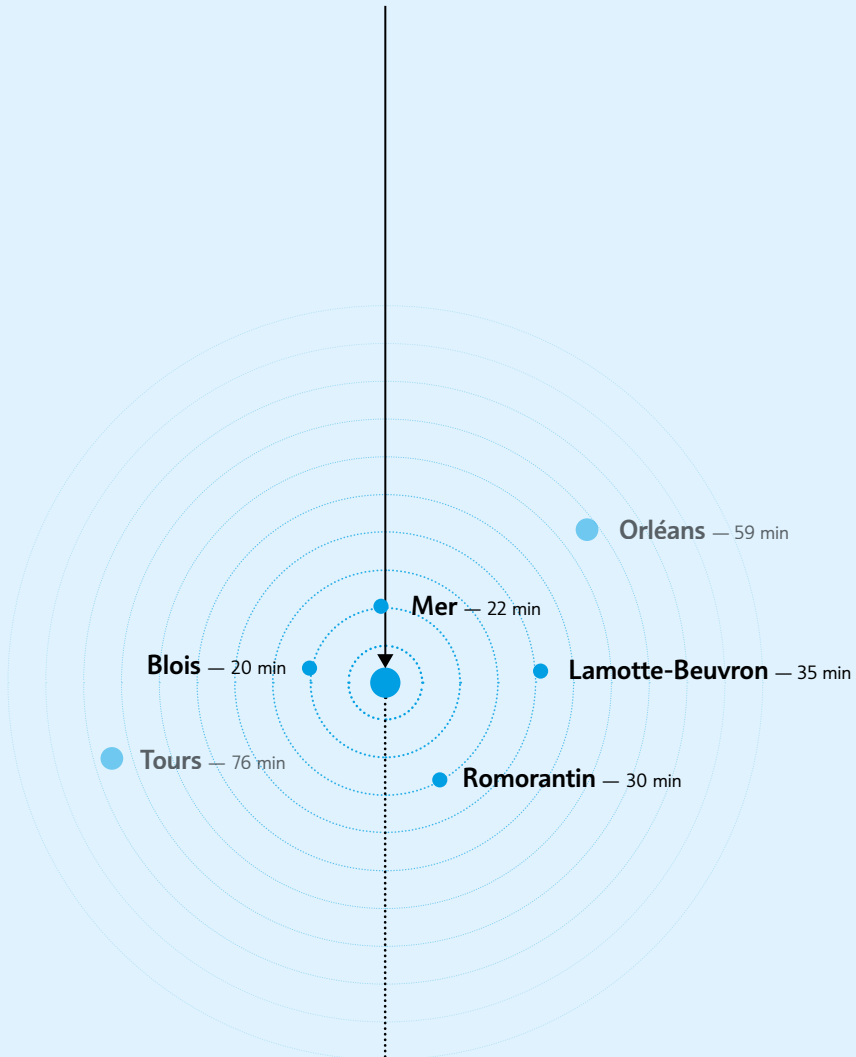


Schéma d'organisation spatiale

Bracieux : entre Chambord et Cheverny, une centralité qui peine à se maintenir



Image 1

Carte de Cassini © Géoportail
Données cartographiques : © CNRS, BnF

Image 2

Carte d'état-major © Géoportail

Image 3

Cadastre actuel © Géoportail Données
cartographiques : © IGN

Image 4

Carte IGN actuelle resserrée (Géoportail, 1 : 10 000)
© Géoportail



Bracieux à travers les âges

1 — Carte de Cassini (Géoportail)

Il s'agit de la carte générale de la France, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury¹⁰. Bracieux paraît dans la Feuille 29 - Blois. Il s'agit d'un exemplaire en couleur – feuillets gravés et aquarellés – dit « de Marie-Antoinette ». La levée date de 1754-1755 et la publication, probablement de 1760.

Dans cette carte du XVIII^e siècle, on remarque que Bracieux est enserrée entre deux cours d'eau et que l'église du village est excentrée du bourg. Le château d'Herbault et son parc (sur la commune de Neuvy) ressort nettement sur cette carte : si le parc a perdu de sa superbe, le château existe encore aujourd'hui. On voit que Bracieux est au carrefour de plusieurs voies de communication, mais on remarque aussi l'absence de chemin pour Chambord. Enfin, on voit que l'église était déjà en dehors du bourg.

2 — Carte d'état-major – 1820-1866 (Géoportail)

La carte d'état-major fut commandée en 1808 par Napoléon 1^{er}. La première conception a été réalisée par le colonel Bonne¹¹. Après un premier abandon de ce travail, quand les relevés reprirent, après 1815, la projection de Bonne fut confirmée et la France entière fut levée, avec la finalité de mettre à jour la carte de Cassini, désormais obsolète. Levée partiellement à l'échelle 1/40 000 et partiellement à l'échelle 1/80 000, cette carte, avec les 273 coupures rectangulaires qui la composent, ne fut achevée dans sa totalité qu'en 1875. La version que nous utilisons est celle qui est géoréférencée par l'IGN et mise à disposition sur le site Géoportail. Pour permettre la superposition aux cartes actuelles, la projection de Bonne a été transférée en projection Lambert-93.

Elle montre un bourg structuré et resserré ainsi que l'omniprésence de l'eau autour de la ville. Sur cette carte, on remarque nettement la place des foires, qui était légèrement à l'écart du centre-bourg, mais en position de proximité. La direction vers Chambord et la Loire est beaucoup plus marquée, notamment par un chemin direct entre Bracieux et le château, dans la continuité de la route principale du village, via l'église paroissiale.

¹⁰ <https://www.geoportail.gouv.fr/>; <https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/cassini-centre-val-de-loire?-mode=desktop>; https://www.cdip.com/cassini/cassini_carte_liste.html

¹¹ Bigourdan G., La carte de France, In : Annales de Géographie, t. 8, n° 42, 1899, p. 427-437. www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1899_num_8_42_6155 (Wikipédia et Géoportail)

On remarque très bien le sens monocentrique du village qui reproduit une forme proche de celle presque parfaitement ronde indiquée dans la carte de Cassini.

3 — Cadastre actuel (Géoportail, 1 : 10 000)

Le cadastre montre un bourg bien constitué, avec de petites parcelles. Au nord de la place de la mairie, on remarque une organisation parcellaire en lanières, avec des terrains qui s'étendent jusqu'au cours d'eau. L'urbanisation plus récente est marquée par des parcelles plus grandes et très respectueuses de la géométrie régulière.

L'apérodrone à Bracieux

La réunion publique de Bracieux s'est tenue le 16 octobre 2018 à la salle de l'ancien collège, avec la participation de 35 habitants, dont madame la maire.

La morphologie urbaine du village est l'une des caractéristiques principales relevées par les habitants. La densité des constructions, notamment, est mise en avant: ils remarquent que « C'est assez groupé », « C'est dense », mais que, en même temps, « Il n'y a pas d'immeubles ».

La taille réduite de la commune est aussi mise en avant avec l'idée d'un « vrai cœur de village », un centre-bourg marquant et la quasi-absence d'étalement urbain ou d'écarts: « On peut dire qu'il n'y a qu'un centre-bourg à Bracieux ». Un participant va même plus loin en affirmant qu'il « n'y a qu'un centre-bourg et pas d'écarts ». Ce bourg est bien intériorisé dans les représentations des habitants: « C'est un bourg en forme de cercle », un « mélange homogène ».

Les habitants relèvent donc un certain nombre de caractéristiques urbaines de leur commune; au-delà de la densité des constructions, ils repèrent les marqueurs forts de la centralité, incarnés par des espaces publics importants: la halle et la place de l'Hôtel-de-Ville: « La halle, c'est l'endroit festif avec la place de l'Hôtel-de-Ville », deux lieux intimement liés à l'activité commerciale qui a entraîné le développement de Bracieux: « Il y avait des marchés, des foires... Les commerces sont encore nombreux et très fréquentés ». Bracieux est fille du commerce et les activités liées à ces échanges ont laissé une empreinte durable dans l'espace urbain.

Les villageois relèvent aussi des éléments caractéristiques du bâti: un « panachage des toitures » (aux matériaux différents), « quelques maisons en brique ».

Ils soulignent aussi le contexte paysager dans lequel le village s'insère. À cet égard, les questions de l'eau et de la forêt semblent primordiales. Non seulement les habitants relèvent qu'il « n'y a pas d'activité agricole », mais ils remarquent aussi que les deux rivières qui traversent le bourg ne ressortent pas. Pourtant, le rapport à l'eau semble avoir du sens. Un habitant évoquait avec humour les évolutions de ce rapport à l'eau : « Avant, on était dans l'eau, aujourd'hui, on est au bord de l'eau ». Un enfant notait d'ailleurs que « l'eau, c'est très important. C'est sur le chemin de l'école ! »

Aux portes de la Sologne, le territoire de Bracieux fait partie de ces terres marécageuses asséchées par Napoléon III. Cette appartenance à la Sologne est revenue dans les réactions et les débats : Bracieux est-elle réellement en Sologne ? « Il y a quelques maisons en brique, mais pas vraiment de maisons solognotes : on est aux portes de la Sologne. ».

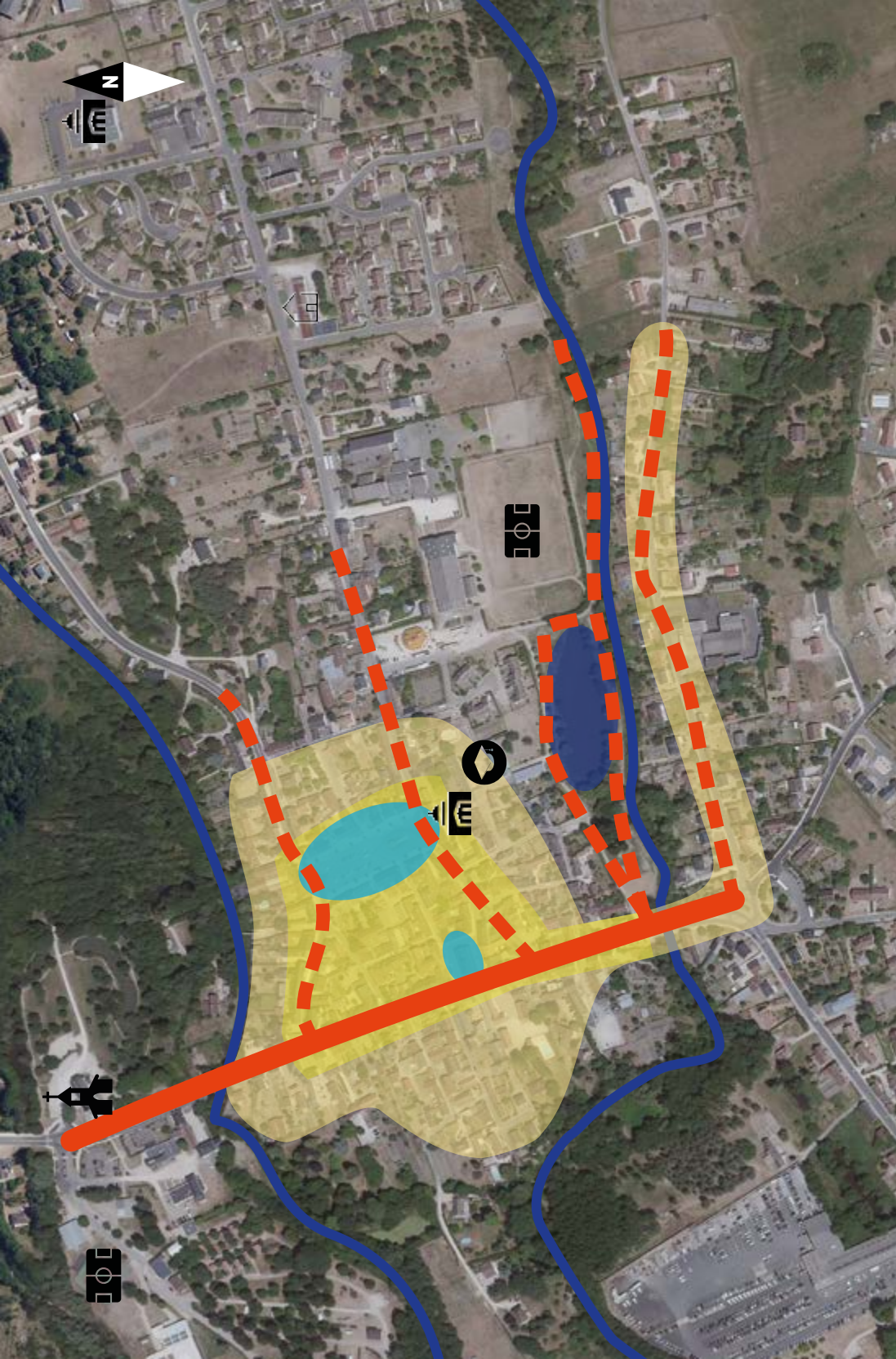
La présence de la forêt a aussi fait débat : « En Sologne, la forêt est importante. Finalement, on voit que ce n'est pas le cas à Bracieux. » Ces éléments, clairement constitutifs de la Sologne ne font pas consensus chez les habitants : Bracieux se situerait en position d'interface entre le Val de Loire et la Sologne.

Le rapport à Chambord, situé à moins de 10 kilomètres du village, est également ambivalent. Le château n'est pas cité (sans doute parce qu'absent de la vidéo), mais semble constituer une fierté. La position du village, entre deux châteaux remarquables (Chambord et Cheverny), est vécue comme une opportunité dont les habitants sont fiers : « On est entre Chambord et Cheverny ! », « Chambord, c'est valorisant ».

Atelier cartes mentales

L'atelier des cartes mentales de Bracieux nous renvoie une image très proche de celle produite par une analyse spatiale et historique traditionnelle. Sa représentation est donc très linéaire et cohérente. L'ancien village – même s'il n'y a pas de traces de murs anciens – est strictement circonscrit autour d'un noyau principal qui voit son centre au niveau de la halle et qui ne s'étend qu'un peu plus loin du cercle presque parfait tracé dans la carte de Cassini, pour ne pas dépasser les limites tracées par la carte de l'état-major.

Il y a une différence significative entre les deux cartes, qui subsiste jusqu'à présent. Alors que, dans la carte de Cassini, la place de la Mairie – l'ancien foirail – était en dehors du centre-ville, elle est à l'intérieur dans celle d'état-major, ce qui montre une extension du village.



Aujourd'hui encore, la fréquence avec laquelle les frontières du centre sont indiquées – en réalité, l'extension même du village – indique une sorte de limite sur la place de la Mairie, un site qui polarise certainement la vie du village. Un autre lieu significatif et polarisant est la halle.

Même la partie au-delà du Beuvron, déjà indiquée sur les cartes du XIX^e siècle comme contiguë au centre, mais à part, reste à l'extérieur : l'église paroissiale et la chocolaterie – éléments qui auraient pu exercer une certaine polarité – ne se montrent ni comme des sites significatifs ni comme des sites attractifs. On remarque que, dans les récits des participants et dans les croquis, aucun site productif n'est mentionné : la narration des espaces publics et communs dans le centre-bourg de Bracieux ne renvoie pas à des lieux de production.

La seule transformation dans la perception montre l'importance de la Bonne Heure, voie d'eau qui a été franchie par l'habitat et qui a fini par proposer de nouveaux parcours et un nouvel habitat qu'on pourrait qualifier de « péricentral ». Cela constitue aussi bien un espace de circulation, de résidence, mais aussi de loisirs le long du cours d'eau qui, à la différence du Beuvron, est accessible et exploitable (alors que les berges du Beuvron sont souvent privatisées ou impraticables).

C'est uniquement la présence des deux cours d'eau – qui ont probablement conduit à l'installation anthropique des villages et à sa permanence dans les siècles – qui pose des limites à l'expansion, mais aussi à l'extension du centre historique. Un grand axe de circulation avec les commerces structure la ville – sorte de *decumanus* principal –, d'où se répartissent les deux parcours considérés comme importants. De chaque côté, un parcours suit le cours d'eau (le parcours ancien, celui qui suit le Beuvron, avec la présence d'anciens bâtiments d'usage agricole, et l'autre, très récent, consacré au plaisir et au transport doux) et un parcours qui s'éloigne tout droit entre les deux rivières, mais qui perd rapidement son statut de central et commun.

Du point de vue morphologique, il est intéressant de remarquer que les deux parcours principaux lient le *decumanus* avec la place de la Mairie, alors que le parcours plus direct n'est pas signalé¹². Sans commerces, le centre-bourg a perdu son importance historique et sa valeur communautaire, à l'avantage de la rue de la Mairie.

Du récit des participants à l'atelier cartes mentales il ressort un noyau commercial du centre-bourg, dont le périmètre est composé par les

¹² Comme dans une implantation classique, la rue de la Halle est une sorte de *cardo maximus* qui met en liaison directe l'agora (la halle couverte) avec l'actuelle place de la Mairie.

chemins principaux et la place de la Mairie. Comme ces parcours ont des commerces des deux côtés de chaque rue, l'image qui est proposée reconnaît les deux côtés des rues, mais non les profondeurs des bâtiments qui, de facto, proposent – comme dans un Plan de sauvegarde et mise en valeur du patrimoine – une limite du centre, qui passe à l'intérieur des bâtiments pour garder la vue d'ensemble constituée par les deux côtés des rues. Cette centralité inclut toute la zone centrale, y compris les rues internes qui n'ont aucun commerce.

Atelier cartes postales

Il existe de nombreuses cartes postales de Bracieux¹³ qui prouvent combien la ville avait un rôle de centralité conséquent. Dix de ces cartes sont présentées ici avec leur parallèle contemporain.

Bracieux : entre Chambord et Cheverny, une centralité qui peine à se maintenir



¹³ <https://bracieux-histoire.blogspot.com/>

Page précédente

Cette image est une perspective de la rue de Sully, prise depuis la place de la Mairie, vers la rue Roger-Brun. On y voit une enfilade de maisons de ville de plain-pied, sauf la première qui a un étage. Sur la plupart des bâtisses, les encadrements de fenêtre sont travaillés avec notamment la présence de briques. Sur la photographie actuelle, on remarque que, si les volumes ont relativement peu évolué, la nature des matériaux a en revanche changé.

Page de gauche

Cette image montre l'*Hôtel du Cygne*, au fond, et une partie des colonnes de la halle sur la droite. On remarquera la persistance de l'hôtel, qui existe encore et qui n'a pas changé de nom. Seule la composition de la façade a été modifiée (volets remplacés par des stores, ravalement de façade...). Les immeubles à gauche de la photo subsistent, presque en l'état. Il demeure des commerces, comme à l'époque de la carte postale.

Page de droite

Cette image montre une perspective de la Grande Rue (aujourd'hui renommée rue Roger-Brun). On remarque une route bordée de trottoirs avec des maisons et l'église Saint-Nicaise en arrière-plan. Dans cette rue, le bâti a évolué, comme le montre la photographie actuelle : un certain nombre de bâtiments ont été démolis, remplacés par des constructions plus récentes. L'église est toujours là, mais cachée par la végétation.



Bracieux : entre Chambord et Cheverny, une centralité qui peine à se maintenir





Bracieux (Cote-d'Or) — Rue de la Halle



Page de gauche

Cette image de la rue de la Halle (prise depuis la place de la Mairie) montre une foule de personnes réunies aux abords des boutiques. Si les bâtiments existent toujours aujourd'hui, certains magasins sont abandonnés (même si les façades commerciales demeurent).

Page de droite

Cette image de la place de la Mairie, prise un jour de marché, démontre la vocation de Bracieux comme carrefour commercial. La ville accueillait marchés et foires et constituait un lieu d'échange important. La photographie montre que cette place a été transformée en parking et en carrefour automobile. Le site Google Maps considère d'ailleurs cette place comme un rond-point.



Page de gauche

Cette image de l'immeuble situé au 16, place de la Mairie est intéressante, car la comparaison avec la photographie contemporaine montre qu'il n'y a presque pas eu d'évolution du bâti. Les volumes et les matériaux sont identiques, on retrouve même l'inscription « Au coin de rue » en haut de la façade. L'emplacement pour le commerce est toujours là, même si la façade commerciale a changé d'aspect. La différence fondamentale réside dans la fermeture du magasin, ce qui est aussi le cas d'autres boutiques sur la commune ; nombreuses sont abandonnées.

Page de droite

Ces deux vues de la place de la Mairie et de son kiosque indiquent une transformation importante de l'espace public : on devine que l'on est passé d'une place à une route. En effet, le revêtement uniforme présent sur la carte postale indique que cet espace pouvait avoir des usages multiples, alors que les aménagements routiers contemporains (dont le marquage au sol) sont les témoins d'un espace dévolu à l'automobile. Cette idée est renforcée par l'image qui montrait un marché sur cette place, alors qu'aujourd'hui elle a perdu cette fonction. Aujourd'hui, les deux ont disparu, même si les bâtiments demeurent.



Bracieux : entre Chambord et Cheverny, une centralité qui peine à se maintenir



Image de droite

Cette image de la Grande Rue (rebaptisée rue Roger-Brun) montre une ville très animée, avec beaucoup de personnes dans la rue. On reconnaît les piliers de la halle à droite et on distingue un café-restaurant en coin de rue. La photographie contemporaine montre plus de voitures que de piétons, mais le bâti paraît avoir peu évolué. Le café est toujours là et n'a pas changé de nom (*Café du midi*), tout comme *l'Hôtel du Cygne* qui se trouve aussi dans cette rue.

Page de gauche

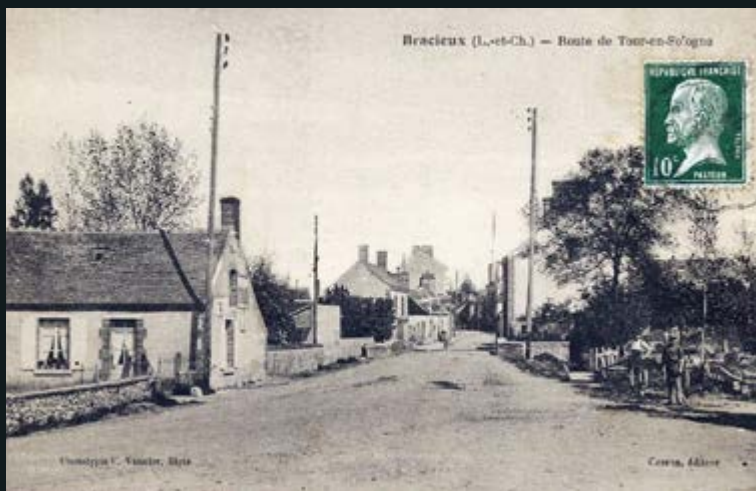
Cette image de la halle montre que l'édifice n'a pas évolué : il est toujours en élévation, dans un état similaire, ce qui semble logique puisqu'il avait fait l'objet de restaurations au XIX^e siècle. On peut supposer que la photographie de la carte postale a été prise après ces restaurations.



Bracieux : entre Chambord et Cheverny, une centralité qui peine à se maintenir



Cette image, prise depuis la route de Tour-en-Sologne (actuelle rue René-Masson) évoque l'entrée du bourg de Bracieux, au niveau du pont qui traverse la Bonne Heure. La photographie contemporaine montre que le bâti a évolué dans ses formes et ses volumes, ce qui modifie l'impression donnée à l'entrée de la ville.



Retour sur les échanges avec les habitants

D'une manière générale, les ateliers montrent que les habitants considèrent que le bâti a peu évolué : un certain nombre de bâtiments emblématiques sont toujours en élévation : la halle, l'Hôtel du Cygne, l'église Saint-Nicaise, l'hôtel de ville : « On n'a rien détruit. Le bâti est toujours là ». Un habitant évoque d'ailleurs le fait que « ça n'a pas changé depuis le XIX^e siècle ». Ils sont sensibles aux matériaux et certains évoquent un changement dans ce domaine : la brique est de moins en moins présente dans la commune.

Si en termes de bâtiments, peu de choses ont évolué, c'est moins le cas sur les activités économiques. En premier lieu, les habitants notent la diminution du nombre de commerces et notamment du nombre de cafés : « On est passé de 30 à 3 », disait un participant. De même, certains notent que l'activité agricole, même si elle était réduite, a totalement disparu.

La confrontation des images du passé et du présent conduit les habitants à nommer les éléments du patrimoine. La halle fait l'unanimité et, bien qu'elle ne soit pas classée Monument historique, elle constitue un élément central et identitaire pour la commune, d'autant plus qu'elle accueille des expositions tournantes, organisées par l'Association des amis de la vieille halle¹⁴.

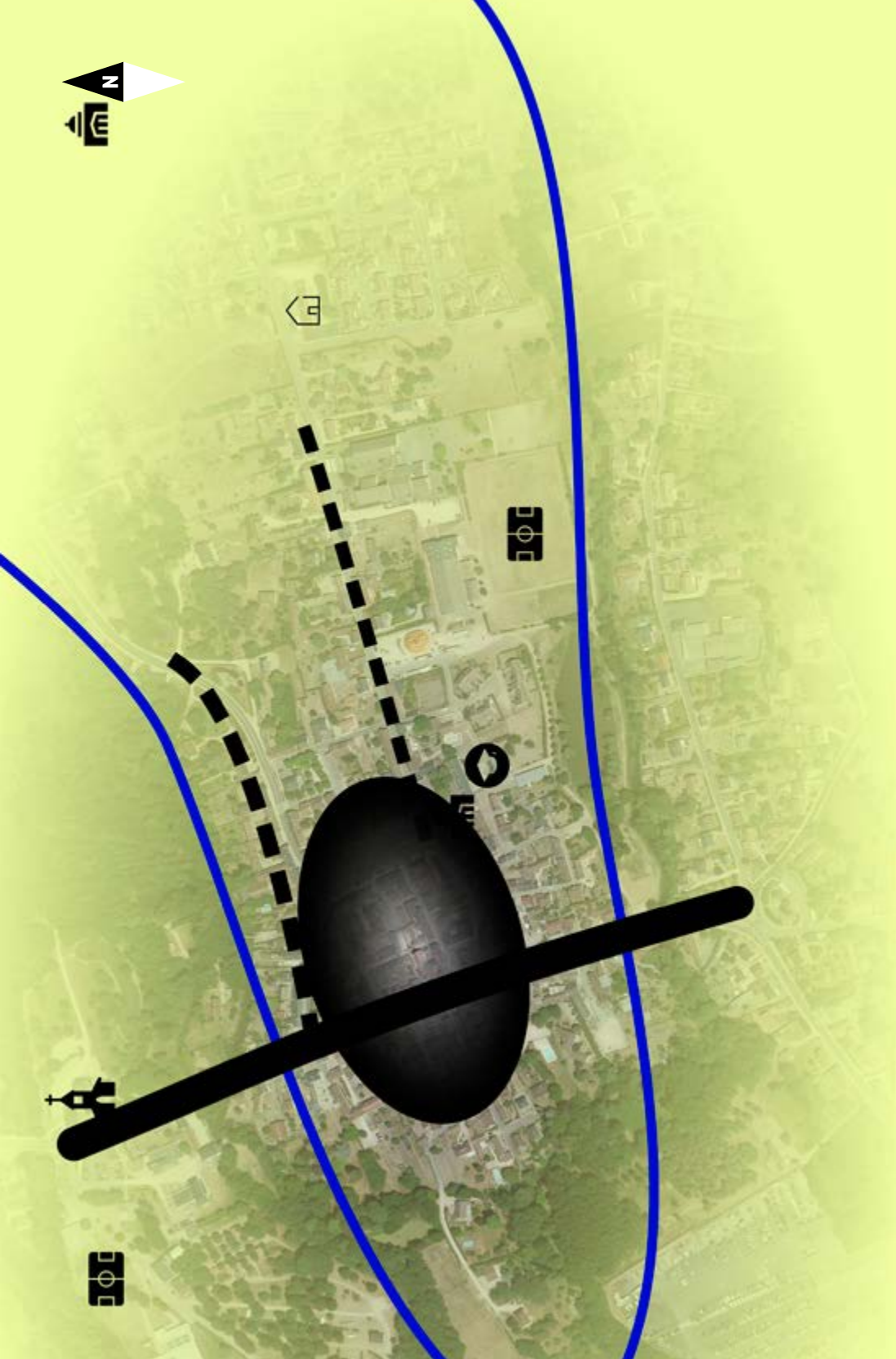
Le lavoir et le moulin font aussi partie des éléments évoqués par les habitants comme constitutifs du patrimoine local. Le maire revient notamment sur l'importance du lavoir pour les pêcheurs. Dans une moindre mesure, ils se remémorent l'habitat individuel qui constitue le centre-bourg. La plupart des éléments de patrimoine renvoient à des éléments liés aux communs, même si l'activité qui leur était dévolue a pu disparaître. À ce titre, le kiosque de la place de l'Hôtel-de-Ville est un de ces éléments importants aux yeux des habitants.

Synthèse

Carte analytique de synthèse (page suivante)

Globalement, on peut reconnaître une coïncidence entre la structure physique de Bracieux et l'image qu'en ont ses habitants. Le village ne s'est étendu que récemment au-delà des deux cours d'eau. En effet, les

¹⁴ <https://les-amis-de-la-vieille-halle.jimdofree.com/>



sites qui représentent la vie communautaire ne sont plus prédominants par rapport à l'habitat individuel.

Bracieux reste un centre certainement rassemblé, où la forte densité des constructions est aussi liée à deux grands espaces publics et communautaires très utilisés par la population : la halle et la place de la Mairie. Cette dernière, dans son rôle quotidien de stationnement, assure une utilisation continue et appréciée du grand espace public. La halle couverte permet de maintenir un rôle communautaire, ainsi qu'une position publique, au centre névralgique de l'agglomération.

Le chemin qui relie les deux passages sur les cours d'eau – et donc les connexions avec les deux châteaux (Chambord et Cheverny) qui caractérisent la zone – est l'axe principal d'où partent les routes vers les autres zones résidentielles et productives.

La confluence entre le Beuvron et la Bonne Heure limite l'expansion vers l'ouest, tandis que, vers l'est, la commune s'effiloche et perd sa valeur de centralité.



Ce QR code
permet d'accéder
à la vidéo de survol
du village

Suèvres : de terre et d'eau, une commune éclatée

Située aux portes de la Petite Beauce et non loin des bords de Loire, Suèvres est une commune de 1 600 habitants. Elle est à cheval sur deux territoires fortement marqués au plan symbolique : la Beauce et le Val de Loire. La route historique de Blois à Orléans (actuelle D 2152) constitue une sorte de coupure qui sépare ces deux unités géographiques. Au-delà du symbole, la route est une scission physique, un obstacle à l'intérieur de la commune plus qu'un lien. Ce phénomène de coupure s'incarne aussi sociologiquement.

Le site de Suèvres était déjà occupé à l'Antiquité ; il était traversé par plusieurs voies de communication importantes (quatre voies gauloises). Cité fortifiée au VII^e siècle¹⁵, la commune s'est aussi développée « hors les murs », avec la multiplication de hameaux. Suèvres comportait trois paroisses (Saint-Christophe, Saint-Lubin et Saint-Martin), regroupées par décret au XVIII^e siècle. Cela explique la présence de deux églises encore en élévation sur la commune (Saint-Christophe¹⁶, du IX^e au XV^e siècle, au centre du bourg, et Saint-Lubin¹⁷, du XI^e au XVI^e siècle, à l'est du village), protégées au titre des Monuments historiques, respectivement en 1921 et 1862. La troisième église a été détruite à la Révolution. Deux châteaux présents sur le territoire communal sont aussi protégés : le château de Diziers¹⁸ (XV^e au XVII^e siècle), au nord de la commune, et le château des Forges¹⁹ (XV^e et XVI^e siècles), attenant à l'église Saint-Lubin.

¹⁵ Les restes des fortifications sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par un arrêté de 1946 : <https://monumentum.fr/restes-des-anciennes-fortifications-pa00098614.html>

¹⁶ <https://monumentum.fr/eglise-saint-christophe-pa00098612.html> ; <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098612>

¹⁷ <https://monumentum.fr/eglise-saint-lubin-pa00098613.html>

¹⁸ <https://monumentum.fr/chateau-diziers-pa00098610.html> ; <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098610>

¹⁹ <https://monumentum.fr/chateau-des-forges-pa00098611.html> ; <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098611>

Suèvres est aussi fortement marquée par la présence de l'eau : la commune s'étend jusqu'à la Loire, incluant l'ancienne île de Saint-Dyé, et le centre-bourg est traversé par plusieurs petits cours d'eau, comme la Tronne ou le ruisseau de Bassonne. On compte, le long de ces cours d'eau, la présence de plusieurs moulins encore existants, qui attestent d'une activité importante dans la transformation des produits agricoles ou auprès des tanneries ; il existait des moulins à tan et à foulon, notamment.

Comme beaucoup de communes dont l'économie principale découle de l'agriculture – ou de la viticulture, puisque Suèvres a été la deuxième commune viticole du département après Saint-Georges-sur-Cher –, la démographie du village a été touchée par l'exode rural, notamment à cause de la mécanisation des exploitations.

Depuis les années 1980, la commune connaît un regain démographique grâce à la construction de plusieurs lotissements. La position stratégique de Suèvres entre deux pôles d'emploi (Blois et, dans une moindre mesure, Mer) a permis cette urbanisation dans un cadre de vie privilégié qui offre de nombreux équipements (école, poste, commerces, équipements sportifs). La périurbanisation entraîne néanmoins l'accroissement des migrations pendulaires, notamment sur la RD 2152, renforçant l'effet de rupture entre les parties nord et sud du village. Littéralement coupée en deux, la commune a développé des réseaux secondaires, presque indépendants, de part et d'autre de la route principale.



Contrairement à d'autres villes, la route départementale n'est pas mentionnée comme un canal de communication, mais seulement comme un obstacle.





Vue drone de la commune dans son environnement (© MSH Val de Loire)

Suèvres

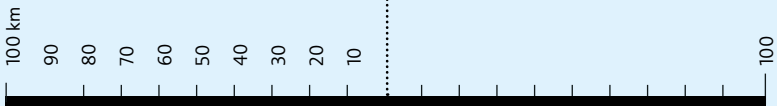
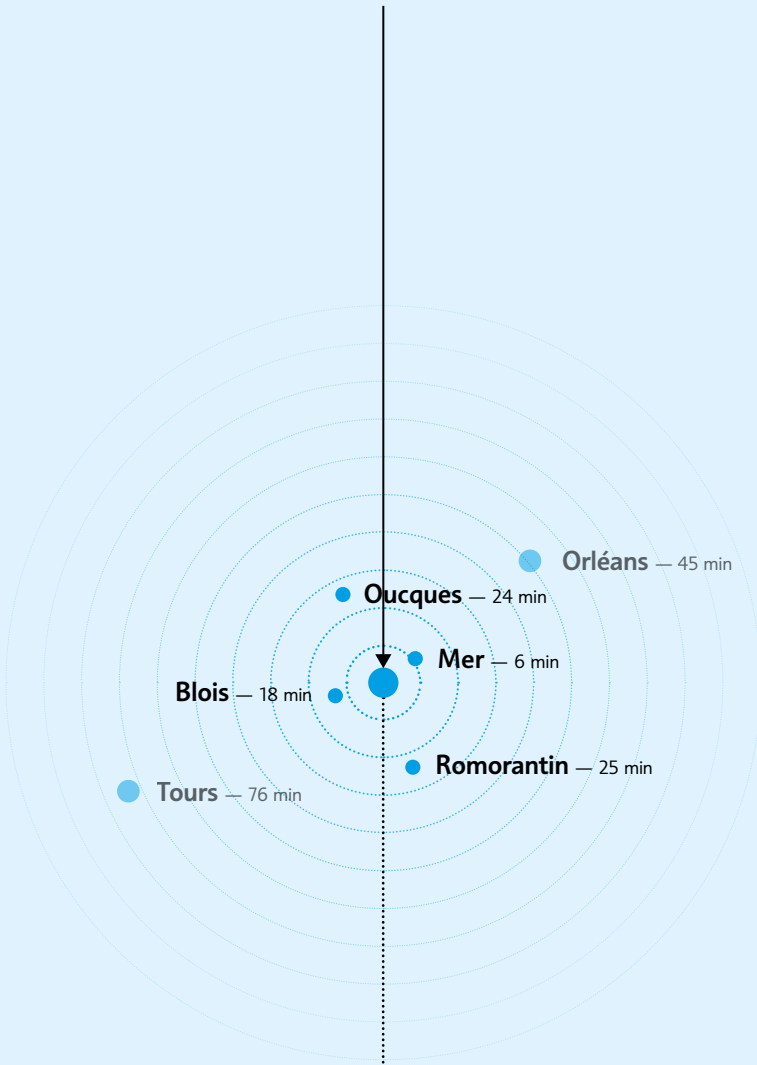


Schéma d'organisation spatiale

Suèvres : de terre et d'eau, une commune éclatée



Image 1

Carte de Cassini © Géoportail
Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BnF

Image 2

Carte d'état-major © Géoportail

Image 3

Cadastre actuel © Géoportail Données
cartographiques : © IGN

Image 4

Carte IGN actuelle resserrée (Géoportail, 1 : 10 000)
© Géoportail



Suèvres à travers les âges

1 — Carte de Cassini (Géoportail)

Il s'agit de la carte générale de la France, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury²⁰. Suèvres paraît dans la Feuille 29 - Blois. Il s'agit d'un exemplaire en couleur – feuillets gravés et aquarellés – dit « de Marie-Antoinette ». La levée date de 1754-1755 et la publication, probablement de 1760.

Sur cette carte, on distingue nettement les fortifications qui entouraient le bourg de Suèvres de part et d'autre de la route de Blois à Beaugency. À l'intérieur de celles-ci, le bourg semble compact et très urbanisé. La carte montre la présence de plusieurs églises en dehors de la ville fortifiée et une frange forestière au nord du bourg. Plusieurs moulins sont aussi mentionnés sur la carte, ce qui confirme l'importance de l'eau à Suèvres.

2 — Carte d'état-major – 1820-1866 (Géoportail)

La carte d'état-major fut commandée en 1808 par Napoléon 1^{er}. La première conception a été réalisée par le colonel Bonne²¹. Après un premier abandon de ce travail, quand les relevés reprurent, après 1815, la projection de Bonne fut confirmée et la France entière fut levée, avec la finalité de mettre à jour la carte de Cassini, désormais obsolète. Levée partiellement à l'échelle 1/40 000 et partiellement à l'échelle 1/80 000, cette carte, avec les 273 coupures rectangulaires qui la composent, ne fut achevée dans sa totalité qu'en 1875. La version que nous utilisons est celle qui est géoréférencée par l'IGN et mise à disposition sur le site Géoportail. Pour permettre la superposition aux cartes actuelles, la projection de Bonne a été transférée en projection Lambert-93.

La carte montre que les fortifications ont disparu. Le bourg semble étalé et assez peu dense. En revanche, l'eau est très présente, avec la Loire bien sûr, mais aussi dans les vallées secondaires perpendiculaires au fleuve royal. On remarque par ailleurs que la ligne de chemin de fer Tours-Orléans a été construite au nord du village.

²⁰ <https://www.geoportail.gouv.fr/> <https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/cassini-centre-val-de-loire?-mode=desktop>; https://www.cdip.com/cassini/cassini_carte_liste.html

²¹ Bigourdan G., La carte de France, In: *Annales de Géographie*, t. 8, n° 42, 1899, p. 427-437 www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1899_num_8_42_6155 (Wikipédia et Géoportail)

3 — Cadastre actuel (Géoportail, 1 : 10 000)

Dans le bourg et jusqu'à la Tronne, au sud, les parcelles cadastrales sont assez petites et en lanières le long des axes de communication. En revanche, au-delà de la rivière, les parcelles sont plus grandes, mais toujours en lanières. Il est difficile de repérer les anciennes paroisses ou les anciennes fortifications à partir du cadastre.

L'apérodrone à Suèvres

La réunion publique de Suèvres s'est tenue le 10 octobre 2018 à la salle des fêtes, avec la participation de 42 habitants, dont plusieurs élus.

Les réactions des personnes présentes, par rapport au vol en drone au-dessus du village, sont de deux ordres et pointent ce que la vidéo révèle de Suèvres, mais aussi ce qu'elle ne révèle pas. Sur ce point, les habitants ont critiqué la focalisation sur le centre-bourg, alors que Suèvres se compose aussi (et surtout) de nombreux hameaux à l'écart du centre, témoins des anciennes paroisses. Il semble clair que l'histoire de Suèvres est liée à ses hameaux : c'est « ce qui fait Suèvres ». Il n'y aurait pas un village, mais bien des villages.

Au-delà, les habitants confirment avec les images l'effet de coupure provoqué par la route principale : « Il y a une marque entre le nord et le sud de la nationale ». Plus qu'une simple rupture physique, la route semble aussi incarner une limite territoriale entre deux espaces dont l'identité et les caractéristiques diffèrent : « Il y a le côté Beauce et le côté Val de Loire ». Limite physique et symbolique, la route et son aménagement sont des enjeux importants : la voie traverse en effet la place principale du village (mairie, église, commerces) et ne facilite pas les déplacements des habitants (difficulté à la traverser).

L'eau et ses usages occupent une place importante dans le discours des habitants : « Les cours d'eau, c'est Suèvres ». Ils citent un certain nombre de bâtiments, comme le lavoir ou les moulins. Autant d'éléments du patrimoine local, avec les ruelles et les « belles demeures » qui participent au ressenti d'une « ambiance de village traditionnel français ». L'eau, c'est aussi la Loire, accessible à moins de deux kilomètres du centre-bourg. Le rapport des habitants à la Loire n'est pas très marqué ni direct. Le fleuve est vu, à Suèvres, comme un espace de loisirs : la « Loire à vélo » traverse le territoire (la volonté des élus est de capter le flux de cyclotouristes vers le centre-bourg) et une base de loisirs (le plan d'eau Domino) se situe à quelques centaines de mètres du fleuve. Les habitants en parlent peu comme un élément du patrimoine ou constitutif du

paysage, sauf quelques-uns pour qui « la Loire faisait partie de Suèvres : elle arrivait au bord du village avant que l'île de Saint-Dyé soit comblée ».

En revanche, certains habitants mentionnent les anciennes fortifications de la ville comme éléments du patrimoine local, mais étant insuffisamment mises en valeur.

Le patrimoine est une notion intégrée chez les habitants, qui y sont attachés. Il est de deux ordres : bâti et naturel. Le Val de Loire n'est pas la partie la plus emblématique de ce patrimoine qui s'incarne, pour les villageois, à travers la combinaison des éléments naturels (les ruisseaux, les arbres) et le bâti, notamment lié à l'eau (les moulins, le lavoir). La conscience patrimoniale passe aussi par la connaissance des contraintes réglementaires : « C'est une contrainte, mais ce n'est pas qu'une contrainte ». Si le rôle de l'architecte des Bâtiments de France peut être critiqué dans ses avis, le patrimoine reste « un atout, une fierté ».

Atelier cartes mentales

Les représentations du centre du village de Suèvres ont permis de clarifier certaines des positions qui avaient été exposées oralement. La fracture que constitue désormais la présence de la route départementale est très évidente. Même si des lieux importants tels que l'église et l'hôtel de ville sont placés sur la route, mais du côté nord, il semble qu'ils participent de façon marginale à la constitution de ce qui est l'espace central de la municipalité.

Contrairement à d'autres villes, la route départementale n'est pas mentionnée comme un canal de communication, mais seulement comme un obstacle. Des itinéraires alternatifs à la route départementale sont indiqués et peuvent être empruntés dans le village. Ces itinéraires sont définis comme plus silencieux (sur la carte, seuls les plus cités et les plus grands sont mis en évidence).

La description de la centralité coïncide pratiquement avec les espaces autrefois intra-muros. Les conditions de centralité sont perçues comme très liées aux conditions de construction d'origine ancienne ; une forte densité indique la centralité et aussi, évidemment, l'historicité du lieu. Les dessins marquent ce qui était autrefois les murs : à l'intérieur, le centre, et en dehors, l'espace « ordonné » par l'eau. La Tronne, avec ses moulins qui marquent la mémoire ainsi que l'histoire du village, est encore aujourd'hui un axe clair et présent.

Plus au sud, en direction de l'ancienne île Saint-Dyé et de la Loire, il y a des routes indiquées comme importantes pour leur utilisation récréative. Il n'a pas été possible de comprendre si l'utilisation récréative



et ludique est uniquement réservée à l'usage des « locaux » – entendus comme les habitants des environs et pas seulement de Suèvres – ou si elle a un lien avec l'utilisation touristique des itinéraires fluviaux, en l'occurrence avec l'intégration de ces itinéraires dans le long parcours de la Loire (la « Loire à vélo »).

Une référence forte, au moment de la lecture de la centralité, est faite au lien du « centre » – compris fondamentalement comme l'ancien espace protégé par les murs – avec ses hameaux historiques, à ne pas confondre avec les nouvelles parcelles qui, au contraire, sont absolument périphériques, indépendamment de la distance physique du centre.

La présence des hameaux sur le territoire et la référence à ceux-ci lorsque l'on parle de centralité, mais aussi la présence d'itinéraires et de sites significatifs dans la proximité immédiate du centre-bourg sont très intéressantes et renvoient à une historicité profonde dans l'occupation du territoire qui, à la limite de la zone fortement agricole de la Beauce et de la Loire, est encore présente et rappelle un passé peut-être mythique, mais certainement culturellement et économiquement riche.

Atelier cartes postales



Page de gauche

Cette vue de la rue principale (rue Lucien-Mignat, RD 2152) montre des maisons à un étage, le long de la rue, et un certain nombre de personnes dans la rue. On constate qu'aujourd'hui le bâti a peu évolué : les volumes restent les mêmes et il semble ne pas y avoir eu de destruction dans cette rue.

Page de droite

Lorsque l'on compare cette image de la mairie (au premier plan) et de l'église Saint-Christophe (au second plan), on remarque que, si les bâtiments ont peu changé, le rapport à la route a, lui, évolué. Sur la carte postale, on ne distingue pas la route et l'on voit davantage une place, alors que, sur la photographie actuelle, la route est nettement marquée, notamment par la présence d'un trottoir dont le revêtement est différent.



Page de gauche

Cette image de la place de la Mairie, prise depuis l'est, montre une large place aujourd'hui transformée en parking et aménagée avec un muret qui sépare la place de la route, afin d'apporter plus de sécurité. Cette ancienne place centrale du village est donc devenue un lieu de passage (obstacle) aménagé en parking.

Page de droite

Cette image de la place de la Mairie montre des bâtiments dont les rez-de-chaussée sont occupés par des commerces. La place est dégagée. La photographie montre que les commerces sont toujours présents et que le bâti a peu évolué. En revanche, la place a été transformée en parking et a subi de nombreux aménagements (muret, etc.).





Page de gauche

Cette image de la mairie et de l'église Saint-Christophe et la photographie contemporaine montrent une persistance dans le temps de ces deux bâtiments.

Page de droite

Cette image de la rue des Moulins (prise du sud vers le nord) montre un cours d'eau avec un moulin à droite et des bâtiments sur la gauche. La comparaison avec la photographie nous indique qu'il y a eu peu de changements dans la composition du bâti.



Suèvres : de terre et d'eau, une commune éclatée



Retour sur les échanges avec les habitants

La comparaison des cartes postales et des vues contemporaines fut l'occasion d'évoquer l'évolution du village. Le bâti a peu évolué, car « il n'y a pas eu de bâtiments démolis », ce qui est perçu positivement par les habitants. La fracture incarnée par la traversée de la nationale revient en revanche dans le discours des habitants : « Ça a été de pire en pire ! » La question de son aménagement comme la requalification de la place centrale ont été au cœur des débats.

L'évolution de la commune passe aussi par son urbanisation, décriée par certains habitants. Le rapport aux lotissements est ambivalent. Pour certains, Suèvres devient une cité dortoir, car « les lotissements, c'est une population à part », déconnectée de la vie locale. En même temps, si ces nouveaux habitants semblent ne pas s'intégrer au village, ils font [sur]vivre l'école, enjeu majeur.

Des habitants différencient plusieurs types de lotissements : les « anciens » lotissements (des années 1980) ont toujours été des lieux conviviaux où les gens se connaissent et participent activement à la vie de la commune. Ils sont mis en opposition aux lotissements plus récents qui fonctionnent comme des cités dortoirs. Deux hypothèses générales participent à expliquer ces phénomènes : d'une part, les nouveaux lotissements ne sont pas directement collés au bourg, ce qui ne simplifie pas les déplacements doux vers les lieux de vie. D'autre part, il y aurait une problématique sociale liée à l'évolution des modes de vie ; les habitants semblent nostalgiques de « l'ambiance d'avant » : « Le soir, les gens sortaient. Maintenant, ils restent devant leurs téléviseurs, leurs écrans, ils s'envoient des SMS ».

Ils citent plusieurs symboles de cet « avant » qu'ils regrettent : le cinéma, les bistrotts, le club de jeunes au presbytère, la boîte de nuit ou des événements comme les baptêmes de voitures, place Saint-Christophe, ou la kermesse annuelle qui a eu lieu jusque dans les années 1980 et qui constituait un moment de rassemblement pour toute la population. La fermeture des commerces est un souvenir marquant pour les habitants : non seulement cela influe sur le dynamisme de la commune, mais en plus, cela modifie le paysage urbain, avec des vitrines abandonnées, des façades « moins sympathiques » ou « tristes ».

Les espaces qui participent au lien social sont importants pour les habitants : la salle communale (« conviviale, même si elle est moche », la place du village qui accueille le marché et dont la fonction de parking est critiquée, même si certains habitants ont conscience que



« si l'on enlève les voitures tout le temps, on risque d'aggraver la faible fréquentation des commerces ».

La base de loisirs, même si elle est éloignée du centre-bourg, est un lieu de plus en plus fréquenté, qui permet aux habitants de se voir. De même, certains lieux sont fréquentés par une catégorie de personnes, comme le lavoir, qui semble être un point de rendez-vous pour les jeunes.

Synthèse

Carte analytique de synthèse (page 99)

La synthèse de la centralité de Suèvres montre des caractéristiques très fortes liées aux propriétés du peuplement historique. Il s'agit de caractères qui sont interpellés par le changement de statut de la D 2152 qui est une sorte de frontière. Celle-ci passe à l'intérieur du village et a un impact sur la relation entre les espaces publics et communs, entre le patrimoine spatial – et bâti – et la réalité quotidienne. C'est ainsi que l'on remarque la surexposition, dans les récits des habitants, du calme des venelles intra-muros et des chemins qui se trouvent entre le centre-bourg et le fleuve.

La centralité de ce village pourrait se résumer à un oxymoron : une centralité murée et stellaire. Alors que les espaces publics à l'intérieur de la zone ancienne sont en fait limités par la configuration due au cercle historique de murs, auquel s'ajoute la « limite plate » de la rue (avec une réduction effective de la surface centrale et une requalification de l'espace public qui n'est plus, en fait, à l'usage intime des habitants de la proximité), le centre-bourg de Suèvres subit des attractions extérieures : il regarde au-delà de la limite.

Les anciens hameaux et les entités de l'héritage culturel bâti – principalement les églises, y compris l'église paroissiale, et les moulins – sont des parties communes et communautaires qui structurent la mémoire des habitants et sont mises à la disposition d'un nombre limité, mais non négligeable de touristes, et qui, de cette façon, permettent d'ouvrir à un public qui n'est pas résident les caractéristiques du village.

La position du village, à la limite entre la Beauce (concentrée sur la production agricole) et la Loire (plutôt touristique et commerciale), fait de Suèvres une sorte de centre d'interface entre ces deux grands espaces, et cherche à en limiter les conflits.

Malheureusement, aujourd'hui, les transports et les configurations commerciales se situent à une échelle largement supérieure à celle de cette municipalité. Cette dernière est exposée à l'attractivité de Blois qui

polarise les activités. Les espaces communs de Suèvres en résultant sont vidés de leur fonction de lieux communautaires. C'est le caractère des quelques expansions récentes qui, bien que proches du centre-bourg, sont perçues comme des extensions du chef-lieu du département et non pas comme des composantes effectivement locales.



Ce QR code
permet d'accéder
à la vidéo de survol
du village

Saint-Dyé-sur-Loire : village ligérien historique coupé en deux

Port historique de Chambord, Saint-Dyé-sur-Loire est une commune d'un peu plus de 1 000 habitants, située sur la rive gauche de la Loire (15 km de Blois) et qui connaît un regain d'attractivité depuis les années 1970 : avec une variation annuelle de la population résidente toujours positive, la commune gagne des habitants. Le solde migratoire est important, même s'il tend à se stabiliser depuis la fin des années 2000. Cela signifie que la commune attire de nouveaux habitants dont les profils sont variés. Il y a les jeunes actifs, qui représentent 70 % de la population et dont plus de 80 % travaillent en dehors de la commune, l'agglomération de Blois constituant un pôle d'emplois important. La deuxième catégorie de personnes qui viennent s'installer à Saint-Dyé-sur-Loire sont les retraités, attirés par un cadre de vie agréable. Si le bourg de la commune est réinvesti par ces nouvelles populations, cela s'est aussi accompagné de constructions de zones pavillonnaires.

L'organisation spatiale de Saint-Dyé-sur-Loire est caractérisée par plusieurs éléments forts. La Loire est primordiale : le village a constitué le port de Chambord²². Les constructions descendent jusqu'au bord du fleuve, protégées par les hauts murs des jardins en rive. Le bourg intra-muros est largement articulé autour de l'église Saint-Dyé²³ (XII^e-XVI^e siècle), classée Monument historique en 1931, dont l'imposante façade se perçoit dans sa monumentalité depuis les quais de Loire²⁴. La présence de nombreuses maisons anciennes témoigne du riche passé de la commune²⁵ : les XVI^e et XVII^e siècles représentent l'âge d'or de la cité avec la construction du château de Chambord²⁶. Saint-Dyé-sur-Loire est alors le véritable port de Chambord²⁷ où sont débarqués les matériaux et où s'affairent tous les corps de métier logés dans de nombreuses auberges. La ville était fortifiée, mais il reste peu de vestiges de l'ancienne enceinte : quelques tours subsistent et elles aussi sont inscrites aux Monuments historiques²⁸.

La RD 951 constitue à la fois un axe de circulation et de développement urbain important, mais aussi, et surtout, une fracture, en séparant la commune en deux.

Incluse dans le périmètre du site du Patrimoine mondial (UNESCO) Val de Loire, entre Sully-sur-Loire et Chalonnes, depuis 2000, Saint-Dyé-sur-Loire est protégée par une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager mise en place en 1992, qui garantit la prise en compte et la valorisation du patrimoine urbain. De plus, en 2018, un nouveau périmètre de protection des abords du Domaine de Chambord a été délimité, incluant la commune de Saint-Dyé-sur-Loire. En 2019, la ville est labellisée Petite Cité de Caractère²⁹, ce qui engage la commune à valoriser et animer son patrimoine remarquable dans une démarche d'accueil de qualité du visiteur.

²² <https://patrimoine.regioncentre.fr/gertrude-diffusion/dossier/port-dit-port-de-saint-dye/643c2c1c-f22a-4b5f-ba41-64c6c72627b9>

²³ <https://monumentum.fr/eglise-saint-dye-pa00098575.html>

²⁴ <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098575>

²⁵ <http://www.grandchambord.fr/commune/saint-dye-sur-loire/histoire>

²⁶ <https://www.chambord.org/fr/histoire/le-chateau/au-fil-de-lhistoire/>

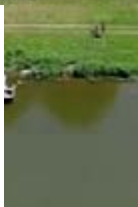
²⁷ Du temps où Chambord était un beau port, La Nouvelle République du 27/07/2017

²⁸ <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098576>

²⁹ <http://petitescitesdecaractere.com/fr/nos-petites-cites-de-caractere/saint-dye-sur-loire>



Saint-Dyé-sur-Loire est le port historique de Chambord, ce qui constitue, pour la plupart des habitants, une fierté: « Tout le bourg en lui-même est un monument ! »





Vue drone de la commune dans son environnement (© MSH Val de Loire)

Saint-Dyé-sur-Loire

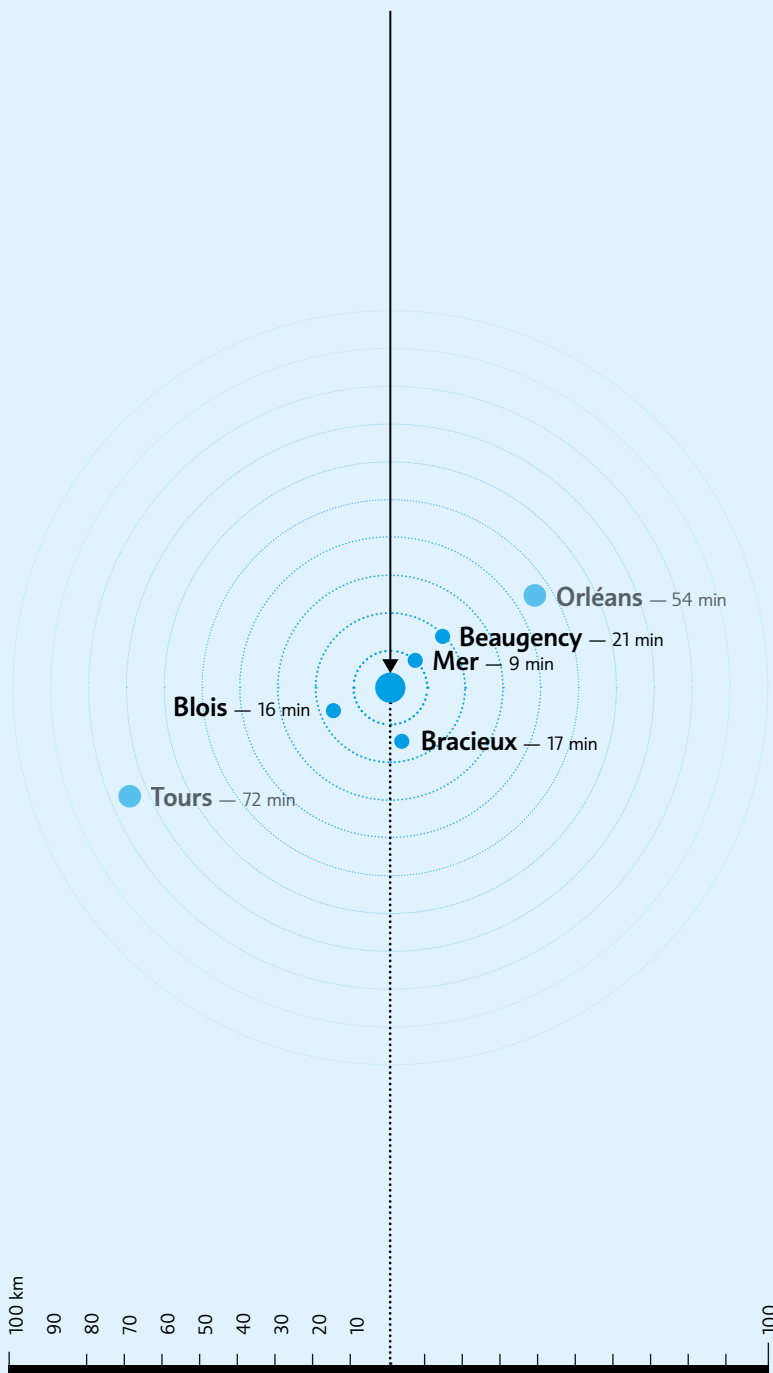


Schéma d'organisation spatiale

Saint-Dyé-sur-Loire : village ligérien historique coupé en deux



Image 1

Carte de Cassini © Géoportail
Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BnF

Image 2

Carte d'état-major © Géoportail

Image 3

Cadastré actuel © Géoportail
Données cartographiques : © IGN

Image 4

Carte IGN actuelle resserrée (Géoportail, 1 : 10 000)
© Géoportail



Saint-Dyé-sur-Loire à travers les âges

1 — Carte de Cassini (Géoportail)

Il s'agit de la carte générale de la France, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury³⁰. Saint-Dyé-sur-Loire paraît dans la Feuille 29 – Blois. Il s'agit d'un exemplaire en couleur – feuillet gravé et aquarellé – dit « de Marie-Antoinette ». La levée date de 1754-1755 et la publication, probablement de 1760.

Dans cette carte du XVIII^e siècle, on remarque que Saint-Dyé-sur-Loire est entourée de remparts, ville close et protégée, ouverte sur le fleuve. La toponymie a évolué : Saint-Dié s'est transformé en Saint-Dyé. On remarque que, face à la ville, il y avait l'île de Saint-Dié qui, suite à son ensablement, fait désormais partie de la municipalité de Suèvres. La carte montre aussi des indications comme une Poste et l'importance de la route (l'actuelle RD 951), nommée « route de Tours à Paris ». Enfin, il est étonnant de constater qu'il n'y a pas de route tracée, sur cette carte, de Saint-Dyé-sur-Loire à Chambord, alors que le village était le lieu de débarquement des matériaux utiles à la construction du château.

2 — Carte d'état-major – 1820-1866 (Géoportail)

La carte d'état-major fut commandée en 1808 par Napoléon 1^{er}. La première conception a été réalisée par le colonel Bonne³¹. Après un premier abandon de ce travail, quand les relevés reprurent, après 1815, la projection de Bonne fut confirmée et la France entière fut levée, avec la finalité de mettre à jour la carte de Cassini, désormais obsolète. Levée partiellement à l'échelle 1/40 000 et partiellement à l'échelle 1/80 000, cette carte, avec les 273 coupures rectangulaires qui la composent, ne fut achevée dans sa totalité qu'en 1875.

La version que nous utilisons est celle qui est géoréférencée par l'IGN et mise à disposition sur le site Géoportail. Pour permettre la superposition aux cartes actuelles, la projection de Bonne a été transférée en projection Lambert-93.

Elle montre un bourg compact, organisé autour de la route de Blois à Orléans et de celle qui mène à Chambord. Curiosité : la municipalité se

³⁰ <https://www.geoportail.gouv.fr/> <https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/cassini-centre-val-de-loire?-mode=desktop>; https://www.cdip.com/cassini/cassini_carte_liste.html

³¹ Bigourdan G., La carte de France, In: Annales de Géographie, t. 8, n° 42, 1899, p. 427-437 www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1899_num_8_42_6155 (Wikipédia et Géoportail)

trouve à cheval sur deux feuillets. Il y a donc des traits de détachement et aussi une petite différence dans la coloration de la carte.

Sur cette carte on voit que la structure actuelle de la ville est déjà formée, avec son rapport qui est devenu prioritaire à la route parallèle au fleuve. Même sur le chemin vers Chambord, on commence à voir l'expansion du village qui a continué par la suite. L'île de Saint-Dyé, sur la rive droite du fleuve, est bien là et la carte montre la présence à Saint-Dyé-sur-Loire d'un point de franchissement de la Loire.

3 — Cadastre actuel (Géoportail, 1 : 10 000)

Le cadastre montre un centre-bourg compact avec un parcellaire complexe, résultat de l'histoire. On distingue les parcelles agricoles en lanières à proximité du bourg et des parcelles beaucoup plus petites et resserrées dans le cœur du village, à l'intérieur des anciennes murailles.

L'apérodrome à Saint-Dyé-sur-Loire

La réunion publique de Saint-Dyé-sur-Loire s'est tenue le 2 octobre 2018 sur la place de l'église, avec la participation de 43 habitants, dont monsieur le maire.

Le vol au-dessus de Saint-Dyé-sur-Loire montre un village étendu au bord de la Loire. Beaucoup de participants remarquent la densité du bâti, anciennement enserré dans les murailles. Les remparts, dont il ne subsiste que quelques murs et tourelles, persistent dans les mentalités des habitants : « Le village est quand même bien délimité ». Si la densité du village a augmenté, elle est considérée comme harmonieuse et les matériaux y sont pour beaucoup ; la pierre de tuffeau, les murs en moellon ou encore les tuiles et les ardoises pour les toitures semblent se conjuguer harmonieusement, aux yeux des habitants : « Il y a une harmonie entre les ardoises et les tuiles ». Même si différentes époques de bâti transparaissent, le village reste bien structuré et cohérent.

Il y a, à Saint-Dyé-sur-Loire, une conscience patrimoniale ancrée dans les mentalités. Plusieurs habitants notent le caractère historique du village qu'ils considèrent comme un atout.

Au moins trois facteurs peuvent justifier cette conscience généralisée.

Tout d'abord, Saint-Dyé-sur-Loire est sur la Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000. La commune jouit d'une situation exceptionnelle avec les stigmates d'un port remarquablement préservé. La promenade le long de la Loire, bordée de platanes, consti-

tue un cadre exceptionnel, utilisé à la fois par les habitants pour leurs promenades, mais aussi par les cyclotouristes : « Le lieu est bien aménagé pour les promenades en famille, à vélo ou à pied ». Néanmoins, si l'inscription sur la liste du patrimoine mondial est connue, elle est minimisée au profit de Chambord, et de la Loire en tant que telle.

Ensuite, Saint-Dyé-sur-Loire est le port historique de Chambord, ce qui constitue, pour la plupart des habitants, une fierté : « Tout le bourg en lui-même est un monument ! »

Enfin, le bourg est protégé par une ZPPAUP depuis 1992. La plupart des habitants présents à la réunion et donc habitant ce centre-bourg ont connaissance de l'existence de ce document qui protège le patrimoine architectural et urbain de la commune.

Le patrimoine est une notion partagée, un cadre de vie commun et un cadre structurant pour l'action publique. Cette force patrimoniale est en grande partie liée à Chambord, qui rayonne donc au-delà de ses murs. La composition sociale du village – marquée par une fracture nord/sud (plus aisés/moins aisés) qui se matérialise par la RD 951 – contribue sans nul doute à forger cette conscience patrimoniale : le patrimoine bâti est considéré comme un lien important entre les habitants. L'un d'eux témoigne que « le bâti ancien apporte beaucoup au village ». Une autre estime qu'il faut « maintenir cette histoire, les bâtiments et les mettre en valeur ».

Cette notion de patrimoine est également englobante, dans la mesure où le végétal fait partie intégrante de ce que les habitants appellent « patrimoine ». Ainsi, les arbres de la place de l'Église ou des bords de Loire, tout comme les jardins privés qui bordent les venelles du centre-bourg constituent des éléments de patrimoine. L'avis est unanime. Faut-il y voir une confusion entre le patrimoine et le cadre de vie ?

Les venelles sont aussi perçues par certains habitants comme des éléments marquants et valorisants : « Il ne faudrait pas perdre les sentiers », dit un habitant, avant d'ajouter qu'ils sont beaux, pratiques et créateurs de liens.

Saint-Dyé-sur-Loire est coupée en deux parties, séparées par la RD 951. Pour les habitants, cette route marque une coupure entre deux espaces : le centre-bourg et ses espaces communs (la place de l'Église, les bords de Loire) et les zones pavillonnaires au sud. Cette coupure semble s'incarner autant physiquement que socialement.



Atelier cartes mentales

L'atelier réalisé à Saint-Dyé-sur-Loire a montré à quel point le discours patrimonial est extrêmement ancré dans cette (nouvelle) Petite Cité de Caractère[©]. Saint-Dyé-sur-Loire participe à la fois à la grande histoire patrimoniale du château de Chambord – dont il est le port et, de fait, la raison d'être – et à celle du Val de Loire, région inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de son paysage culturel.

Ainsi, les références aux itinéraires sont réparties entre ceux qui sont ouverts aux voitures et ceux qui sont destinés aux piétons. Ces derniers passages sont décrits comme extrêmement calmes et caractéristiques, ce qui contribue grandement à la qualité environnementale dont jouit le centre de Saint-Dyé-sur-Loire. Les venelles mènent au fleuve, un élément incontournable. Il semble presque qu'il y ait une osmose entre la vieille ville et le fleuve et que leurs caractéristiques s'interpénètrent. Dans les histoires et les dessins, on remarque la façon dont le bord de la Loire, espace public et communautaire, mais aussi espace d'interaction avec les touristes, structure le village.

Il en va autrement pour les itinéraires ouverts à la circulation automobile. La route de Chambord est clairement balisée, incarnant la relation incontournable avec le château, mais aussi avec la royauté d'autrefois et le tourisme d'aujourd'hui. Dans le cas de la route départementale D 951 – anciennement la route de Paris –, c'est une autre affaire ; c'est un obstacle qui divise la commune comme un mur.

Cette route constitue en fait la limite de la vieille ville. Bien sûr, la municipalité et la Maison de la Loire (du département du Loir-et-Cher) sont de l'autre côté de la rue, mais la centralité du village se limite à la tranche entre la D 951 et le fleuve ; les deux bâtiments publics importants sont presque comme des exceptions dans la spatialité de l'arrondissement.

Dans la description cartographique des espaces, on remarque la présence d'une centralité, une sorte de fusée à deux étages : une centralité qui prend en compte un espace légèrement inférieur à celui des anciens remparts et, ensuite, un noyau qui représente 40 % de la surface autrefois intra-muros. Ce noyau inclut la mairie, l'église et sa place³², ainsi que les deux parcours qui descendent de l'axe central jusqu'au quai – l'ancien port, qui est maintenant le haut lieu du tourisme.

Le sens de centralité et de communauté qui ressortent fréquemment dans les récits se transforment sur la carte en une sorte d'hypercentralité qui n'arrive même pas aux remparts, pourtant souvent pris comme signes représentatifs de Saint-Dyé-sur-Loire.

³² La session fut réalisée avant le projet d'aménagement, qui a amélioré sensiblement la place.

Atelier cartes postales

Page de gauche

Cette image, prise sur les bords de Loire, montre le chemin de halage, une cale et des murs de clôture (peut-être des parties d'anciennes fortifications) bordés d'arbres. On constate que ce lieu a peu évolué : c'est toujours un lieu de passage arboré.

Page de droite

Cette image montre la place de l'Église : une place très arborée. Aujourd'hui, l'église est toujours en élévation et les arbres de la place ont été maintenus, y compris dans le nouvel aménagement (que la photographie ne montre pas, les travaux n'ayant pas encore été réalisés lors de la prise de vue). Néanmoins, on peut noter que la place de l'église est devenue un parking. Aujourd'hui, la place a été réaménagée. Elle reste en grande majorité un parking, mais le revêtement de sol est plus qualitatif et la place a été assez largement fleurie et dispose désormais d'un mobilier urbain en bois.





Page de gauche

Cette vue prise en bord de Loire montre le chemin de halage et, en arrière-plan, l'église. On voit que les arbres sont encore jeunes, ce qui pourrait signifier qu'ils ont été plantés au XIX^e siècle. Ils existent toujours aujourd'hui, comme le montre la photographie, ainsi que les murs de clôture et le chemin, qui a été goudronné.

Page de droite

Cette image, prise dans la rue de Chambord (qui n'a pas changé de nom) montre des personnes posant le long des bâtiments qui composent la rue. La photographie contemporaine montre que les bâtiments ont peu changé, mis à part des éléments de modernisation (façades, volets).



Saint-Dyé-sur-Loire : village ligérien historique coupé en deux



21. St-Dyé-sur-Laire. — Vue sur la Loire



Page de gauche

C'est une nouvelle image prise sur les bords de Loire depuis l'entrée est du bourg. La profusion d'images des bords de Loire démontre l'importance du fleuve à Saint-Dyé-sur-Loire. Artère commerciale ou lieu de plaisance, la Loire est au cœur de l'histoire du village. Cette image, comme les précédentes, montre le chemin de halage bordé d'arbres et de constructions. La photographie récente prouve que cette partie du village a été conservée en l'état.

Page de droite

Nouvelle image des remparts en bordure de Loire, avec une vue contemporaine qui montre la persistance de ces éléments dans le temps.



Page de gauche

Ce « souvenir affectueux » de Saint-Dyé-sur-Loire montre le côté ouest de la place de l'église. La photographie contemporaine montre que le bâti est toujours présent, ainsi que la végétation sur la place.

Page de droite

Cette vue panoramique du village est prise depuis la Loire et permet d'embrasser la silhouette du bourg. Elle montre notamment l'imposante place de l'église en surplomb de la Loire, les bords de Loire et les remparts de la ville. Ce qui est frappant, lorsque l'on compare avec la vue actuelle, c'est la présence de la végétation, due à un enrichissement généralisé des bords de Loire et des îles ligériennes.





Retour sur les échanges avec les habitants

Cet atelier est l'occasion d'évoquer l'évolution de Saint-Dyé-sur-Loire : ce qui a changé comme ce qui n'a pas changé. Trois thématiques ressortent des débats :

- Le bâti a évolué de façon positive. À la vue de certaines cartes postales, certains habitants se souviennent que le village était en moins bon état avant d'être protégé et restauré. Cette évolution positive est corrélée à la mise en place de la ZPPAUP et au réinvestissement du centre-bourg par des classes sociales supérieures, capables de mener à bien des travaux de restauration dans les règles de l'art, parfois coûteux. Dans le même temps, cela est aussi vécu comme une rupture sociale dans l'évolution du village : il y aurait ceux qui ont les moyens de restaurer et qui cherchent un cadre de vie agréable, proche de la Loire d'un côté, et les autres, relayés aux marges du bourg. Au demeurant, plusieurs habitants notent le réinvestissement du village par de jeunes couples qui viennent chercher un cadre de vie agréable aux portes de Blois, avec une appétence particulière pour les vieilles pierres. Ils apprécient le calme et le charme des bâtiments anciens. Un couple de nouveaux habitants précise qu'ils aiment le village « pour les vieilles pierres. L'histoire à transmettre via le patrimoine est quelque chose d'important : c'est un "plus" culturel ».

- Les composantes naturelles du paysage ressortent aussi du discours des habitants. En particulier, le rapport à la Loire a changé. Une personne âgée raconte : « Petits, quand nos parents ne savaient pas où on était, ils se doutaient qu'ils pouvaient nous trouver à la plage en train de pêcher dans la Loire ». Certains habitants – les plus anciens – regrettent les plages du village, mais aussi la possibilité de se baigner dans la Loire : « Les habitants de Saint-Dyé aiment nager dans la Loire, depuis longtemps ! ». Cette pratique est aujourd'hui réprimée, réputée dangereuse. La Loire est un décor, mais on ne s'y baigne plus. L'activité portuaire est aussi évoquée : s'il ne subsiste que les anneaux d'amarrage le long du chemin de halage, le port (de Chambord) a perdu sa fonction. Seuls quelques bateaux « de promenade » réinvestissent le fleuve, ce qui semble perçu positivement par quelques habitants, car, pour eux, « ils créent du lien entre les habitants ». Si les habitants ont tourné le dos à la Loire pendant de nombreuses années, les bords du fleuve sont aujourd'hui largement investis comme espaces de promenade : « Les habitants sont revenus vers la Loire », confiait un participant. Hormis la Loire, d'autres composantes naturelles du paysage sont mises en avant dans les réactions des habitants : la végétation occupe une place importante

dans le discours. Les arbres de la place de l'église, des bords de Loire ou des jardins constituent des éléments importants pour les habitants. Les venelles sont aussi bien connues et valorisées par les habitants : « C'est beau et pratique ».

- L'animation du village et les lieux qui la supportent sont importants. À cet égard, la place de l'église, lieu de la centralité à Saint-Dyé-sur-Loire, est sujette à de nombreuses discussions. En particulier, les arbres de haute tige de la place de l'église semblent constituer un élément considérable : « Il ne faut pas changer la place de l'église », disait une habitante. L'idée que les arbres puissent être abattus inquiète en particulier les habitants. La place de l'église a plusieurs fonctions : c'est le lieu du rassemblement, mais aussi un lieu de stationnement. Néanmoins, les riverains présents, habitant majoritairement dans le centre-bourg, précisent que cet espace public est peu fréquenté par les habitants des zones pavillonnaires. La fracture sociale est aussi une fracture spatiale, matérialisée par la route principale. Un seul lieu semble fédérer indifféremment les habitants (en tout cas les familles) : c'est l'école. En termes de dynamique commerciale, certains habitants (les plus anciens) regrettent la disparition des commerces : « C'était très important pour la vie collective. Tous les gens se connaissaient : ils sortaient le soir sur le pas de leur porte pour discuter entre eux. Il y avait un garagiste à la sortie du village... » De conclure que « pour recréer du lien à l'avenir, il faudrait réimplanter des commerces ». C'est ce que les autorités publiques tentent de faire, en profitant notamment de la dynamique [cyclo]touristique : un restaurant (le *Bistro-vélo*) a ouvert récemment dans le centre-bourg.

Synthèse

Carte analytique de synthèse (page 124)

La carte récapitulative montre comment la municipalité de Saint-Dyé-sur-Loire est liée aux flux de personnes et de matériaux circulant dans la vallée de la Loire. Historiquement, le bourg est situé entre la rivière, en bas, et la route, en haut de la petite pente. C'est dans cette bande dont le dénivelé approche la dizaine de mètres que se concentre le tissu ancien du village.

La route départementale, parallèle au fleuve, constitue une barrière qui n'est pas imperméable, mais qui reste très difficile à franchir. Seule la présence des bâtiments d'institutions publiques (mairie, maison de la Loire et école) permet la perception d'une petite partie, au sud de la D 951, comme un espace central et communautaire. Le chemin pour le



domaine de Chambord est la seule marque d'un rapport du centre avec son environnement direct. Le cadre fascinant du site, riche en patrimoine architectural et urbain, a tendance à valoriser le rapport avec le fleuve, source d'une qualité paysagère indéniable.

La richesse du noyau central produit – à l'instar d'autres municipalités comme Suèvres ou Bracieux – un double niveau de centralité : le cadre bâti ancien et de qualité possède une valeur très symbolique en plus de sa stricte valeur foncière. C'est ainsi que les espaces moins centraux, bien que situés intra-muros, sont limités dans leur valeur, aussi bien dans les discours que dans les représentations cartographiques. Les habitants interpellés ont bien cité les remparts de la ville comme des éléments importants, mais ils n'ont pas confirmé le discours avec le positionnement des chemins importants ou des sites. De plus, dans la description de la centralité du bourg, on a toujours une représentation de la surface inférieure à celle de l'espace intra-muros.

Le fort rapport économique avec la Loire est intériorisé comme une sorte d'ouverture publique du village à un espace commun qui se nourrit aussi bien des éléments historiques bâtis que des eaux du fleuve. Maintenant que le tourisme revient à donner un sens économique à l'espace fluvial on [re]voit la présence d'une valeur marchande des berges. On remarque aussi quelques microconflits d'usage entre les habitants (plus ou moins fixes) de Saint-Dyé-sur-Loire et les multiples typologies de touristes.

Finalement, on remarque le travail de longue haleine qui a été développé dans cette municipalité vis-à-vis du patrimoine historique. On retrouve une coïncidence remarquable entre les récits des habitants et les mesures de protection et de valorisation du patrimoine architectural et urbain.



Ce QR code
permet d'accéder
à la vidéo de survol
du village

Bauzy: village carrefour solognot

Commune de presque 300 habitants au dernier recensement (et déjà au XIX^e siècle³³), Bauzy constitue un village hameau, bâti à l'intersection de deux routes, dont la démographie a connu les affres de la désertification des campagnes dans les années 1950 ; la commune avait alors perdu plus d'une centaine d'habitants. Située au cœur de la Sologne, elle se situe à proximité de Bracieux, le pôle de centralité le plus proche. Le bourg s'est développé autour de l'église Saint-Baumer, classée Monument historique en 1938³⁴. Cette église édifiée entre le XII^e et le XVI^e siècles est constituée d'un clocher formant un porche, d'une nef, d'un chœur et d'une abside polygonale³⁵. Ses abords sont dégagés, de sorte qu'on peut en faire le tour.

Le village se structure autour de cette église et du carrefour des routes de Bracieux et Fontaines, non loin de la rivière la Bonne Heure, au milieu de terres agricoles entourées par la forêt et les étangs. Village solognot, Bauzy reste épargné par les tensions foncières qui caractérisent les espaces urbains et périurbains. Cela lui confère un caractère villageois affirmé, encore perceptible aujourd'hui, ne serait-ce que par les entrées de bourg remarquablement préservées. Les services publics (mairie, école, salle des fêtes) sont regroupés sur un même site, non loin de l'unique commerce du village. Plusieurs hameaux dépendant du village sont répartis autour du centre-bourg, particulièrement le long de la rivière de la Bonne Heure.

³³ Verze (de) B., 1839, Dictionnaire géographique, statistique, typographique... de la France, Paris, Belin, p. 118

³⁴ <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098332>

³⁵ <https://monumentum.fr/eglise-saint-baumer-pa00098332.html>

Village solognot, Bauzy reste épargné par les tensions foncières qui caractérisent les espaces urbains et périurbains. Cela lui confère un caractère villageois affirmé, encore perceptible aujourd'hui, ne serait-ce que par les entrées de bourg remarquablement préservées.

Bauzy dans son environnement



**« Ça manque de vaches,
il n’y en a presque plus.
Le paysage est en train
de se refermer. »**



Vue drone de la commune dans son environnement (© MSH Val de Loire)

Bauzy

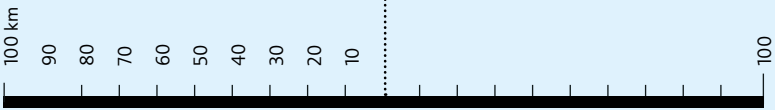
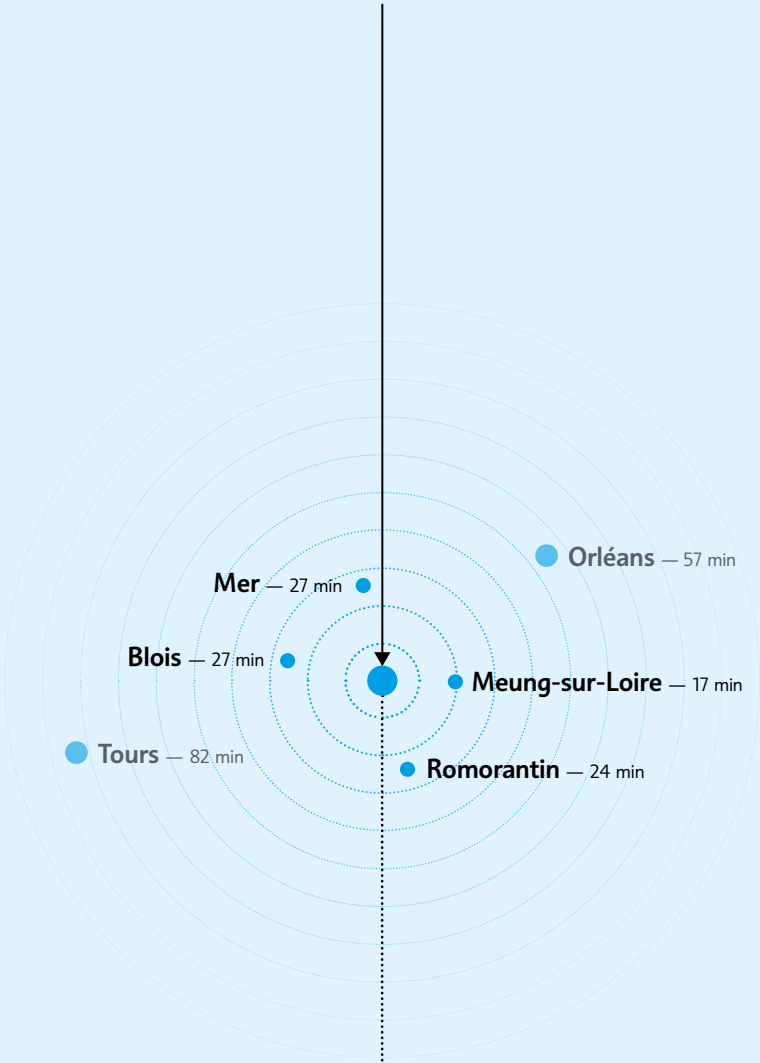


Schéma d'organisation spatiale

Bauzy : village carrefour solognot



Image 1

Carte de Cassini © Géoportail
Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BnF

Image 2

Carte d'état-major © Géoportail

Image 3

Cadastre actuel © Géoportail
Données cartographiques : © IGN

Image 4

Carte IGN actuelle resserrée (Géoportail, 1 : 10 000)
© Géoportail



Bauzy à travers les âges

1 — Carte de Cassini (Géoportail)

Il s'agit de la carte générale de la France, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury³⁶. Bauzy paraît dans la Feuille 29 – Blois. Il s'agit d'un exemplaire en couleur – feuillets gravés et aquarellés – dit « de Marie-Antoinette ». La levée date de 1754-1755 et la publication, probablement de 1760.

Dans cette carte du XVIII^e siècle, on remarque la présence de l'eau autour de Bauzy, à travers la succession d'étangs, à l'est comme à l'ouest du village. Ce dernier est mentionné et seul le dessin de l'église Saint-Baumer montre l'existence du bourg.

2 — Carte d'état-major – 1820-1866 (Géoportail)

La carte d'état-major fut commandée en 1808 par Napoléon 1^{er}. La première conception a été réalisée par le colonel Bonne³⁷. Après un premier abandon de ce travail, quand les relevés reprirent, après 1815, la projection de Bonne fut confirmée et la France entière fut levée, avec la finalité de mettre à jour la carte de Cassini, désormais obsolète. Levée partiellement à l'échelle 1/40 000 et partiellement à l'échelle 1/80 000, cette carte, avec les 273 coupures rectangulaires qui la composent, ne fut achevée dans sa totalité qu'en 1875.

La version que nous utilisons est celle qui est géoréférencée par l'IGN et mise à disposition sur le site Géoportail. Pour permettre la superposition aux cartes actuelles, la projection de Bonne a été transférée en projection Lambert-93.

Sur cette carte de Bauzy, on voit que la série d'étangs en cascade, que l'on pouvait remarquer sur la carte de Cassini, est encore présente et que le village commence à prendre une forme Saint-Baumer. Par rapport à la carte d'aujourd'hui, on remarque que le nombre d'étangs est maintenant limité et, surtout, qu'ils ne sont pas en série.

3 — Cadastre actuel (Géoportail, 1 : 10 000)

Le cadastre actuel de la municipalité de Bauzy nous montre que le

³⁶ <https://www.geoportail.gouv.fr/> <https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/cassini-centre-val-de-loire?-mode=desktop>; https://www.cdip.com/cassini/cassini_carte_liste.html

³⁷ Bigourdan G., La carte de France, In: Annales de Géographie, t. 8, n° 42, 1899, p. 427-437 www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1899_num_8_42_6155 (Wikipédia et Géoportail)

carrefour central du bourg est relativement récent ; le parcours historique de la route au sud du carrefour en direction de Vernou, en Sologne, était légèrement décalé plus à l'est. On avait donc deux jonctions en T qui ont été éliminées pour simplifier la route. En guise de mémoire de l'ancien parcours, on remarque un nouvel étang dans ce qu'était le parcours de la route. En effet, l'ancienne route croisait le chemin qui mène à Rivaude, là où il y a maintenant le jardin de la mairie, entre l'hôtel de ville et la salle des fêtes.

Tout autour de ce chemin, on remarque un parcellaire villageois typique, avec une première série de petites parcelles consacrées aux résidences, derrière lesquelles il y a des parcelles de surface limitée, destinées à la production agricole. En s'éloignant des routes, les parcelles deviennent plus grandes et destinées à la production agricole, dans un espace limitrophe, et aux bois, plus loin et à l'est de la rivière Bonne Heure.

L'apérodrone à Bauzy

La réunion publique de Bauzy s'est tenue le 11 octobre 2018 à la salle polyvalente, au centre du village, avec la participation de 23 habitants.

Le vol en drone au-dessus de Bauzy montre un village dans lequel l'eau et la forêt constituent deux éléments importants : ils forment des points de repère pour les habitants, même si certains ne se rendaient pas compte de leur étendue : « C'est beaucoup plus vert que ce que l'on imaginait ! Il y a beaucoup d'arbres ». Le paysage et son évolution sont intériorisés par les habitants. Les remarques sont de deux ordres. Les aménités paysagères constituent une part importante du discours : « C'est beau, on voit la forêt et le château ». D'autre part, un certain nombre de participants ont conscience de l'évolution des paysages et notamment des phénomènes de fermeture paysagère due à l'enfrichement de prairies non exploitées : « Ça manque de vaches, il n'y en a presque plus. Le paysage est en train de se refermer ».

Le caractère solognot du village s'exprime aussi, pour les habitants, à travers la morphologie urbaine du centre-bourg. Le village est qualifié « d'ordonné », avec une organisation assez régulière du bâti et des jardins : « Ça reste un très joli village ! »

Les matériaux constitutifs de l'identité solognote sont nommés par des habitants : la brique, le bois, la tuile de pays... La notion de centralité s'exprime à travers le ressenti d'un bourg resserré, dont la densité est parfois négligée : « Il y a plus de bâtiments qu'on ne le pense ». Le statut des constructions récentes (lotissement) ne fait pas consensus ; pour certains, elles font partie du bourg, « le centre s'est agrandi », pour d'autres,

il manque une continuité urbaine plus prononcée : « Il ne manque pas grand-chose pour que ça fasse partie du bourg. Si on construit entre le lotissement et le bourg, ça en fera partie ».

Globalement, la présence d'un lotissement en sortie de bourg est plutôt bien perçue, notamment parce que les nouveaux habitants permettent de développer la commune et de sauver l'école ! En effet, l'école ressort comme l'un des éléments les plus importants du bourg : « Pas d'école, pas de village », assure un habitant. L'architecture contemporaine est d'ailleurs plutôt bien accueillie : « Ce n'est pas moche, on s'habitue ».

Bauzy est perçu comme un petit bourg, structuré autour de quelques éléments marquants (l'église, la mairie, etc.), dans un contexte paysager typique de la Sologne, mais en mutation.

Atelier cartes mentales

Bauzy est un petit village caractérisé par une ancienne église et structuré autour d'un carrefour. Il est évident qu'au moment d'indiquer les principaux itinéraires, ceux qui sont empruntés par les habitants se sont immédiatement révélés être ceux qui constituent le carrefour. La précision du détail dans le récit et dans le dessin est significative, et des cartes émergent deux points particuliers perçus comme importants par la population et pourvus de leur propre itinéraire de loisir ; il s'agit de deux étangs situés tout près du bourg central.

Sans surprise, les lieux indiqués comme principaux sont bien l'église et le site de la mairie, constituant une sorte de place qui dérive du déplacement de la route. Dans la description des limites du centre-bourg, il est intéressant de remarquer comme le parcours ancien de la route est indiqué comme partie centrale et l'étang qui a occupé l'ancien chemin est inclus dans le centre.

Un espace libre derrière l'église, utilisé pour les activités communautaires, comme les vide-greniers ou les repas républicains du 14 juillet, est bien indiqué comme lieu important et forme justement, avec la mairie et l'église, la triade classique des espaces centraux d'un village : le ou les lieux où l'on met en exergue le pouvoir politico-administratif, le pouvoir religieux et l'espace du marché.



Atelier cartes postales

Cette image est prise au carrefour de la route de Fontaines et de la route de Bracieux, l'épicentre du bourg. On voit un commerce (débit de boisson) et l'église Saint-Baumer en arrière-plan. On remarque qu'aujourd'hui le commerce a disparu, transformé en habitation, même si, au-delà de ce changement de destination, le bâtiment en tant que tel n'a pas été beaucoup modifié.

Bauzy : village carrefour solognot



Cette image est prise depuis la route de Fontaines. C'est la rue principale de Bauzy où se trouve l'église Saint-Baumer, bien visible sur la carte postale. On remarque que le bâti a peu évolué. L'espace public a été modifié et les arbres, derrière l'église, abattus.



Retour sur les échanges avec les habitants

La comparaison des deux cartes postales collectées a permis aux habitants d'évoquer l'évolution du village, sur la base de leur propre ressenti. Il en ressort que « ça n'a pas beaucoup changé ». La morphologie du bourg a peu évolué, comme le note un habitant : « Le bâti est exactement pareil ».

Certains riverains regrettent néanmoins la diminution du nombre de commerces, lieux de sociabilité : il y avait trois cafés, deux épiceries et un boulanger qui livrait le pain. Il ne subsiste qu'un seul café, mais qui ne correspond pas au nouveau mode de vie des habitants. Fermé le matin, il semble que ce café attire davantage les personnes extérieures au village.

Les habitants expriment en outre un regret quant à la disparition des autres lieux de sociabilité : « On ne se rencontre plus ! » Pourtant, il ressort qu'à Bauzy tout le monde se connaît et que le village reste familial. Il manquerait donc des espaces communs où la rencontre serait facilitée : lors de la fête nationale, l'espace derrière l'église sert justement à se retrouver et à échanger.

Malgré tout, à l'occasion de cet atelier, les habitants ont souligné les différences entre les habitants du centre-bourg et ceux du lotissement : « Ce n'est pas la même mentalité ». L'architecture du lotissement semble acceptée par les habitants présents à l'atelier, même si tous ne partagent pas ce sentiment : « Les maisons ne sont pas belles. Il manque des matériaux qui marquent la Sologne ». C'est la question des références à l'architecture locale qui paraît importante.

La notion de patrimoine n'a pas été évoquée naturellement par les habitants. Lorsqu'on en parle avec eux, ils la définissent comme quelque chose de beau et d'ancien. Deux acceptions ressortent de la discussion : le patrimoine monumental ou lié à des bâtiments marquants de la commune (l'église, la mairie, le château), ainsi que le patrimoine urbain qui se distingue à travers la présence de certains matériaux qui marquent l'identité solognote (les maisons les plus simples, avec colombages et brique).

Synthèse

Carte analytique de synthèse (page 140)

Le bourg central de Bauzy se structure autour d'un carrefour et de deux lieux de vie publique et communautaire qui lui sont limitrophes. Le déplacement d'une des routes formant le carrefour l'a appauvri.



Le rôle de l'église aussi a changé dans les derniers siècles; c'est ainsi que les lieux communautaires se sont trouvés décalés à l'extérieur des parcours principaux, mis en communication entre eux par un espace public vide qui s'ouvre derrière l'église pour atteindre la route et la mairie. Deux petits étangs, aménagés pour le loisir, complètent les espaces centraux et non résidentiels de la municipalité. Le tout s'organise comme dans une sorte de bandeau.



Ce QR code permet d'accéder à la vidéo de survol du village

Talcy: voir au-delà du château...

Commune de 255 habitants, Talcy est située en Petite Beauce, à une demi-heure de Blois et 40 minutes d'Orléans. Le bourg s'est essentiellement développé autour du château (datant de la Renaissance, mais repris en grande partie au XVII^e siècle). Au milieu du XIX^e siècle, la commune comptait deux fois plus d'habitants (572), ce qui montre que ce village a été plus attractif qu'aujourd'hui³⁸. Les maisons devant le château n'ont pas de clôture sur rue, ce qui constitue un urbanisme intéressant par l'esprit de convivialité qu'il crée. Aucun cours d'eau ne traverse le village, ce qui ne signifie pas pour autant que l'eau – essentielle à la vie et à l'économie – soit absente du paysage : une mare structurant anciennement l'ensemble est encore aujourd'hui présente à l'est du bourg, au carrefour entre la D 70A (route qui devient la rue principale de Talcy, rue du Château) avec la D 15 (la route de Blois à Châteaudun).

L'élément principal et incontournable de la commune est le château³⁹. Classé Monument historique avec ses jardins⁴⁰, il est la propriété des Monuments nationaux⁴¹, il fut édifié à partir du XIII^e siècle et fut remanié à plusieurs reprises, en particulier au XVII^e siècle. Il a accueilli quelques personnages illustres, entre autres Cassandre, la muse de Ronsard, qui lui inspira le célèbre poème *Mignonne, allons voir si la rose...* Ronsard a marqué de son empreinte le domaine, dont les jardins, réhabilités dans les années 1990, sont composés notamment d'un beau verger. Atout culturel et touristique pour la commune, le château accueille environ 13 000 visiteurs par an, qui jouissent des animations proposées. La présence du château ne semble pas pour autant profiter au dynamisme local, puisque la commune ne compte qu'un commerce, l'Auberge du château. Confidentiel, le château de Talcy, bien que remarquable, est isolé des circuits touristiques de la région, un peu plus développés dans la vallée de la Loire.

À côté du château, on remarque l'église paroissiale Saint-Martin⁴², construite entre le XVI^e et le XVII^e siècle, classée Monument historique par arrêté du 11 mars 1933⁴³. Ancienne chapelle castrale, elle fut édiflée après 1520. Au XVII^e siècle, la façade ouest fut reconstruite dans le prolongement de l'aile centrale du château. La nef qui compose l'église, prolongée au XVII^e siècle, est reliée au pignon nord de l'aile est du château. Les deux édifices fonctionnent donc ensemble.

Si le château constitue le principal élément du bourg, avec une présence centrale qui marque le village – y compris dans le grand paysage –, Talcy est intimement liée à l'activité agricole. La profusion de corps de fermes dans le village ainsi que la ferme du château attestent d'une économie agricole ancienne et importante.

La Ferme de la Motte constitue aujourd'hui un pôle économique de premier ordre, avec environ 200 salariés. Déjà présente sur la carte de Cassini du XVIII^e siècle et dans celle d'état-major du XIX^e siècle, elle occupe une très vaste surface à l'ouest du centre-bourg.

Il s'agit de l'une des fermes qui appartenaient au château, tout comme le moulin, jusqu'en 1876. Elle est aujourd'hui une entreprise familiale qui se présente comme « l'un des principaux opérateurs français dans la production et le conditionnement de condiments et pommes de terre, leader en bio⁴⁴ ». La ferme historique est désormais entourée par les bâtiments qui concentrent les travaux de conditionnement, stockage et commercialisation des produits cultivés.

Dans un autre registre, mais toujours en liaison avec les travaux agricoles, on remarque l'entreprise Goulet et Thoré, spécialisée dans la vente et la réparation de matériel agricole. Elle occupe trois hectares à l'est du bourg et concentre des centaines d'anciennes machines agricoles, ce qui se remarque, dans le paysage et les vues sur le bourg. L'entreprise est spécialisée dans le commerce de machines agricoles d'occasion. Si elle embauche peu de salariés, son chiffre d'affaires est important (plus d'1,2 M€ en 2015) et elle rayonne sur une partie du territoire national.

³⁸ Verze (de) B., 1839, Dictionnaire géographique, statistique, typographique... de la France, Paris, Belin, p. 1286

³⁹ <https://monumentum.fr/domaine-chateau-talcy-pa00098615.html>

⁴⁰ <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098615>

⁴¹ <http://talcy.monuments-nationaux.fr>

⁴² <https://monumentum.fr/eglise-saint-martin-pa00098616.html>

⁴³ <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098616>

⁴⁴ Voir leur site Internet : <http://www.fermedelamotte.com>

Le quatrième point non ordinaire de la commune de Talcy est son moulin à vent datant de la fin du XVIII^e siècle⁴⁵ (classé Monument historique par arrêté du 27 juillet 1988). Il est présenté comme appartenant au « type des moulins-pivots ou "chandeliers", modèle le plus courant au nord de la Loire [...] Le moulin de Talcy a la particularité de posséder deux meules, disposées de front, entraînées par un engrenage formé de trois pignons situés sous la sommière, à l'étage inférieur. Il est également l'un des trois de la région à être pourvu d'ailes à voiles⁴⁶ ». Il est actuellement visitable gratuitement⁴⁷ et montre, en plus de la structure extérieure, le mécanisme intérieur. Ce critère de visibilité le rend immédiatement très important du point de vue pédagogique et, bien évidemment, il constitue un point d'attraction touristique.

Tous les villages de la région avaient leur moulin, voire leurs moulins, pour permettre la moulure des grains produits dans le territoire. La mécanisation des moulins et la transformation de la commercialisation des grains – tandis qu'aujourd'hui on transporte de préférence les grains plutôt que la farine – font qu'en 1956 le dernier moulin de la commune, désormais abandonné depuis longtemps, est perdu.

Une action commune, qui liait municipalité et habitants, a organisé l'acquisition d'un moulin afin de réhabiliter le symbole d'une histoire vieille de plusieurs siècles. Un ancien moulin du domaine de Chatenay (Eure-et-Loir), voué à la démolition, fut acquis et, après restauration, fut inauguré le 24 juin 1978. Une plus récente restauration ferma le moulin pour le rouvrir le 25 septembre 2004. Le moulin a été donné à l'association des Amis du château de Talcy⁴⁸.

⁴⁵ <https://monumentum.fr/moulin-vent-pa00098617.html>

⁴⁶ <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00098617>

⁴⁷ <http://talcy41.free.fr/>

⁴⁸ <http://talcy41.free.fr/>

L'élément principal et incontournable de la commune est le château. Classé Monument historique avec ses jardins, il est la propriété des Monuments nationaux. Il fut édifié à partir du XIII^e siècle et fut remanié à plusieurs reprises, en particulier au XVII^e siècle. Il a accueilli quelques personnages illustres, entre autres Cassandre, la muse de Ronsard, qui lui inspira le célèbre poème *Mignonne, allons voir si la rose...*



« La place du château est moins importante que la place de la mairie qui, elle, donne accès à la mairie et à l'école. Elle est beaucoup plus vivante. »



Vue drone de la commune dans son environnement (© MSH Val de Loire)

Talcy

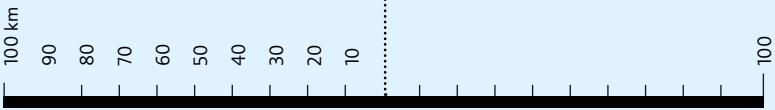
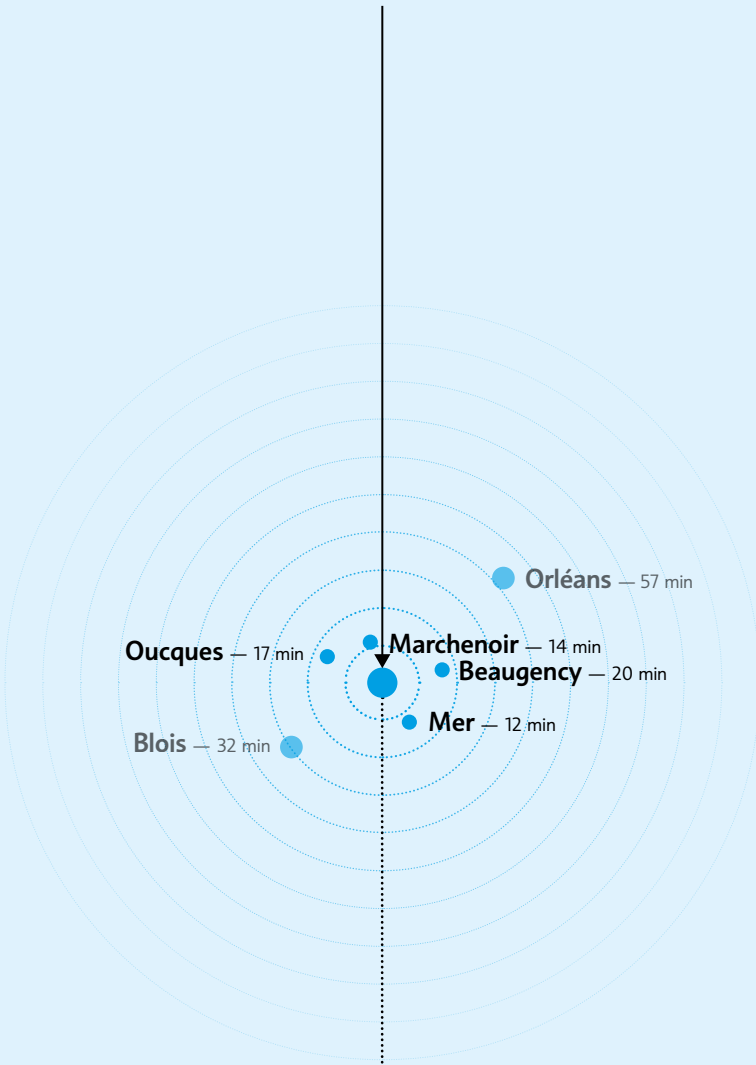


Schéma d'organisation spatiale

Talcy : voir au-delà du château...



Image 1

Carte de Cassini © Géoportail
Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BnF

Image 2

Carte d'état-major © Géoportail

Image 3

Cadastre actuel © Géoportail
Données cartographiques : © IGN

Image 4

Carte IGN actuelle resserrée (Géoportail, 1 : 10 000)
© Géoportail



Talcy à travers les âges

1 — Carte de Cassini (Géoportail)

Il s'agit de la carte générale de la France, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury⁴⁹. Talcy paraît dans la Feuille 28 – Vendôme (Vendosme sur la feuille, dans la graphie de l'époque). Il s'agit d'un exemplaire en couleur – feuillets gravés et aquarellés – dit « de Marie-Antoinette ». La levée date de 1753 et la publication, probablement de 1760.

Dans cette carte du XVIII^e siècle, on remarque la présence du Château (surtout de ses jardins) et la ferme du château, « la Motte », un toponyme actuellement incompréhensible, mais qui avait probablement du sens dans une période ancienne, une motte étant un talus). On remarque aussi le parcours boisé entre le château et la ferme. Ce tracé direct n'existe plus, très probablement à cause du développement du chemin routier (actuellement la rue du Château), mais l'on remarque néanmoins une curieuse orientation des édifices plus anciens qui font face au château et qui pourraient indiquer cet ancien parcours : leur alignement – légèrement incliné par rapport à la rue du Château et à l'alignement routier des autres bâtiments – vise directement la ferme. Sans autres sources primaires, cette lecture n'est qu'une faible hypothèse qui pourrait mériter de l'attention. Plus au sud, on remarque la présence d'un moulin en bois, signe certain de la structure d'organisation productive de l'époque et qui marque finalement la liaison avec l'actuel moulin « touristico-identitaire ».

Talcy : voir au-delà du château...

2 — Carte d'état-major – 1820-1866 (Géoportail)

La carte d'état-major fut commandée en 1808 par Napoléon 1^{er}. La première conception a été réalisée par le colonel Bonne⁵⁰. Après un premier abandon de ce travail, quand les relevés reprurent, après 1815, la projection de Bonne fut confirmée et la France entière fut levée, avec la finalité de mettre à jour la carte de Cassini, désormais obsolète. Levée partiellement à l'échelle 1/40 000 et partiellement à l'échelle 1/80 000, cette carte, avec les 273 coupures rectangulaires qui la composent, ne fut achevée dans sa totalité qu'en 1875.

⁴⁹ <https://www.geoportail.gouv.fr/> <https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/cassini-centre-val-de-loire?-mode=desktop>; https://www.cdip.com/cassini/cassini_carte_liste.html

⁵⁰ Bigourdan G., La carte de France, In : *Annales de Géographie*, t. 8, n° 42, 1899, p. 427-437 www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1899_num_8_42_6155 (Wikipédia et Géoportail)

Le cadastre actuel montre des propriétés « historiques » en lanières, alors que les nouveaux lotissements sont en parcelles rectangulaires et régulières, avant de se constituer en grandes partitions agricoles.

3 — Cadastre actuel (Géoportail, 1 : 10 000)

Le cadastre actuel montre des propriétés « historiques » en lanières, alors que les nouveaux lotissements sont en parcelles rectangulaires et régulières, avant de se constituer en grandes partitions agricoles.

L'apérodrone à Talcy

La réunion publique de Talcy s'est tenue le 18 avril 2019 à la mairie, avec la participation d'une vingtaine d'habitants, dont monsieur le maire.

Le vol au-dessus de Talcy montre un village au milieu des champs, dominé par un château dont la présence est très marquante dans le paysage. Le village semble s'organiser autour de ce point central : l'église, la mairie ou encore la plus grande place du village sont attenantes au château. D'ailleurs, les habitants reconnaissent bien cette place centrale, qu'ils considèrent pour la plupart comme un parc, marqué par des alignements d'arbres, tout en reconnaissant que son usage se cantonne à celui de parking pour le château.

Un habitant évoque le fait que « le stationnement se fait par la force des choses sur la place de l'église ». C'est la place de la mairie, un peu plus en arrière, qui est un lieu plus important dans la vie du village : l'un des participants confie que « la place du château est moins importante que la place de la mairie qui, elle, donne accès à la mairie et à l'école. Elle est beaucoup plus vivante ».

Si la vidéo montre que la taille du village est assez réduite, les habitants remarquent d'emblée ce que le drone n'a pas filmé : « On ne voit pas le bois de la Garenne », « On ne voit pas l'influence du cours d'eau. Il n'y a que la mare », « On ne voit pas la ferme de Thoré », « On ne voit pas le moulin », « On ne voit pas les constructions neuves »... Autant d'éléments importants pour les habitants que la vidéo ne valorise pas comme espéré.

La perception des habitants est très importante pour comprendre le rôle des éléments spatiaux du territoire. Il paraît évident que l'entreprise Goulet et Thoré est une entité détachée du village et presque en conflit avec l'imaginaire esthétique et patrimonial des habitants. En effet, alors que dans le discours on entend les habitants soutenir l'absence des images de cette entreprise, on peut imaginer que le message est plutôt

à interpréter comme : « On ne remarque pas une visualisation négative de la ferme de Thoré ». Bien que jamais reprise en premier plan, car la cible était le cœur du village, cette ferme est présente pendant 1 min 06 s sur un total de 4 min 12 s d'images, c'est-à-dire pour plus du 25 % du temps. Pour information, la Ferme La Motte, elle aussi périphérique, est visible pendant 38 secondes dans la vidéo.

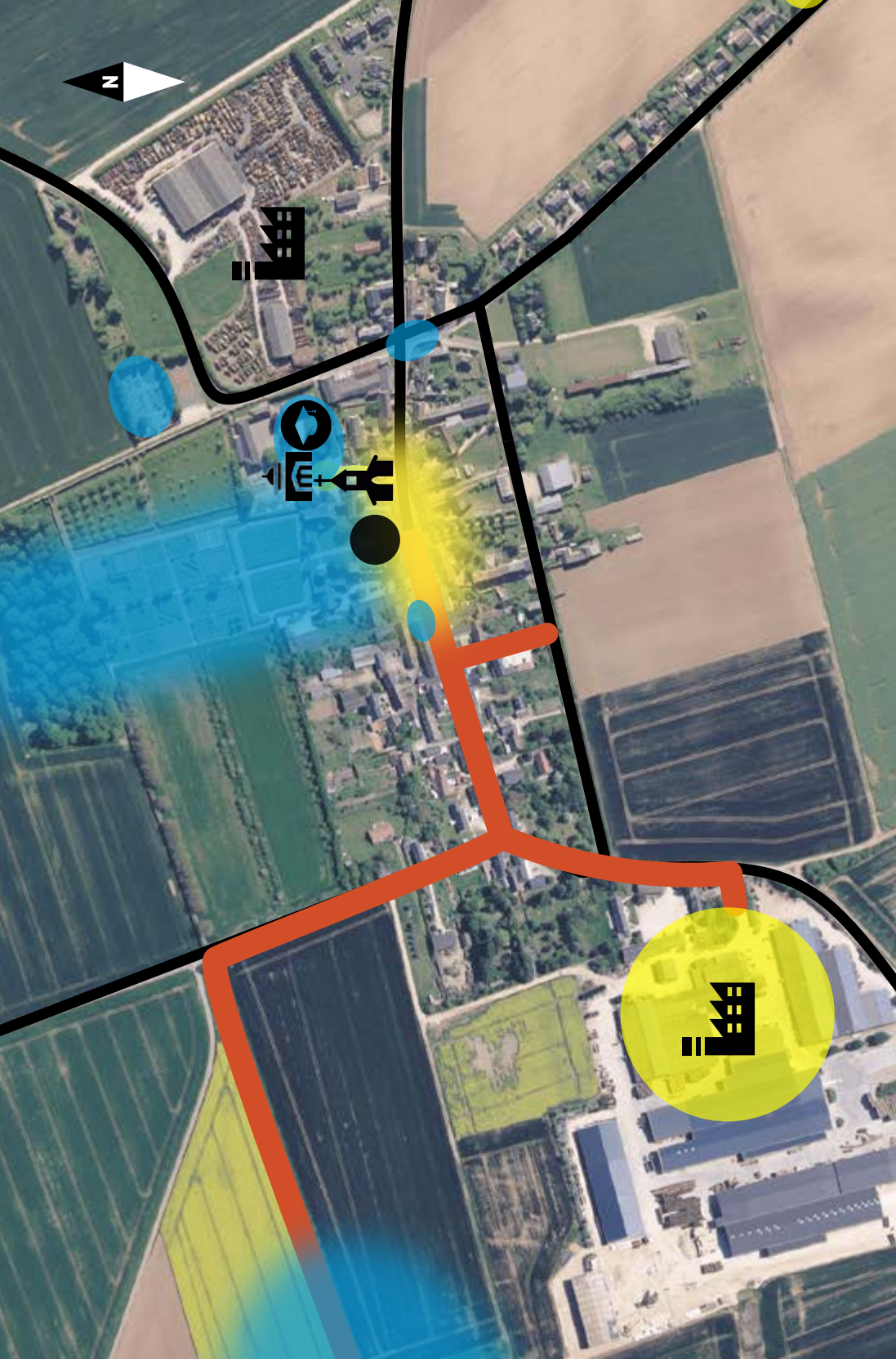
C'est bien le rapport à la valeur esthétique et, probablement, au niveau d'appropriation qui fait que le bois de la Garenne, qu'on ne voit dans la vidéo que pendant quelques secondes et en second plan puisqu'il est totalement détaché du centre-bourg, est perçu comme absent.

Sur cet espace restreint, les habitants semblent surpris par la densité des constructions : « C'est très compact », « Beaucoup de maisons se touchent », « Les maisons sont groupées, c'est étonnant que ce soit aussi compact ». Cette impression de densité est contrebalancée dans le discours par la présence importante du végétal dans la commune. Les jardins attenants aux maisons prennent une place importante dans l'organisation spatiale de la commune. En particulier, les habitants notent une différence d'implantation du bâti par rapport aux jardins en fonction des rues : dans l'une ils sont devant, dans l'autre derrière.

Le rapport au château est ambigu. Il semble impossible d'évoquer le village de Talcy sans mentionner son château et, pourtant, cette pièce maîtresse du village est mise au second plan par les habitants, comme s'il était intériorisé comme une donnée tellement évidente qu'il n'est plus nécessaire de la nommer. Aucun habitant n'a parlé spontanément du château !

Une fois évoqués par l'équipe de recherche, les échanges ont en revanche été prolixes. Ils montrent notamment que le rapport des habitants au château est complexe, dans la mesure où celui-ci fonctionne en autarcie ; les habitants vivent à côté de cette bâtisse, mais sans entretenir de liens particuliers avec l'institution qui la gère, ni participer aux activités proposées. L'importance du château n'a pas été soulevée lors du visionnage des images.

Si la place de ce château est une évidence, la représentation que les habitants en ont est plus contrastée. Il y a de la fierté, car le bâtiment est un élément identitaire fort : « S'il n'y avait pas le château, on ne parlerait pas de Talcy. On est fiers », dit un habitant. On note en même temps une lassitude des contraintes que sa présence engrange : pour les élus, le village doit continuer à grandir, afin d'avoir de nouveaux habitants, ce qui permettra de conserver l'école. Ce point a été soulevé lors de la réunion : « On n'a pas parlé de l'école. Or, une école dans un village, c'est la vie ». Le maire estime justement qu'il est « difficile de la maintenir ouverte, car la



présence du château empêche l'arrivée de certaines constructions. L'école est mise à mal chaque année, car il y a de moins en moins d'élèves». Au demeurant, en évoquant le château, les habitants admettent que « si on doit faire le bilan, on est contents de l'avoir ».

Les habitants ont intégré le fait que la présence du château génère des contraintes, notamment aux abords de celui-ci. La figure de l'architecte des bâtiments de France semble d'ailleurs bien connue des habitants et très critiquée : « Les conseils de l'ABF sont un peu capricieux », « On ne fait pas ce que l'on veut ». Malgré tout, le château est vu comme un atout pour la commune : « C'est beaucoup de contraintes, mais c'est bénéfique ».

Le paysage a aussi retenu l'attention des habitants : l'agriculture céréalière, omniprésente, crée des paysages d'openfields spécifiques dont la perception est partagée. Si tous les habitants présents s'accordent à dire que l'espace agricole est important, tous ne lui portent pas une dimension esthétique identique. Les composantes naturelles du paysage sont mises en avant : l'absence d'eau, par exemple, ou encore la présence du bois de la Garenne, à l'ouest de la commune, ont été mises en avant.

Le bois de la Garenne, en particulier, est un élément essentiel du « vivre ensemble » dans la commune ; c'est un lieu partagé où les habitants se retrouvent pour une fête annuelle. Il s'agit donc d'un élément qui marque le paysage et qui est approprié socialement comme un espace public. D'ailleurs, les habitants l'ont mis davantage en avant que la place de l'église, considérée comme un simple parking, alors qu'il semble se dégager une envie de rencontres. Le projet de construire un kiosque devant l'auberge du village emporte l'adhésion des habitants : « Il y a un projet de kiosque sur le devant de l'auberge, avec éventuellement une boîte à livres et un banc », « On espère que ce sera un lieu de rencontres ».

Enfin, le village est marqué par deux équipements d'envergure : la Ferme de la Motte et l'entreprise Thoré, que les habitants nomment « le cimetière des machines agricoles ». L'avis est d'ailleurs unanime dans le groupe à ce sujet : « Si on faisait une carte postale aujourd'hui, on enlèverait l'entreprise Thoré ! »

Atelier cartes mentales

Dans le cas de Talcy, il y a certainement une centralité « historique, architecturale et urbanistique » représentée par l'entrée du château et la route qui passe devant, là où il y a les plus anciens problèmes d'alignement de la rue des bâtiments avec ces espaces étranges à l'extérieur... Le cadre architectural du château montre également l'existence de l'aligne-

ment des arbres devant l'entrée, mais il ne mène nulle part et n'est pas perçu comme central ni comme important ou commun. On remarque la centralité du parking, à la fois la partie qui se trouve à côté de l'église et du château et, bien que dans une moindre mesure, celle qui se trouve devant la mairie.

Les lieux d'importance sont, avant tout, les lieux institutionnels, même s'ils sont plutôt indiqués comme communs, donc difficiles à répartir entre salle des fêtes, mairie et école. Le château est présent, mais toujours comme une « autre » entité, une présence importante, mais peut-être pas dans la vie quotidienne des habitants.

On remarque que le moulin est un lieu de centralité. Il s'agit de la perception d'une centralité spéciale. Elle est à prendre en considération – fort probablement – en tant que « lieu important » pour son rapport symbolique et monumental au territoire et à son histoire.

N'ayant pas de place centrale – dans la notion sociale de place, c'est-à-dire un grand lieu ouvert où l'on peut voir les représentations des ordres sociaux (activité commerciale ou non, pouvoir institutionnel ou étatique, lieu religieux ou même « simple » externalisation de la richesse) –, les « communautés de spatialité » se scindent et la centralité ne coïncide pas avec les lieux d'importance. Le seul terrain public libre qui puisse être à la fois public et commun est le petit trottoir proche de l'hôtel où il est prévu d'installer un kiosque.

Globalement, on remarque que les pratiques communes du village se structurent autour de l'axe ancien qui passe perpendiculairement à l'entrée du château. Ce dernier est « important » pour les habitants, mais il reste néanmoins assez loin d'eux, à cause de sa destination uniquement touristique. Il continue à être perçu en tant que source de centralité dans le village, mais surtout à cause de l'utilisation de la place-parking à côté de son entrée.

La centralité principale se localise dans le parking du château ; on s'aperçoit du fort intérêt des habitants vis-à-vis de pôles extérieurs au noyau du village et spécifiquement vers l'ouest. Ainsi, le bois de la Garenne est un lieu important pour les habitants, support d'une fête annuelle qui leur permet de se retrouver. Le chemin bordé d'arbres qui y mène est aussi un élément important, au regard des habitants.

En revanche, bien que citées nombre de fois dans le cadre des discussions de la soirée « Apérodrome », dans l'atelier des cartes, les références à l'entreprise Goulet et Thoré sont tout simplement inexistantes, une sorte de « trou noir » que le récit local essaye d'estomper.

Atelier cartes postales

Cette image est prise à partir de la rue du Moulin (D 15).

Dans la carte postale, on voit le bourg qui est accroché au château et à l'église paroissiale; le chemin n'est pas encore goudronné et il est encore un parcours vers la campagne ou bien, plus probablement, le parcours de la ferme au moulin. On peut remarquer un palmier exotique et d'autres plantes, uniquement en liaison immédiate avec les résidences.

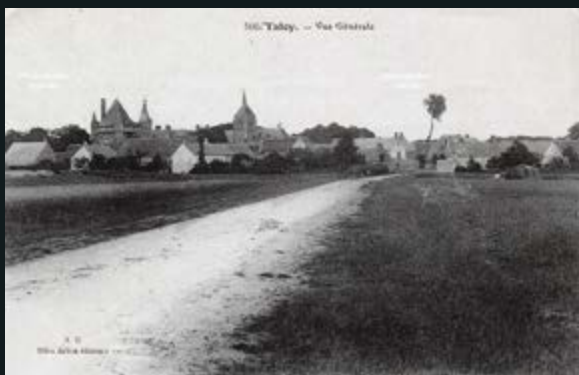
Aujourd'hui, la vue sur le site est la même, car on ne distingue pas les pavillons contemporains construits le long de la rue à droite de la photographie.

Bien évidemment, la carte postale était là pour montrer et valoriser le Monument historique avec son environnement immédiat.

Aujourd'hui cette représentation n'est plus significative. D'ailleurs, les cartes postales actuelles ciblent leurs sujets au plus près pour en montrer finement le caractère, mais aussi pour « fuir » la vision des constructions contemporaines, très souvent en décalage esthétique avec le Monument historique.

On remarque, en revanche, l'intérêt pour l'esthétisme des chemins, avec des plantations régulières le long de la route, pour montrer le sens de l'espace public, en connexion avec les lieux privés.

Talcy : voir au-delà du château...



Page de gauche

Cette image est prise à partir de la rue du Château (D 70A). Dans la carte postale, on voit bien entendu le château, pièce maîtresse du centre-bourg, et l'église qui y est accolée. On distingue mal la place, largement fournie en arbres bien taillés qui marquent plutôt la rue. Aujourd'hui, si des arbres ont été replantés (on peut supposer qu'ils ne sont pas les mêmes), la place est devenue un parking. On remarque aussi que certains arbres de haute tige ont été abattus. L'église et le château, en revanche, sont toujours là et plus visibles aujourd'hui, car dégagés de la végétation qui les cachait.

Page de droite

Cette image est prise à partir de la rue du Château (D 70A). La carte postale montre la rue du Château (anciennement appelée avenue du Château), sans aménagement spécifique (pas de trottoir ni de mobilier urbain). La différence fondamentale avec la photographie prise à notre époque réside justement dans ces aménagements. Comme pour la carte postale précédente, on voit que les arbres sont toujours présents, mais que la place a été transformée en parking.



Talcy : voir au-delà du château...





Retour sur les échanges avec les habitants

Trois cartes postales ont donc été collectées sur Talcy, mais les habitants remarquent que le village n'a pas beaucoup changé, car les démolitions sont rares. Les arbres de la place du village ont été abattus, mais d'autres ont été plantés. La végétation est importante : les habitants se félicitent de la présence d'arbres dans le village, notamment de ceux qui bordent l'allée de la Garenne et qui ont failli être abattus. Les constructions ont peu évolué et sont très encadrées par le système de surveillance de l'ABF ; il y a peu de démolitions, peu de changements.

Synthèse

Carte analytique de synthèse (à gauche)

La structure de Talcy, relue après l'expérience de l'écoute des habitants, propose une lecture croisée que nous avons essayé de synthétiser dans ce cartogramme. On peut certainement remarquer l'appartenance de Talcy à la région beauceronne, un territoire caractérisé par l'agriculture des grands espaces et marqué par les vastes étendues de cultures céréalières qui voient les établissements humains historiques comme des îles rassemblées sur leurs rues et leurs places centrales.

Nous voyons des superpositions qui confirment la façon dont l'administration et la gestion sont restées, au fil des siècles, dans la même zone, avec une sorte de chevauchement actuel entre l'espace public et central de la municipalité – la mairie, l'école et la salle des fêtes –, mais surtout la place et le double parking qui enveloppe physiquement l'église Saint-Martin, lieu public qui réalise la superposition entre deux autres lieux publics. Si nous remplaçons le public par le commun, notre thème du commun et celui du patrimoine de proximité se croisent et s'hybrident en permanence.

Le château, en revanche, fonctionne en vase clos, bien que public. Célèbre et raison de l'existence de Talcy, il a maintenant perdu son sens du commun ; il est public parce qu'il est propriété de l'État et parce qu'il est ouvert au public, mais il est un monument qui ne vit pas avec son environnement immédiat.

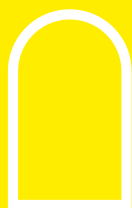
Deux polarités se situent aux extrémités de la rue qui forme l'espace commun quotidien des habitants ; elles se contrebalancent presque et sont des exemples gagnants d'entrepreneuriat, mais elles sont perçues très différemment par les habitants et si l'une est privée, mais maintient un lien avec le site (la Ferme de la Motte), l'autre est considérée comme

un OVNI, presque un ennemi. Les deux sont certainement d'une taille incommensurable pour la municipalité : l'une compte presque autant de travailleurs que d'habitants et l'autre fait du commerce avec toute la France.

Le bois de la Garenne se positionne comme un espace extrêmement intéressant pour la valeur culturelle qu'elle permet de maintenir : c'est peut-être le seul territoire véritablement commun de ce village, où les expériences des concitoyens peuvent être croisées en formant une communauté patrimoniale territoriale.



Ce QR code
permet d'accéder
à la vidéo de survol
du village



Les apérodrone ont permis de révéler l'espace social des centres-bourgs, c'est-à-dire les lieux qui forment des communs pour les habitants. Cette distinction entre « ce qui fait centre » et les autres espaces des villages a été une constante dans les différentes réunions.

Analyse globale et synthèse

Le caractère innovant de l'apérodrone en tant qu'outil de collecte d'informations et de contact avec et entre les populations

La première analyse que nous souhaitons proposer est liée à la façon dont nous avons mené les rencontres avec les habitants au travers de la démarche des apérodrone. L'idée a été particulièrement appréciée, à commencer par le nom/label qui s'est avéré fort attrayant.

Le succès de l'opération nous conduit, bien sûr, à réfléchir aux interactions qui peuvent se générer chez les habitants autour des questions patrimoniales, pour ensuite nous présenter la question de la relation entre le matériel du patrimoine bâti et l'immatériel de la collectivité (qui est considéré comme patrimonial).

Sans doute que, au moins symboliquement, l'utilisation d'images aériennes a du sens pour sortir du schéma classique de la vie quotidienne, pour renouveler le regard qu'un habitant peut porter sur son lieu de vie, dans la mesure où les images captées sont inédites. De plus, la vue aérienne aide les habitants à se questionner sur la perception de leur espace de vie en sortant de l'habituelle « zone de confort ». Cela les oblige à « prendre de la hauteur » et à avoir une vision plus ouverte et globale des centres-bourgs.

Au demeurant, il ne faut pas occulter le fait que cette démarche, basée sur le volontariat, ne permet de capter qu'une partie des habitants et de la parole habitante. Il ne s'agit donc pas d'un échantillon parfaitement représentatif de la population des villages.

Bien évidemment, la participation des habitants a été limitée par de nombreux facteurs : choix logistique de la date, de l'heure et du lieu. Nous avons bien cherché à maximiser nos chances de capter tous les habitants en organisant les rencontres en dehors des horaires classiques de travail, mais cela n'a pas forcément permis la participation des personnes qui ont des enfants en bas âge, par exemple. La représentation par classes d'âge a été assez déséquilibrée, avec une prééminence des personnes âgées. C'est à la fois limitant en termes de représentativité de l'ensemble des habitants, mais très riche en ce qui concerne la mémoire des lieux.

Les rencontres ont été organisées avec l'appui des municipalités et l'on peut imaginer que certaines personnes aient décidé de ne pas participer uniquement pour cette raison (trop proches ou trop lointaines politiquement des représentants de la municipalité pour y participer).

Plus banalement, nous avons aussi « perdu » le contact avec ceux qui – pour des raisons qui leur sont propres – n’avaient pas envie d’échanger de cette façon ou plus simplement avec ceux qui estimaient n’avoir rien de significatif à partager avec les autres...

Ce qui ressort, dans toutes les communes

Certaines caractéristiques ont été relevées presque systématiquement dans les six municipalités. En regardant d'en haut, on peut percevoir la structure physique du centre historique. La vision – qui est tridimensionnelle et à vue d'oiseau – nous permet de comprendre immédiatement la configuration spatiale, et dans toutes les études de cas nous avons pu trouver cette constante.

À Saint-Dyé-sur-Loire, les habitants ont immédiatement souligné la régularité de la structure urbaine : un quadrilatère dont le réseau routier interne est sensiblement parallèle à l'ancien tracé des murs.

Dans le cas de Bracieux, le noyau central a été perçu comme une sorte de cercle avec bâti dense, et les différences de caractéristiques architecturales ont été relevées, définies comme « bourgeoises » à l'intérieur du noyau compact et comme des maisons plus traditionnelles de Sologne à l'extérieur (avec quelques inexactitudes, mais dues plus au désir de donner une lecture simplifiée et claire qu'à la morphologie réelle de l'agglomération).

Dans cette même logique, les habitants ont généralement valorisé la matérialité des bâtiments. La vidéo permet notamment de voir des éléments de l'architecture, difficilement lisibles depuis le sol ou sur lesquels le regard ne se porte pas forcément. Parmi eux, les habitants ont remarqué les toitures et, en particulier, les matériaux qui les composent.

À Saint-Dyé-sur-Loire comme à Bracieux, ils ont soulevé l'homogénéité des toitures. En Beauce, l'attention portée à la matérialité du bâti est moins évidente, même si, à Talcy, les habitants ne manquent pas de relever la cohérence des toitures (tuiles de terre cuite et ardoises), tout en demandant une plus grande liberté d'utilisation d'autres types de matériaux lors des restaurations.

Le village de Talcy étant construit autour du château classé, le rôle de l'architecte des bâtiments de France (ABF) y est très important et ses avis sont parfois mal accueillis par la population qui se sent limitée dans sa capacité d'action. Les discussions ont pu tourner autour des désaccords de l'ABF sur la possibilité de modifier des huisseries avec du PVC, par exemple.

Les apérodrone ont permis de révéler l'espace social des centres-bourgs, c'est-à-dire les lieux qui forment des communs pour les habitants. Cette distinction entre « ce qui fait centre » et les autres espaces des villages a été une constante dans les différentes réunions. Cela confirme la nécessité de porter une attention particulière aux centres-bourgs qui sont à la fois des espaces symboliquement très chargés et des espaces en crise.

En raison du détachement par rapport à l'expérience vécue, les vidéos ne montrent pas – ou sous-estiment – les voitures, le bruit et certains sites officiels du patrimoine. Nous avons besoin ici d'un moment pour faire le point sur nos choix dans la phase de tournage, mais aussi plus tard dans la phase de montage.

Ce que nous voulions faire, c'était donner une idée focalisée sur le centre-bourg. Pour ce faire, nous avons systématiquement choisi deux sites de décollage, afin d'obtenir des images croisées et de créer une sorte de vue panoramique centrifuge, de façon à discerner les limites du village et embrasser son environnement (espace agricole, forêt, etc.).

L'objectif était aussi d'avoir une vue concentrée sur les bâtiments du centre-bourg, ce qui a parfois exclu de la vidéo certains quartiers résidentiels récents ou minimisé des lieux importants, mais pas centraux des bourgs.

Lors des visionnages, les habitants ont très vite discuté les choix de tournage : certaines vidéos ont pu ne pas correspondre aux expériences quotidiennes des habitants. En ce sens, ils ont pu nous faire remarquer ce que nous n'avions pas filmé et qui leur paraissait important (un bâtiment, un bois, un quartier...). De la même façon, ils ont très souvent relevé des ambiances qui ne leur paraissaient pas correspondre aux représentations qu'ils se font du centre-bourg (désertification du centre, absence de passage ou au contraire circulation automobile très importante).

La route et sa circulation sont des thèmes récurrents dans les réunions. Même si nous n'avons pas approfondi les besoins individuels des participants à se déplacer, notamment avec la voiture, ils ont, pour la majorité, considéré la route comme un obstacle, à tout le moins un risque à atténuer.

À Oucques, les habitants perçoivent positivement le fait que la circulation soit coupée lors du carnaval ou de la brocante. À Talcly ou Bauzy, où les voies de circulation sont moins passantes, les habitants craignent surtout pour la sécurité de leurs enfants (qui peuvent être amenés à

traverser la route pour aller à l'école ou jouer aux abords). À Suèvres et à Saint-Dyé-sur-Loire, la question se pose différemment, car la route constitue une coupure dans l'espace urbain. Coupure nette à Saint-Dyé-sur-Loire entre le centre-bourg ancien et les nouveaux quartiers ; coupure/jointure à Suèvres où la route se confond avec la place centrale du village, qui réunit les commerces, la mairie, l'église et un arrêt de bus.

Le conflit voiture-piéton se manifeste aussi à travers la question des parkings. Certes, il semble nécessaire de conserver des parkings, d'autant plus que, parfois, la circulation automobile est physiquement impossible ou bien le parking n'est pas forcément possible partout. La question est prééminente dans le village de Saint-Dyé-sur-Loire et se matérialise sur la place de l'église. Cette question se pose même avec les touristes qui sont partagés en deux catégories : ceux qui viennent en camping-car et qui occupent des places de parking (et qui y restent), et les touristes à vélo, mieux perçus.

La question des voitures nous permet de réfléchir à un caractère multiscalaire par définition : les routes. Bien évidemment, toutes les municipalités ont un rôle de « carrefour », qu'il soit un carrefour symbolique des services et des commerces (comme à Bracieux et Oucques), ou qu'il soit un noyau culturel historique (comme le château de Talcly ou bien les moulins de Suèvres) ou encore un carrefour pragmatique comme celui qui constitue, de fait, le centre à Bauzy.

La question des moyens de transport motorisés – ainsi que la désertification des centres – est une question d'actualité, fortement présente et caractérisée par une dimension multi-échelles. Les routes, ainsi que nous l'avons mentionné, se présentent comme une question problématique liée à la sécurité, mais les axes routiers relativement importants marquent également des divisions qui peuvent être irrémédiables au sein des communautés.

Comme nous l'avons évoqué, les cas les plus évidents sont ceux de Suèvres et de Saint-Dyé-sur-Loire, où la route qui passe à l'intérieur du noyau plus historique divise en fait la zone habitée en deux parties distinctes. Dans la première commune – où la route départementale produit deux parties importantes de la zone habitée –, on entend parler d'une différence historique « politique/partisane » entre les deux parties, différence qui trouve sa forme expressive dans la représentation du parti : une partie plus conservatrice et une partie moins importante.

À Saint-Dyé-sur-Loire, la route départementale longe le centre et sépare en fait une partie plus « noble » de la partie plus « populaire », une partie « vue sur la Loire » et une partie « services » (mairie, maison de la Loire, écoles, EPHAD, etc.).

La dimension plus large de la route – la dimension de connexion qui permet un accès rapide aux services absents sur place et aussi d'accueillir les nouveaux habitants – finit par se présenter comme un trait de fermeture, ou de césure, à l'échelle strictement locale. Peut-être même que ce signe matériel peut aider à comprendre la distance qui se dessine lorsque l'on parle de la population qui s'installe dans les nouveaux terrains résidentiels, une population qui lutte pour vivre dans les centres historiques et qui est laborieusement intégrée par les habitants locaux.

Dans des lectures plus générales, on remarque la présence des fêtes populaires dans les représentations des habitants. Ceux-ci ont avancé cet aspect de la vie collective comme des moments qui correspondent à une forme d'héritage culturel positif. Dans trois des six communes, les habitants ont mentionné des festivités : à Oucques, avec le carnaval, à Bracieux, avec la fête des Guernazelles à l'étang de Bel Air, et à Talcy, avec la fête annuelle qui a lieu dans le bois de la Garenne.

Les deux premières confirment la polarisation sociale et populaire sur ces deux municipalités – polarisation qu'elles développent depuis plusieurs générations – qui ne sont donc pas liés aux transformations des dernières décennies, produits de la facilité de transport automobile.

La troisième paraît, dans les discours tenus, mais aussi dans le ton des discours, une sorte de revendication populaire à la présence « encombrante » du château de Talcy. Ce château reste – de l'extérieur – la marque de ce village, marque qui a en effet été développée par l'existence même du château. Cette prééminence est, d'une certaine manière, invasive dans le village, surtout maintenant qu'il est totalement déconnecté de la vie productive ; le village n'a qu'un petit café ouvert au public touriste. On a presque l'impression que la sensibilité des habitants cherche un espace « autre » pour se donner une centralité sociale.

Pour faire la critique - constructive - de l'exercice « Apérodrone », nous devons nous poser quelques questions techniques et formelles.

Tout d'abord, pour localiser les visions des vidéos, mais aussi pour trouver des espaces corrects pour permettre le décollage et l'atterrissage du drone, nous avons décidé de le faire monter à côté des grandes églises « monumentales » présentes dans les municipalités. Ce choix a été certainement piloté par notre propre habitude patrimoniale dans laquelle la composante tangible de l'héritage culturelle se trouve tout à fait surreprésentée.

Du point de vue de la localisation, le choix a été efficace ; les interventions des participants ont bien remarqué les parcours et ils les ont localisés sans souci. Ceci dit, l'absence totale de références vivantes par rapport aux espaces de l'église – c'est-à-dire le bâtiment lui-même

et ceux adjacents – montre la laïcité de la population, mais aussi la distance entre la communauté patrimoniale nationale – qui reconnaît, justement, le rôle historique et social de l'Église – et sa composante locale qui fatigue à lire dans l'expérience quotidienne une liaison avec ces bâtiments.

Seule exception à Saint-Dyé-sur-Loire, où l'on s'aperçoit de la présence d'un programme culturel vivant – et notamment une série de concerts – qui se développe à l'intérieur de l'église. C'est bien dans cette distance, dans ce hiatus scalaire, que l'activité des institutions locales a un intérêt à se placer pour profiter des deux dimensions coexistantes des communautés patrimoniales.

Conclusion de l'expérience des apérodrone

Les expériences sur le terrain ont été lancées pour essayer de mieux comprendre le rôle que les centres-bourgs ont auprès des habitants, finalement leurs usagers les plus fréquents, et la perception que ceux-ci ont sur ces espaces. La vision d'en haut montre certainement les villages dans leur splendeur, ce qui parfois surprend leurs habitants et ce qui les rend toujours fiers de leur habitat et de leur appartenance à ces lieux, même quand ils sont des «immigrés» récents ; mais, visiblement, ceux qui ne se sont pas sentis concernés étaient absents des soirées «Apérodrone».

La première hypothèse interprétative que l'on a émise propose de lire la question patrimoniale comme ressortie des apérodrone comme un sous-ensemble des plus vastes questions liées à la gestion des biens communautaires.

Une deuxième hypothèse de lecture propose de reconnaître l'éloignement des centres-bourgs des caractères du géotype central. De quelque manière, les centres-bourgs se sont «distanciés» du fonctionnement habituel des centres pour acquérir des caractères péricentraux ; ce qui en dérive pousse à un mode de vie différent de ce que l'on considère comme traditionnel.

Les toutes premières lectures confirment ces hypothèses, tout en remarquant une légère différence entre les bourgs au nord et au sud de la Loire.

L'espace et le fonctionnement immédiatement lié à la Loire catalysent les municipalités de ses rives, mais la capacité d'attraction du fleuve, finalement, s'estompe assez rapidement, ce qui pousse l'«arrière-pays» (Beauce ou Sologne) à prendre tout son espace.

En ce qui concerne la liaison avec le patrimoine officiel, ce n'est que dans les deux municipalités situées sur la Loire que l'on entend parler de patrimoine national – et a fortiori du patrimoine UNESCO. Ce sont les deux communes qui ont «un intérêt» à participer aux dynamiques choisies à une plus grande échelle, et qui misent beaucoup sur le tourisme et le patrimoine. Ce n'est d'ailleurs certainement pas par hasard que c'est dans ces deux municipalités que l'on entend parler très positivement d'une dynamique supra-locale comme celle du parcours «Loire à Vélo». Les autres sont et se ressentent plus liées à d'autres dynamiques.

Dans les deux bourgs de Sologne, on entend davantage parler de tradition locale, de bâtiments anciens, traditionnels, et de liaisons avec les bois, et de différence par rapport à la présence d'animaux dans le

paysage. La liaison avec des produits modestes, mais tangibles d'une culture diffuse locale traditionnelle – ou du moins ancienne – est présente, alors que, dans les deux bourgs de la Beauce, on entend beaucoup plus parler d'objets monumentaux comme éléments de liaison avec le passé. On est là vraiment dans le sens plus classique du mot monumental (« ce qui sert à se souvenir »).

À Oucques, le silo démoli a été évoqué, ainsi que l'ancienne piscine, alors qu'à Talcly c'est le moulin réintégré et acquis récemment qui a été évoqué.

Il est intéressant de remarquer que les biens patrimoniaux de l'État, qu'ils soient le superbe château de Chambord ou bien le plus modeste château de Talcly, sont présents, mais... loin des espaces appropriés aux lieux de vie.

Nous ne sommes pas ici en train de revendiquer une primauté des patrimoines de proximité, de la quotidienneté plus ou moins heureuse, mais on remarque la distance dans les appropriations par les habitants, ce qui devient un sujet interprétatif significatif dans le cadre des analyses trans-scalaires qui visent les communautés patrimoniales et leurs fonctionnements multiples. Ce retour donne aussi à penser le rapport avec le tourisme, bien évidemment.

C'est bien cet espace public et surtout ces interstices entre fonctionnel et privé qui jouent une partie pas vraiment définie envers ce qui pourrait être l'espace d'une communauté en tant que telle et non pas en tant que somme de biens privés.

Les héritages patrimoniaux de proximité : un bien commun à plus d'un titre

Suite aux recherches développées dans l'ensemble du projet PBC, nous observons que le patrimoine, qu'il soit déjà reconnu ou dit « de proximité » (Noppen et Morisset, 2003) par ses interférences fréquentes et souvent non institutionnalisées avec les habitants, participe conjointement de l'expérience d'habitation (Lussault, 2015) et de la construction territoriale (Beghain, 1998).

Le patrimoine culturel, producteur de lien social dans la mesure où il établit la permanence d'un territoire en convoquant au présent une communauté et son passé (Davalon, 2007), est un instrument de transformation, sorte de principe actif du développement local qui valorise le sol et la population qui l'habite (Morisset, 2014). Ainsi, après avoir été considéré comme un outil de conservation, puis comme un élément essentiel de constitution de la nation (Choay, 2009, Poulot, 2006), le patrimoine est reconnu en tant que ressource pour la construction et le développement des territoires (Landel et Senil, 2009).

Tout d'abord, tout patrimoine a une fonction identitaire pour le groupe qui, de manière directe ou indirecte, l'entretient, le conserve, le valorise, car il devient « l'un des éléments essentiels de cette recherche éperdue, individuelle et collective, d'une identité » (Le Goff, 1997, p.118). Ensuite, tout patrimoine participe à faire du territoire cet « agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques d'un collectif social et d'informer en retour ce collectif sur sa propre identité » (Debarbieux, 2003, p.910).

Associant différentes valeurs, le patrimoine est en quelque sorte un marqueur identitaire communautaire fort faisant du territoire un espace « conscientisé et réordonné par ce qui relève de la sémiotique [...] » qui repose sur « deux piliers complémentaires : le matériel et l'idéal » (Elissalde, 2002, p.195). Le patrimoine semble donc avoir pour mission de « faire territoire » et se trouve mobilisé au service de la construction de territoires pluriels, favorisant de concert, mais non sans heurts, la construction d'ancrages territoriaux et la réorganisation d'espaces appropriés. De la sorte, si l'on attribue à un territoire une valeur signifiante et identitaire pour un individu et/ou un groupe et que l'« on ne peut se dispenser de lui conférer une valeur patrimoniale » (Di Méo, 1994, p. 29), le patrimoine, lui, porte aussi bien des valeurs identitaires que territoriales.

Cependant, le patrimoine, autant qu'une ressource ou un territoire, n'existe pas, a priori. Les trois sont des constructions sociales édifiées dans un subtil jeu, parfois conflictuel, entre l'usage et le symbolique (Morisset, 2018). En effet, en explorant les mécanismes propices à l'appropriation de biens patrimoniaux, tout comme les stratégies et modalités de leurs mobilisations pour valoriser le territoire, on observe un décalage entre une conception institutionnelle (*top down*) et une conception « populaire » (*bottom up* ou *upon up*). Ces observations mettent en avant le fait que, comme la ressource et le territoire, le patrimoine est un processus relationnel entre une réalité (matérielle et/ou immatérielle) et un système d'acteurs, de stratégies, de processus et de règles qui produit ce patrimoine.

Ainsi, dans de nombreux territoires émergent des embryons de communautés patrimoniales qui agissent plus ou moins pour modifier la patrimonialisation institutionnelle. Dès lors, les acteurs institutionnels ne sont plus les seuls responsables de la qualification, de la gestion et de la valorisation d'un bien patrimonial, ou revendiqué comme tel. Encore faut-il qu'un dialogue constructif puisse s'établir entre les institutions et les communautés patrimoniales naissantes pour que cet héritage de proximité, potentiellement patrimonial, puisse participer d'une valorisation territoriale. Ce même dialogue est nécessaire pour que, en termes de gouvernance, cet héritage s'articule, localement et à d'autres échelles, avec le patrimoine institutionnel et les autres processus de développement du territoire.

Ce dialogue, nous l'avons observé dans le cas de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes du Grand Chambord, mais aussi dans la démarche en cours pour atteindre la labellisation "Grand Site de France". Il s'agit d'une œuvre sur le long terme qui peut prendre la forme d'une sorte d'arène (Ostrom, 2010) où l'enjeu est non seulement, pour ces acteurs, d'avoir la capacité d'identifier ces biens patrimoniaux, mais aussi de les mobiliser comme ressources utiles pour le développement territorial, tout cela dans une perspective où « ce qui est commun » est central.

Sur la base de ces observations, si le projet PBC visait initialement, d'un côté, à venir renseigner le potentiel territorialisant du patrimoine qualifié de proximité et, d'un autre côté, à proposer une méthode itérative pour permettre d'intégrer le patrimoine de proximité dans les documents et outils de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (PLU, inventaires, etc.), il est possible d'avancer deux hypothèses exploratoires, autant sur le patrimoine de proximité que sur le patrimoine au sens usuel et reconnu.

Tout d’abord, le patrimoine de proximité prendrait de plus en plus le statut de ressource territoriale, au même titre que le patrimoine monumental. Se construirait ainsi une polyarchie territorialisée du patrimoine articulant le patrimoine véhiculé par le discours et celui éprouvé comme affect (Jansen, 2016), instituant de ce fait un espace de négociation politique entre les acteurs, que ceux-ci soient élus, techniciens, experts ou habitants.

Ces biens de proximité en ressortent renforcés par le statut de ressource territoriale qui est propre au patrimoine et ils pourraient devenir des opérateurs de la construction complexe des sociétés et de leurs territoires. En cela, le rôle pivot de la communauté patrimoniale, telle que définie par la convention de Faro en 2005⁵¹ (convention que la France n’a pas signée), se trouverait renforcé et deviendrait surtout opérationnel dans la pluralité, la diversité et la singularité des situations où le patrimoine est une ressource territoriale.

Des biens patrimoniaux au statut de *common* ?

Nos analyses nous autorisent à avancer que de profonds bouleversements sont à l’œuvre dans la construction du fait patrimonial pouvant conduire, en reprenant à notre compte le titre de l’ouvrage de Michel Rautenberg⁵², à une nouvelle « rupture patrimoniale ». En effet, ce que les propos précédents mettent en avant est que non seulement le patrimoine devient une relation dynamique, où l’idée se construit en même temps que la forme dans laquelle elle se matérialise, et que les communautés patrimoniales préfigurent la constitution de nouveaux rassemblements qui épandent leur rayon d’action pour prendre en compte non seulement les biens patrimoniaux, mais également les biens communs. On pourrait les appeler des « communautés communes », en prenant l’orthographe anglo-saxonne de *commons* pour les différencier des communautés communales.

Ces tendances montrent aussi que les pratiques et les référentiels d’appropriation, d’appartenance ou de communauté sont bousculés par un « faire communauté » qui se constitue comme une dynamique de mise en commun des singularités et non pas comme une reconnaissance a priori de quelques valeurs culturelles.

⁵¹ Conseil de l’Europe - <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list?module=signatures-by-treaty&treatynum=199> 12 août 2022.

⁵² *La Rupture patrimoniale*, À la Croisée, 2003 - 173 pages

Nos enquêtes révèlent des tentatives de faire communauté via la construction d'un commun patrimonial, de définir les espaces de ce commun par la constitution de « communautés communes » et, à terme, de parvenir à des formes de (re)territorialisation (Lepart, 2019). Dans une région patrimonialisée où ce même patrimoine, riche, labélisé et encapsulé (Morisset, 2018), participe grandement de la structuration et du développement territorial, on observe un mouvement de fond. L'attention que tout individu, qu'il soit élu, expert du patrimoine, technicien ou habitant, se décale de la réalité spatiale à laquelle une valeur est attachée au processus de construction de cette valeur et de son incarnation tangible.

Il s'agit d'un mouvement qui questionne les rapports que l'on entretient au temps, à l'espace, à soi et aux autres, où l'intérêt se déplace des catégories (un sujet/une communauté, un objet/un bien patrimonial potentiellement ressource territoriale) vers la nature et le sens des contacts qui s'établissent entre les éléments de cette relation (Michon, 2019) et « la relation même que cette communauté tisse avec la ressource est au final aussi importante que la ressource ou la communauté » (Michon, 2018, p.213). À la différence du patrimoine labélisé et officiel, les héritages de proximité sont en interaction directe avec la communauté patrimoniale : « tandis que l'Appareil monumental (hiérarchique) positionne les uns et les autres dans la production du bien patrimonial, la communauté patrimoniale (polyarchique), elle, valorise la participation à l'échange de l'information, toute information étant égale à tout autre, pourvu qu'elle soit partagée » (Morisset, 2018, p. 47).

Cette double perspective tend à mettre en avant l'importance de la communauté dans la définition et la mobilisation de ce qui est un bien patrimonial territorialisant. La construction de cette communauté, elle, questionne et éprouve, d'une part, la notion et le processus d'appropriation et, d'autre part, ce que l'on nomme habituellement « participation habitante ».

Dans les activités du projet, nous avons observé qu'une distinction s'opérait sur le registre de l'appropriation et, par conséquent, sur ceux de l'identification et de la reconnaissance. Les trois s'éprouvent dans l'interaction, entre celles et ceux qui se considèrent et/ou qui sont reconnus comme habitants (établis depuis longtemps) et celles et ceux considérés et/ou qui se considèrent comme usagers (nouveaux arrivants). Bien souvent, les nouveaux arrivés sont considérés comme des profiteurs, des personnes ne « s'appropriant pas les espaces communs » et, ainsi, « ne font pas vraiment partie de la commune ».

Généralement, les personnes ciblées par ces griefs ont leur résidence à l'extérieur du bourg et déploient leurs activités quotidiennes, qu'il s'agisse du travail ou de la vie sociale, ailleurs que sur le territoire de la commune.

Cela illustre le fait que l'appropriation est une dimension essentielle de notre relation à l'espace qui renvoie aux processus par lesquels les lieux deviennent signifiants, en raison des pratiques et de l'attachement qui leur sont liés. Fisher (1997) voit dans l'appropriation un langage symbolique informant sur la manière dont l'espace est vécu, permettant ainsi d'envisager celui-ci comme le lieu par excellence de l'expression d'un mode de vie spécifique. En ce sens, l'appropriation s'expose par des attitudes et des comportements dont les plus étudiés sont le contrôle, le marquage et la personnalisation (Serfaty-Garzon, 2003). Dans le cadre des enquêtes réalisées à la faveur des aéro-drones, le marquage observé à travers les discours s'entend comme une identification psychologique de l'individu à son territoire via une prise de possession matérielle et/ou symbolique d'un espace ; ce qui propose la définition d'une place (Lussault, 2007).

Toutefois, l'appropriation ne concerne pas seulement le marquage ou les signes que l'occupant des lieux appose, mais surtout la façon de les poser ou de les reconnaître. En ce sens, l'appropriation renvoie alors à l'identification du sujet ou du groupe à l'espace, c'est-à-dire à son investissement singulier, à la façon dont ce sujet, individuel ou collectif, s'en fait un référentiel. Dans cette perspective, le sujet « habitant » ne s'approprie plus seulement de l'espace dans sa conception matérielle, mais il s'approprie aussi des modes de relations à cet espace et des manières dont chacun peut partager avec les autres son propre sens territorial, le tout pour que cet espace fasse « commun ».

De manière complémentaire, dans le cadre de l'enquête menée sur le territoire du département du Loir-et-Cher (41), nous avons pu observer une tentative de co-construction et de partage, à la fois comme manière de définir un commun, de faire commun et d'être en commun. En effet, sur ce territoire et en particulier sur celui de la communauté de communes du Grand Chambord, même si la volonté n'est ni explicitement présentée ni clarifiée et/ou partagée par toutes et tous, il y a tout de même la proposition de mettre « en commun » le patrimoine de proximité pour créer un *common* en tant que moteur d'identité collective et de communauté, et vecteur pour développer le territoire. En appelant « bien patrimonial » ce qui est en train d'être construit en tant que *common*, en dialogue avec le

patrimoine officiel, une communauté, des règles et une ressource se construisent ensemble.

Cette action spécifique, tout comme les observations faites lors des apérodrone, questionne la place de l'habitant dans la gestion de son quotidien. La prise en compte du singulier par le politique semble devoir répondre à l'égalité de toutes et tous à participer à la réflexion et la prise de décision sur le territoire. Se dessine donc comme horizon : une « équivalence des intelligences » et une « communauté des égaux », fondées toutes deux sur un « partage du sensible » (Rancière, 2000). Dans cette perspective, plus qu'en gestation sur nos terrains, l'habitant ne serait plus, à terme, l'expert de l'immédiat et du très proche, mais l'acteur de « la présence à soi et à eux-mêmes » (Parouty-David, 2008), devenant indissociable de son double spatial, cet « être-là » (Laffont et Martouzet, 2018).

Dans ce parcours de transformation, nous entrevoyons la possibilité de lire les activités patrimoniales comme « agissantes », sur des biens territoriaux dotés d'une référence juridique mixte liée à la fois à la propriété privée et à la propriété publique, tout en dépassant cette double appartenance. Ainsi émerge la possibilité d'une appréhension des territoires s'appuyant sur une notion jusqu'ici masquée par la modernité : la notion de bien commun. « Au singulier, la notion de bien commun renvoie à une notion de philosophie politique. [...] Cette plasticité sémantique fait donc sans doute la richesse et le succès actuels de cette notion, mais en fonde aussi toute la complexité et l'insaisissabilité. [...] La notion de communs – employée plutôt au pluriel et en général sous la forme substantivée "les commons" – est mobilisée par différents champs disciplinaires. » (Michon, 2019, p. 8 et 10).

C'est précisément cette faculté des biens patrimoniaux de renvoyer à la fois aux notions et aux instruments juridiques de la propriété privée, mais aussi à ceux de la propriété publique, qui conduit à penser que ces mêmes biens peuvent renvoyer à une notion de propriété qui n'est ni privée ni publique, mais qui est liée à la communauté patrimoniale qui reconnaît le statut des biens.

Ces communautés sont en tout cas productrices de territorialité, même si elles peuvent être inconscientes de leur action. Quand, au contraire, la communauté prend conscience et devient active et volontaire (sur les plans institutionnel, associatif, revendicatif, ethnique...), elle a besoin de trouver un système pour pouvoir agir efficacement, avec un effet réel et perceptible.

On entre immédiatement – au sens lexical primaire de « sans médiation » – dans le monde du droit de propriété et de l'aménagement du territoire. Comme nous l'avons vu, le patrimoine, dans ses multiples déclinaisons, interfère aussi bien avec le champ privé qu'avec le champ public. En effet, sa situation est tellement complexe qu'il apparaît comme un "quasi-*common*", un bien communautaire spécial. Le patrimoine prend effectivement le rôle d'un *common* spécial qui cherche à répondre – ou qui répond – à la communauté, même si la loi ne le permet pas ; et Michon nous rappelle que le *common* n'a pas vocation à dénaturer le droit de propriété, mais cherche à l'enrichir dans certains cas précis : « Les expériences de communs ne visent donc pas à abolir les dualismes existants (marché/État, privé/public), mais plutôt à se loger en eux, quitte à les subvertir ou à contrer certains de leurs effets, en les neutralisant. » (Michon, 2019, p. 55). Les biens communs ne conduisent pas à supprimer la propriété, mais à en redéfinir la portée et l'effectivité (Larrère, 2019). Absente dans la structure juridique principale, la forme de propriété commune (le *common* tangible), qui aujourd'hui se réfère surtout à un passé pré-moderne, pourrait également indiquer une possibilité de développement des territoires fondée à la fois sur la formidable globalisation que nous connaissons, mais aussi sur les liens de proximité qui forment un substrat fondamental pour la vie humaine, sociale et sociétale.

Enfin, nous avons l'impression que le système patrimonial – et surtout le patrimoine de proximité – tend à se transformer en un *common* territorial lié à sa propre communauté patrimoniale. En raison de la structure juridique actuelle, il finit pour être systématiquement un *common* imparfait.

Une nouvelle dynamique des processus de territorialisation ?

Comme nous l'avons remarqué sur le terrain, le patrimoine de proximité tend – subrepticement, mais constamment – à se tailler un rôle dans la transformation et dans les tendances des nouveaux processus de territorialisation. Il s'agit – peut-être – d'un nouveau régime de territorialisation dans lequel le patrimoine joue un rôle plus dynamique et moins iconique que ce qu'il a fait jusqu'à maintenant.

Que retenir de cette ultime réflexion ? Les biens patrimoniaux de proximité (re)prennent leur place de ressource de la construction territoriale, de « ce qui se fait ensemble et ce qui est inséparable du processus sociopolitique par lequel des parties distinctes et différentes acceptent, pour une durée déterminée, de faire front conjoin-

tement» (Brédif Christin, 2009, en ligne). Ce patrimoine-commun, ces biens patrimoniaux de proximité catalysent imaginaires, valeurs et mémoires, dans lesquels les individus et les communautés concernés s'identifient et (re)trouvent du sens. C'est là que les communautés patrimoniales expérimentent de nouvelles formes de mise en commun (*commoning*), de gouvernance et de valorisation (*capabilities*). Si la conservation et la transmission sont toujours des enjeux du patrimoine, d'autres, plus dynamiques et articulant ressource, communauté et capacité d'agir, apparaissent. Ainsi, le patrimoine est questionné aussi, pour ne pas dire surtout, pour sa dimension prospective au regard du devenir d'un territoire et pour sa participation pleine et directe au développement d'un territoire.

Dans cette construction polyarchique, au sens où plusieurs instances, règles, communautés et ressources participent de la définition de cet agencement structurant que l'on nomme territoire, ce que l'on qualifie de petit patrimoine, ou encore de patrimoine mineur, peut jouer un rôle important pour cimenter une identité locale et appuyer un projet territorial (Carabelli et Laffont, 2022). En effet, cet héritage, qualifié de bien patrimonial de proximité, fait partie de l'expérience de vie quotidienne des habitants ; il est partagé et fait identité pour une communauté plus ou moins établie. Ainsi, dans cette dynamique, il y a des entités spatiales et humaines, des « initiatives de l'alternative » (Faburel, 2018), qui s'inventent et expérimentent des processus alternatifs de création et de gestion territoriales.

En conséquence, territoire et patrimoine se pensent, se structurent et « se vivent » de plus en plus comme des *commons*, au travers d'une « modalité d'action par laquelle les individus composent collectivement un bien commun et l'éprouvent, par les relations qu'ils entretiennent ensemble avec l'extériorité, dans des modes de connaissance et de valorisation de l'espace qui leur sont propres et qu'ils partagent. » (Lajarge, 2012, p. 283).

Nos analyses nous autorisent à avancer que de profonds bouleversements sont à l'œuvre dans la construction du fait patrimonial pouvant conduire, en reprenant à notre compte le titre de l'ouvrage de Michel Rautenberg, à une nouvelle « rupture patrimoniale ».

Bibliographie indicative

- BEGHAIN (Patrice), Du monument au territoire, in *Le Patrimoine : culture et lien social*, Presses de SciencesPo, Paris, 1998, p. 56-69
- BRÉDIF (Hervé) et CHRISTIN (Didier), La Construction du commun dans la prise en charge des problèmes environnementaux : menace ou opportunité pour la démocratie ?, *Vertigo - La revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 9 n° 1, mai 2009, mis en ligne le 11 juin 2009, consulté le 17 avril 2019, <http://journals.openedition.org/vertigo/8489> ; DOI : 10.4000/vertigo.8489
- CARABELLI (Romeo) et LAFFONT (George-Henry), Vers des communs territoriaux en Val de Loire, in SEGAPÉLI (Silvana, dir.), *Vous avez dit espace commun ?*, Bruxelles, Peter Lang, 2022, p. 230-242
- CARABELLI (Romeo), GIGOT (Mathieu) et ROBERT (Amélie), Identifier et caractériser le patrimoine de Proximité. Vers un approche participative, Tours, ed. Mission Val de Loire, 2022, 200 pages.
- CHOAY (Françoise), *Le Patrimoine en questions*, Seuil, Paris, 2009
- CORIAT (Benjamin, dir.), 2015, *Le Retour des communs - La crise de l'idéologie propriétaire*, Les Liens qui Libèrent, Paris
- DARDOT (Pierre) et LAVAL (Christian), *Commun. Essai sur la révolution du XXI^e siècle*, éditions La Découverte, Paris, 2014
- DAVALLON (Jean), Le Don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation, *Cultures et musées*, n° 9, 2007, p. 169-171
- DEBARBIEUX (Bernard), Territoire, in LÉVY (Jacques) et LUSSAULT (Michel, dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003, p. 910
- DI MÉO (Guy), Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, *Espaces et Sociétés*, n° 78, 1994, p. 15-34
- ELISSALDE (Bernard), Une géographie des territoires, in *L'information géographique*, n° 3, 2002, p. 193-205, DOI : 10.3406/ingeo.2002.2810
- FABUREL (Guillaume), *Les Métropoles barbares - Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Le passager clandestin, Paris, 2018
- FISCHER (Gustave-Nicolas), *Psychosociologie de l'environnement social*, Dunod, Paris, 1997
- FOURNIER (Laurent-Sébastien), CROZAT (Dominique), BERNIÉ-BOISSARD (Catherine), et CHASTAGNER (Claude, dir.), *Patrimoine et valorisation des territoires*, L'Harmattan, coll. Conférences universitaires de Nîmes, Paris, 2012
- JANSEN (S.), Ethnography and the choices posed by the affective turn, in FRYKMAN (Jonas) et POVRZANOVIC-FRYKMAN (Maja, dir.), *Sensitive objects: Affect and material culture*, Nordic academic press, Lund, 2016, p. 55-78
- LAJARGE (Romain), *Territorialités en développement. Contributions aux sciences territoriales*, HDR, Grenoble, Université Joseph Fourier, 2012

- LAFFONT (Georges-Henry) et MARTOUZET (Denis), 2018, L'affectif révélateur de l'« être-là » : éléments conceptuels, méthodologiques et empiriques, in *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 13 (2), 2018, p. 185-214, <https://doi.org/10.7202/1051115ar>
- LANDEL (Pierre-Antoine) et SENIL (Nicolas), Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement, in *Développement durable et territoires* [Online], dossier 12 | 2009, en ligne depuis janvier 2009, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/7563>; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.7563>
- LARRÈRE (Catherine), Biens communs ou communs ? Entre économie, droit et politique, in MICHON (Perrine), *Les Biens communs : un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 43-68
- LASCOUME (Pierre) et LE BOURHIS (Jean-Pierre), Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures, in *Politix*, n° 42, 1998, p. 37-66
- LE GOFF (Jacques), Conclusion, in NORA (Pierre), *Science et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard, 1997, p. 118
- LEPART (Jacques), La relation : au cœur de la question des biens communs, in MICHON (Perrine, dir.), *Les Biens communs : un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2019, p. 93-130
- LUSSAULT (Michel), L'expérience de l'habitation, in *Annales de géographie*, 2015/4 (n° 704), p. 406-423
- LUSSAULT (Michel), *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil, Paris, 2007
- MAGNAGHI (Alberto), *La Biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, association culturelle Eterotopia, 2014
- MICHON (Perrine), *Les Biens communs : un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2019
- MICHON (Perrine), Les biens communs : une figure d'actualisation du paradigme mésologique ?, in AUGENDRE (Marie), LLORED (Jean-Pierre) et NUSSAUME (Yann), *La Mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?* Hermann, Paris, 2018, p. 209-216
- MORISSET (Lucie K), Le patrimoine comme principe actif du développement urbain. Reconstituer la patrimonialité des "paysages culturels", in COLLIN (Jean-Pierre, dir.), *Représenter l'urbain : apports et méthodes*, Québec, Presses de l'université Laval, 2014
- MORISSET (Lucie K), Préserver ou partager ? Du patrimoine aux communautés patrimoniales, in *Pratiques mémorielles et politique : pour une anthropologie politique du patrimoine*, L'Harmattan, coll. « Anthropologie du monde occidental », Paris, 2018, p. 39-52
- MORISSET (Lucie K) et NOPPEN (Luc, dir.), *Identités urbaines. Échos de Montréal*, Québec, Éditions Nota bene, 2003

- OSTROM (Elinor), *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, Bruxelles, 2010
- PAROUTY-DAVID (Françoise), *Mémoire et médiation paysagère*, Actes de colloques en 2005, *Paysages et valeurs : de la représentation à la simulation*, 2008, <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2384>
- POULOT (Dominique), *Une Histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècle : du monument aux valeurs*, Presses universitaires de France, Paris, 2006
- RANCIÈRE (Jacques), *Le Partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique Éditions, 2000
- SERFATY-GARZON (Perla), *Chez soi, les territoires de l'intimité*, Armand Colin, Paris, 2003
- TORNATORE (Jean-Louis), 2010, *L'esprit de patrimoine*, in *Terrain*, n° 55, p. 106-127
- VARINE (Hugues de), *Les Racines du futur, Le patrimoine au service du développement local*, Asdic Éditions, Coll. Décision locale, 2005

À propos des auteurs

Romeo Carabelli est géographe (PhD, université de Tours et HDR, ENS Lyon). Ingénieur de recherche et formation à CITERES, UMR 7324 CNRS et université de Tours (<http://citeres.univ-tours.fr/>), il est responsable de l'équipe Monde arabe et Méditerranée et directeur de la revue *Les Cahiers d'EMAM* (<https://www.openedition.org/8985>). Enseignant vacataire à l'école d'architecture de Marrakech et vice-président du Comité scientifique internationale d'Icomos Shared Built Heritage. Après un début de carrière en tant qu'architecte (Milan, 1992, n.7845), il a axé son travail personnel de recherche sur les processus de *re-territorialisation* patrimoniale de l'héritage colonial et, plus spécifiquement, sur les agencements contemporains des productions dispersées et multinationales. Ses terrains de recherche traditionnels se situent au Maghreb occidental et dans l'aire géographique de la Palestine mandataire. À cette occasion, il a focalisé les compétences développées dans les différents terrains sur un site plus proche pour concevoir et diriger le projet Patrimoine culturel de proximité, Bien Commun pour la construction territoriale (PBC).

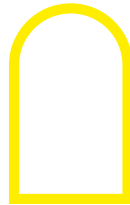
Mathieu Gigot est maître de conférences en aménagement de l'espace-urbanisme à l'université Paris Cité. Géographe de formation, il est membre de l'UMR Géographie-cités (CRIA) et chercheur associé à l'UMR CITERES. Il mène des recherches sur les outils de protection et de mise en valeur des patrimoines et des paysages. Il s'intéresse aussi aux effets du droit et des qualifications juridiques des espaces, notamment dans le cadre des documents de planification territoriale. En privilégiant une approche par les outils de l'action publique, il se positionne donc au croisement de plusieurs disciplines (géographie, urbanisme, droit) pour enrichir les recherches sur les politiques publiques. Il a travaillé sur un programme de recherche ANR qui s'intéressait au Plan local d'urbanisme patrimonial, avant d'intégrer l'équipe du projet Patrimoine culturel de proximité, Bien Commun pour la construction territoriale (PBC) en tant qu'ingénieur de recherche. Il travaille aujourd'hui sur le programme de recherche LAPTER qui interroge la place des labels de valorisation patrimoniale et touristique dans la planification des territoires, le développement local et les stratégies des acteurs locaux et nationaux porteurs de ces démarches, en entrant finement dans la mécanique des processus de labellisation et de leur mise en œuvre.

Georges-Henry Laffont est maître de conférences à l'ENSA de Saint-Étienne (docteur en géographie, urbanisme et aménagement de l'espace) ; il est directeur du laboratoire Architectures & Transformations (ENSASE), chercheur statutaire à EVS, UMR 5600 de l'université de Lyon (<https://umr5600.cnrs.fr/fr/lequipe/name/georges-henry-laffont/>) et chercheur associé à CITERES, UMR 7324 de l'université de Tours. Ses recherches portent sur la matérialité des imaginaires urbains en contextes post-industriels, la dimension émotionnelle du rapport à l'espace ou les liens entre fait patrimonial et constructions territoriales. Avant de rejoindre l'équipe du projet Patrimoine culturel de proximité, Bien Commun pour la construction territoriale, où il a abordé l'articulation entre enquêtes de terrains, expériences méthodologiques et réflexion théorique et pratique, il a participé à différents programmes de recherches menés à Tours comme « Périva : le périurbain à l'épreuve des modèles d'habiter : la viabilité périurbaine entre théorie(s) et pratique(s) » (2010-2012) et « Urbffect : Évaluation affective des lieux de vie urbains » (2012-2016). Par ailleurs, il est membre des réseaux Ambiances, espace rural et projet spatial (ERPS), Acclimater les territoires post-miniers et du réseau des territorialistes.

Auteurs : Romeo Carabelli, Mathieu Gigot,
Georges-Henry Laffont
Correctrice-relectrice : Sylvie Charraire
Éditions : Mission Val de Loire, Tours
Graphisme, mise en page : Romain Bigot
Impression : Imprimerie ITF, Mulsanne

Cet ouvrage est imprimé à cent exemplaires, par ITF imprimeurs, à Mulsanne.
La couverture est sérigraphiée sur Carte 350g, en Pantone 801,
les pages intérieures sont imprimées sur Cocoon blanc offset 100g recyclé ;
elles sont composées en Signo, un alphabet de Rui Abreu.

Vers un sens commun pour le patrimoine de proximité





Trouver une liaison entre les biens hérités et les communautés contemporaines est fondamental pour pouvoir légitimer des processus de patrimonialisation. Ce livret expose les premiers résultats sur ces liaisons qu'une méthodologie innovante – nommée « apérodronne » développée dans le cadre du projet PBC (Patrimoine culturel de proximité, Bien Commun pour la construction territoriale), financé par la région Centre-Val de Loire – nous permet de porter au débat. Par cette méthode, nous cherchons à mieux comprendre les processus d'activation et/ou de revendication de l'héritage local (matériel et immatériel) par les habitants. Le processus participatif de la démarche positionne les habitants comme co-constructeurs de connaissances sur leurs lieux de vie et coproducteurs de démarches territorialisantes. *Vers un sens commun pour le patrimoine de proximité : communautés et actions territorialisantes* retrace le processus d'enquête et présente les analyses sur des centres-bourgs de la région Centre-Val de Loire, et en particulier du département de Loir-et-Cher.



ISBN 978-2-9581106-1-1



9 782958 110611